MÉMOIRES DU CONGO

et du Ruanda-Urundi

n°41 - Mars 2017

Trimestriel - n° d'agrément : P914556 - Bureau de dépôt : 4099 Liège X
Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi

Statuaire coloniale













Editorial

A la lecture de nos différents publications et éditoriaux, vous avez pu constater que notre souci actuel, après avoir recueilli de nombreux témoignages, consiste à transmettre cette base de données aux historiens du futur. L'un des vecteurs sur lequel nous comptions était la transmission aux Facultés d'Histoire des universités. Force est de constater que cette idée a été surestimée, car nous n'avons guère eu de réalisations en ce domaine.
Aussi nous nous interrogeons sur cette transmission de mémoire depuis quelque temps pour en arriver à la conclusion que nous ne devons compter que sur nous-mêmes et transmettre nos documents par notre site internet.
Nous avons donc entrepris, sous l'onglet "vidéos" de www.memoiresducongo.be, de mettre à disposition tous les témoignages recueillis depuis plus de 15 ans.
Il nous a semblé judicieux de mettre en ligne, pour commencer, l'audition du R.P. Ekwa, s.j. , formé avant 1960 dans les écoles de la colonie et nommé en 1960, responsable du puissant Bureau de l'enseignement catholique en République Démocratique du Congo (le fameux BEC, qui suppléait aux carences de l'administration nationale de l'enseignement primaire et secondaire).
Pour une question technique, cette mise en ligne se fera à raison d'un témoignage par semaine. Le deuxième sera celui de M. Louis De Clerck, Administrateur territorial.
D'autre part, nous sélectionnerons des extraits significatifs de ces enregistrements et ceux-ci feront l'objet de "capsules" d'une durée de quelques minutes. Elles seront diffusées par You Tube et pourront ainsi être vues dans le monde entier.

■ Paul Vannès

Sommaire

Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi
Périodique n° 41 - Mars 2017

En couverture : L'inauguration du buste d'Albert 1er à Léopoldville le 21/07/1923

MÉMOIRES DU CONGO
et du Ruanda-Urundi asbl
Périodique trimestriel
Agrément postal : BC 18012
N° 41 - Mars 2017

Editeur responsable : Paul Vannès.
Coordonnateur : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux

Comité de rédaction :
Thierry Claeys Boùùaert, André de Maere d'Aertrycke, Françoise Devaux, Guy Dierckens, Nadine Evrard, Marc Georges, Fernand Hessel, Françoise Moehler-De Greef, Pascal Pruvost, Paul Roquet, Paul Vannès.
Maquette et mise en page : New Look Communication

Conseil d'administration
Président : Roger Gilson. Vice-Président : Guido Bosteels.
Administrateur-délégué : Paul Vannès. Trésorier : Guy Dierckens.
Secrétaire : Nadine Evrard.
Administrateurs : Patricia Van Schuylenbergh, Fernand Hessel, José Rhodius,
Guy Lambrette représentant aussi le CRAOM.
C.B.L.-A.C.P., représentée par Thierry Claeys Boùùaert.

Siège social
avenue de l'Hippodrome, 50 - B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

Siège administratif
rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi.
Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat
Secrétaire : Andrée Willems

Cotisations 2017
Membre adhérent : 25 €. Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €. Cotisation à vie : 1.000 €
Tout membre cotisant reçoit la revue.

Compte bancaire
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
N'oubliez pas la mention "Cotisation 2017". Pour les dames, nous demandons, lors des versements, de bien vouloir utiliser le même nom que celui sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d'adresses
Si vous changez d'adresse, merci de nous communiquer vos nouvelles coordonnées. Cela nous permettra de rester en contact. Si vous connaissez des personnes susceptibles de devenir membres de MDC, communiquez-leur notre adresse ou mieux encore transmettez-nous leurs coordonnées afin que nous puissions leur envoyer notre documentation.

Abonnement
Pour recevoir la revue, virer la somme de 25 € (50 € pour les autres pays d'Europe) au compte de "MdC" avec pour mention "abonnement".

Publicité
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

ÉCHOS DES JOURNÉES

Il n'est pas sûr que tous nos lecteurs savent qu'au-delà de la revue, Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi réalise un grand nombre d'activités qui, toutes, ont pour but de consolider la mémoire de la présence belge en Afrique centrale. Bien sûr, il y a eu jusqu'ici la traditionnelle page "Echos", à la signature de l'administrateur délégué, laquelle se limitait à un rapide survol de la période couverte par la revue. À partir du présent numéro, la rédaction s'attelle à la tâche de conférer à ces activités une plus grande dimension, du moins pour les plus significatives d'entre elles, avec chaque fois que c'est possible, quelque illustration.

PAR FERNAND HESSEL ET PAUL VANNÈS

Les journées que l'on pourrait appeler les mardis de Mémoires du Congo, car elles se déroulent toujours un mardi et sont toujours accompagnées d'une succulente moambe, qui, c'est bien connu, chez les coloniaux et leurs successeurs, a pour effet de stimuler la mémoire. Si pas la mémoire, pour le moins la nostalgie.

La fréquence de ces mardis est d'une journée par mois, à l'exclusion des périodes de vacances. Les journées se déroulent dans l'auditorium (3e étage) du CODA-SERVA (Centre d'étude et de recherches vétérinaires et agronomiques, sis dans la prolongation du musée, en direction de Louvain), loué pour la circonstance. L'accueil se fait dans une salle voisine où l'occasion est mise à profit pour exposer et vendre les productions de MDC (brochures, livres et vidéos), déjà fort nombreuses en une bonne quinzaine d'années d'existence, auxquelles s'ajoutent les œuvres d'auteurs associés. La moambe est également partagée dans une salle jouxtant l'auditorium. Les frais de participation, comme on peut le lire en tête du programme ci-dessous, sont calculés au plus juste.

Ces journées, où se succèdent conférenciers et autres témoins de la contribution de la Belgique au développement de l'Afrique centrale, de plus en plus souvent hélas en vidéos pour ceux qui ont une expérience directe de la période coloniale, sont suivies tout logiquement de débats. Le problème c'est qu'elles sont surtout suivies par des Bruxellois.

Nos publications qui ont pour ambition d'atteindre la totalité du pays, à commencer par sa composante francophone, ne transmettent que fort imparfaitement le contenu de ces journées. Nos partenaires eux-mêmes, comme les membres des cercles de Liège, de Spa, de Vielsalm et du sud du Luxembourg, restent dans l'ignorance des contenus de ces rencontres ce que la présente rubrique veut compenser.

Son principe est de relever la contribution susceptible d'intéresser le plus grand nombre. Il tombe sous le sens que l'exiguïté des espaces disponibles ne permet pas de relever tous les sujets d'une journée. ■

Programme des "Mardis de Mémoires du Congo"
Deuxième trimestre 2017

Adresse : Leuvensesteenweg, 17 à Tervuren. Auditorium au 3ème étage.
Prix à payer : 30 €. Moambe 23 € + part. location salle : 7 €.
À verser sur le compte de MdC : IBAN – BE45 3630 0269 1889 - BIC BBRUBEBB.
Ce paiement fait office de réservation.

Mardi 18 avril - Séance commune CRAOM/MDC
11h00 : Accueil des participants.
11h30 : Projection du film de Philippe Lamair "CONGO, les berges d'un fleuve". Celui-ci donne une image nuancée d'activités entre Kisangani et Moanda, ne cachant pas la décrépitude d'anciennes installations ou bâtiments, mais ne versant pas non plus dans le catastrophisme et détectant d'intéressantes activités en cours.
12h30 : apéritif (payant)
13h00 : Moambe
14h15 : Diffusion du documentaire "La pêcherie maritime". Interview des frères Duyck, fils du Directeur de la société "Pemarco" (Pêcherie Maritime du Congo). Ce documentaire relate les études faites fin des années 40 afin de déterminer les possibilités de pêche au large du Congo-Belge et l'arrivée progressive de chalutiers ostendais.

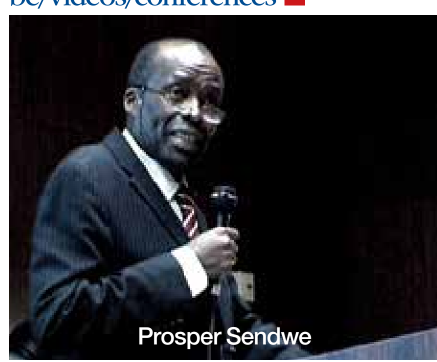
Mardi 9 mai – Les mardis de MDC
10h00 : Accueil.
10h15 : Témoignage de Victor Clément Nijs, Administrateur de Territoire au Congo et au Rwanda de 1950 à 1962. Ensuite, il rejoindra le corps diplomatique et sera ambassadeur dans différents pays.
11h15 : Conférence de Jacques Brassinne de La Buissière "l'ONUC au Katanga, les opérations Rumpunch et Morthor déclenchées les 28 août et 13 septembre 1961".
13h00 : **Moambe**
14h15 : Documentaire de Justine Bitagoye et Pascal Capitolin "Rwagasore, vie, combat, espoir". Héro de l'indépendance assassiné le 13 octobre 1961 soit 8 mois avant l'indépendance du Burundi.

Mardi 13 juin
10h00 : Accueil.
10h15 : Témoignage de Christiane Blanjean, épouse d'un topographe, raconte sa vie de broussarde.
11h15 : Conférence de Jean-Paul Rousseau "Le parc national des Virunga", jadis Parc Albert créé en 1925. Ce parc est situé dans l'Est de la R.D. du Congo et est consacré patrimoine mondial pour son exceptionnelle biodiversité.
13h00 : **Moambe**
14h15 : "Congo Nature, les trésors de l'Est", documentaire de Tanguy Dumortier et Philippe Lamair. Cette région abrite presque toutes les merveilles du continent africain.

Journée du 11 octobre 2016

Vision unioniste de Léopold II, par Prosper Sendwe

La communication de Maître Prosper Sendwe appartient aux meilleures programmées par MDC, et par le sujet et par le talent de l'orateur. Partant de l'union personnelle entre le Congo et la Belgique (1885-1908) constituant l'État indépendant du Congo, vers l'État indépendant en 1960 dans une perspective unioniste non encore consommée, en passant par l'union étatique de type colonial par la cession du Congo à la Belgique (1908-1960) . L'orateur, avec le sens aigu de l'analyse et la précision du juriste, passe en revue tous les actes fondateurs qui ont jalonné l'histoire commune entre le Congo et la Belgique. Sa conclusion plaide en faveur d'une véritable mise en oeuvre de la conception unioniste, née du génie de Léopold II, dans les relations belgo-congolaises.
La Belgique y trouverait une alternative dans la résolution de ses problèmes conjoncturels, et le Congo de ses problèmes structurels. Et les deux pays y trouveraient un gage de consolidation des liens historiques qui les unissent.
La conférence est consignée dans une note de l'auteur (25 pages) disponible à MDC, de même que dans un enregistrement vidéo diffusé sur le site de MDC : www.memoiresducongo.be/videos/conférences ■


Prosper Sendwe

Journée du 18 novembre 2016

A la cour de Mobutu, par Pierre Janssen

Le Maréchal Mobutu, qui a joué un rôle déterminant dans le maintien du Congo dans le camp occidental au temps de la guerre froide de même que dans la consolidation de la nation congolaise (par la création d'un parti unique, au temps où c'était encore toléré), a connu une longue période de gloire, au plan national comme international. Mais la crise du pétrole, et surtout la zaïrianisation des entreprises des expatriés en 1973 le forcera à descendre de son nuage. Et s'ensuivra une lente descente aux enfers, que le durcissement de son despotisme, la chute du mur de Berlin en 1989 qui le forcera à instaurer le multipartisme, et sa fatale maladie, ouvriront la porte à une nouvelle rébellion venue de l'est. Il sera contraint de fuir au Maroc où il mourra en 1997, loin de son pays. Ses cendres attendent toujours d'être rapatriées. Il reste la figure de premier plan pour les premières décennies du Congo indépendant. ■


Mobutu haranguant la foule

Journée du 13 décembre 2016

Recherches en postmémoire, par M. Calafate Ribeiro

MDC, informé du projet par le chercheur belge de l'équipe de Coimbra Fabrice Schurmans, plus particulièrement en charge de la postmémoire liée au Congo belge, n'a pas hésité à inviter le chef du projet pour un éclairage optimal de la démarche.
Jusqu'ici MDC s'est surtout cantonné dans la collecte des témoignages des colons, mais progressivement il s'ouvre aux témoignages des descendants de ceux-ci, de première comme de deuxième génération.
Le prof. Calafate Ribeiro gratifia l'auditoire d'une magistrale leçon sur l'intérêt de l'étude de la postmémoire coloniale, avec de fort intéressantes diapositives sur la postmémoire portugaise. Le but effectif de cette nouvelle approche est d'atteindre in fine un dénouement équitable de la problématique engendrée par la colonisation :
- chez les descendants des colons qui tentent d'établir la juste valeur de l'engagement de leurs parents en Afrique noire,
- chez les immigrants africains qui tentent de s'intégrer dans les pays de leurs anciens colonisateurs,
- et de manière générale dans tous les pays d'Europe qui ont eu des colonies et qui se doivent d'aboutir à une mémoire apaisée de leur passé en vue de mieux construire les partenariats bénéfiques de l'avenir, d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée.
La conférence a fait l'objet d'un enregistrement par le vidéaste de MDC, à toutes fins utiles. ■


Margarida Calafate Ribeiro

ÉCHOS DU FORUM

Il est une seconde activité permanente à *Mémoires du Congo*, qui a pour nom Forum, dont le contenu est susceptible d'intéresser les lecteurs de la revue qui n'ont pas le loisir d'y participer. Comme les Journées, les séances se déroulent à Tervuren. La fréquence de celles-ci est de deux rencontres par mois, toujours un vendredi, si bien qu'on pourrait parler des Vendredis de MDC. Le Forum tient ses assises dans le même bâtiment que les Journées, mais dans l'aile CAPA cette fois (Commonwealth Association of Polytechnics in Africa), dont est membre le MRAC), au rez-de-chaussée. Comme le Forum en est présentement à son 222e compte-rendu de séance, on peut juger de sa longévité, laquelle est synonyme d'intérêt, car pareille rencontre s'opère sur une base volontaire, tant du côté des habitués que du côté des invités. La participation moyenne oscille entre 20 et 30 débatteurs.

PAR FERNAND HESSEL ET PAUL VANNÈS

Les échos répercuteront les moments les plus utiles à porter à la connaissance des lecteurs, afin qu'ils puissent en tirer quelque bénéfice pour leur propre culture. Il tombe sous le sens qu'il est impossible, en deux pages, de s'étendre sur tous les débats. Un choix s'impose, selon la pertinence de l'intervention, qu'il s'agisse du témoignage d'un invité, d'un commentaire sur l'actualité, de l'avancement de l'ensemble des travaux de MDC, de la participation à une conférence de la part d'un membre, de la lecture d'un livre ancien ou nouveau, d'une relation de voyage en Afrique centrale ...
Seront pointés dans ces deux pages trimestrielles les points saillants, qu'ils augurent en bien ou en mal de l'avenir de la mémoire de la présence belge dans les trois pays d'Afrique noire et de sa contribution au développement de ceux-ci. Comme l'UROME participe le plus souvent aux débats, le Forum réussit à faire d'une pierre deux coups. Pour faciliter la lecture, chaque point traité sera introduit par le numéro du compte-rendu suivi de la date de la session. ■



216 (04.11.16)

Trois questions essentielles pour MDC sont abordées :
1) les visites du site de MDC approchent en cette fin de 2016 les 55.000, depuis l'installation du compteur en 2015/9, ce qui ne peut qu'encourager à enrichir systématiquement le site par des apports nouveaux.

2) nos territoriaux ont rencontré avec succès les étudiants en histoire à l'ULB. Plus difficile fut la participation d'une paire de membres au débat politique organisé par CEC-ULB, sous le titre prometteur de Vers une histoire coloniale "objective" ?

(3) la revue est en droit, vu la qualité et la variété du contenu de ses 52 pages, contribuant toutes à leur manière à la petite histoire de la présence belge, d'accroître le nombre de ses abonnés. Un laboratoire d'idées devrait être créé à cette fin.

Le tour de table, qui termine traditionnellement chaque séance, anime deux débats, le premier est relatif à la difficile problématique des métis sous la colonie, à laquelle la rédaction compte consacrer un article; le second met en lumière le besoin de mieux pénétrer la diaspora congolaise, par l'entremise de l'UROME et par les contacts de chacun au sein de son terroir. ■

Vie de l'association

217 (18.11.16)

Le débat porte essentiellement sur les points de vue défendus à la conférence de l'ULB, à laquelle participa une forte délégation du Forum. Il ressort du débat que les politiciens ne se donnent pas la peine de s'informer sur la réalité des faits qu'ils prétendent interpréter, qu'en outre ils poursuivent dans leur prise de position des fins électoralistes, particulièrement auprès des jeunes Africains de la capitale, et qu'ils parlent à qui mieux mieux le politiquement correct qui a cours et qui s'apparente facilement à la langue de bois. Bref les positions restent tranchées. ■



219 (16.12.16)

Le Forum revient sur la Journée du 13.12.16, plus particulièrement sur le contenu du projet MEMOIRS auquel l'université de Coimbra s'est attelée, avec l'appui de l'UE. De l'avis de tous les participants le projet a été magistralement exposé par le prof. M. Calafate Ribeiro, qui en est la chercheuse principale au Centre d'Etudes Sociales qui le pilote. Par voie de conséquence, le projet est mieux compris et davantage apprécié, d'autant qu'en s'attaquant à la postmémoire, à savoir celle qu'entretiennent les descendants des coloniaux de première et de deuxième génération, Memoirs livrera les bases d'une meilleure intégration des Africains dans l'union et partant d'une meilleure perception de l'histoire coloniale, une fois débarrassée de ses scories. Coimbra détient sans doute la clé d'accès à une histoire coloniale apaisée.

L'UROME annonce qu'il envisage de prendre en charge une bourse d'études en appui à une recherche sur l'Histoire coloniale belge à l'ULB.

Le Coordonnateur de la revue annonce que régulièrement il présentera au Forum les livres relatifs au Congo, au Rwanda et au Burundi, parus sur le marché et ne faisant pas l'objet d'une recension dans la partie Bibliographie de la revue. Il s'agit cette fois de : Cohen, H.J., *L'esprit de l'homme fort africain*, Médiaspaul; Van Eechoudt, G., *Journal d'un pilote belge*, Studio Real Print; Swinnen, J., *Rwanda, mijn verhaal*, Polis; Kibel'Oka, N., *L'avènement du Jihad en RDC*, Scribe; Koch, D.-J., *Codes congolais*, L'Harmattan; Daelman, P., *Congo ya kala-kala*, Amalthée.

Deux livres dont MDC a déjà traité viennent d'être traduits du néerlandais en français. Il s'agit de : Brosens, G., *Du Congo à l'Yser*, Luc Pire ; De mets, D., *Une jeunesse au Congo*, Renaissance du Livre. ■



218 (02.12.16)

Deux invités, François Milliex, Président de l'Association Métis de Belgique, et Assumani Budagwa, auteur de *Blancs, Noirs, Métis,* apportent leur expérience et leur connaissance en rapport avec la problématique des métis.

La problématique mérite sans conteste l'intérêt du Forum, en vue d'un article fouillé dans la présente revue.

Par ailleurs, les responsables de la photothèque (Robert Pierre et Guy Dierckens) annoncent et démontrent que l'accès est pour bientôt, tout en précisant qu'il est réservé à l'usage interne de MDC. ■



Calendrier des forums 2017

Janvier : 13 & 27
Février : 10 & 24
Mars : 10 & 24
Avril : 7 & 21
Mai : 5 & 19
Juin : 2, 16 & 30
Septembre : 1, 15 & 29
Octobre : 13 & 27
Novembre 10 & 24
Décembre : 8 & 22

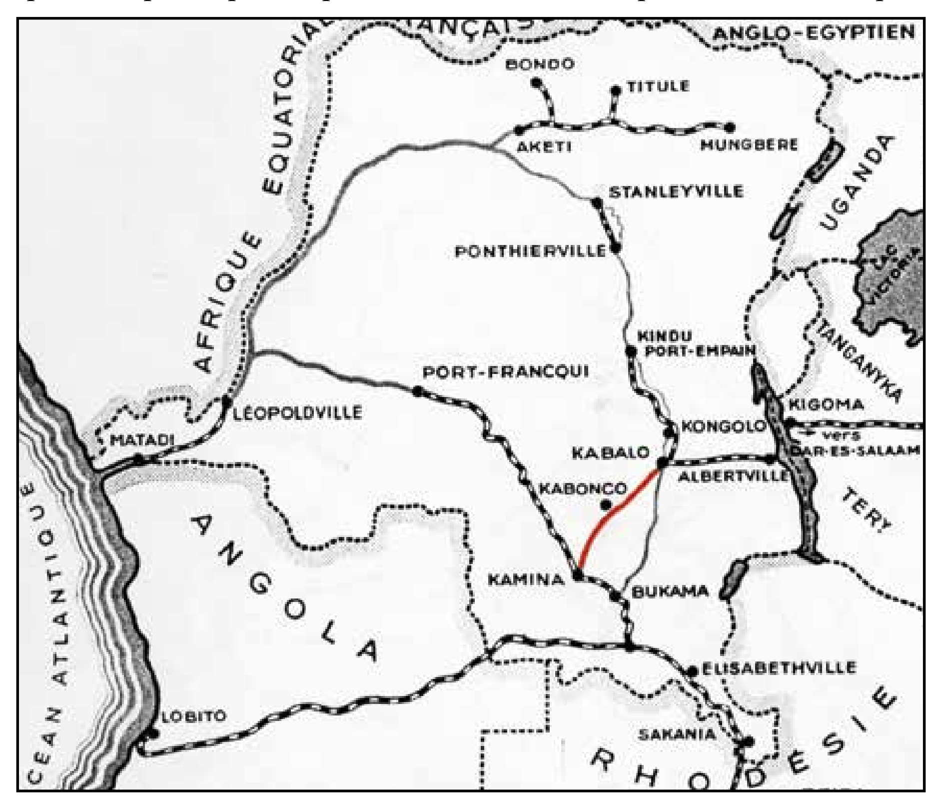
LE GRAND ECART

Le 4 janvier 1902 fut constituée la Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, le C.F.L., chargée de construire un immense complexe mi-ferré, mi-fluvial, pour desservir la région des grands lacs à l'est du Congo. Pour la voie et le matériel roulant, on opta pour un matériel analogue à celui utilisé par les chemins de fer vicinaux belges et par voie de conséquence on choisit l'écartement métrique. Le 11 mars 1902 fut constituée la Compagnie du Chemin de Fer du Katanga, le C.F.K., dont le but était de prolonger le rail venant de Cape Town de la frontière congolaise jusqu'aux centres miniers katangais et à un point navigable du Lualaba. Il était logique d'adopter pour cette ligne l'écartement utilisé par les Anglais, soit 3 pieds 6 pouces, ou 1,067 mètre.

PAR PIERRE VAN BOST

Après la Deuxième Guerre mondiale, dans le cadre du Plan Décennal 1949-1959, il fut décidé de réaliser une jonction entre le réseau du C.F.L. et celui exploité par la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga, le B.C.K., qui s'était substituée au C.F.K. Cette jonction répondait à des besoins économiques et stratégiques et elle permettait de plus de suppléer à l'insuffisance du Bief Supérieur du Lualaba en périodes de basses eaux. La réalisation de la jonction Kamina-Kabalo, qui à partir de 1956 allait relier le réseau ferré du B.C.K. à celui du C.F.L., obligeait ce dernier à modifier l'écartement de sa ligne principale reliant Kindu Port-Empain à Albertville pour l'amener de 1 m à 1,067 mètre. Cette opération, unique dans l'histoire des chemins de fer, fut une véritable prouesse, tant technique qu'humaine. L'éventualité de cette jonction avait été envisagée depuis très longtemps déjà, car tout le matériel de voie et roulant commandé depuis une trentaine d'années avait été conçu de manière à permettre, le moment venu, d'en modifier l'écartement dans un minimum de temps et au moindre coût.

En ce qui concerne la voie, on avait décidé, dès 1923, que pour passer d'un écartement à l'autre, on décalerait une seule file de rails de 67 mm. À l'époque, on mit au point un type de traverse spéciale dite “à six trous” ainsi que des crapauds spéciaux permettant de réaliser les deux écartements avec les différents types de rails utilisés. Mais ces traverses ne garnissaient que 15 % du tronçon à modifier, la majorité des traverses, 800.000 environ, dataient de la construction (1906-1915) et nécessitèrent d'importants travaux de pré-



La réalisation de la jonction Kamina-Kabalo, qui à partir de 1956 allait relier le réseau ferré du B.C.K. à celui du C.F.L., obligeait ce dernier à modifier l'écartement de sa ligne principale Kindu Port-Empain à Albertville, pour l'amener de 1 m à 1,067 mètre. Cette opération “Grand écart” eut lieu du 1er au 7 septembre 1955.

paration. Longtemps avant l'opération, des équipes entreprirent de préparer ces traverses métalliques anciennes en y perforant deux lumières supplémentaires. Ce travail de préparation des traverses métalliques, commencé en 1954, dura un an et demi.
En plus des traverses métalliques, il fallut aussi adapter environ 112.000 traverses en bois posées entre Kongolo et Kabalo en y forant deux trous supplémentaires.
Pour ce qui concerne les branchements de voie, sur 350 appareils du tronçon, 240 dataient de la construction et n'étaient pas conçus pour être changés d'écartement. Ils furent démontés, un à un, amenés en atelier pour être reconditionnés, puis remontés en voie. Les branchements les plus anciens, 120 environ, étaient posés sur traverses en bois. Lors de leur adaptation, ces traverses furent remplacées par des traverses métalliques.
Comme le tronçon Kindu-Albertville devait se trouver au nouvel écartement avant la mise en service de la jonction, prévue pour fin mai 1956, on choisit pour interrompre le trafic une période où le trafic ferroviaire est le plus réduit, c'est-à-dire en pleine saison sèche, lorsque les basses eaux aux Biefs Moyen et Supérieur correspondent normalement à un ralentissement du trafic. Au jour "J", il s'agissait d'adapter, en un temps aussi court que possible afin de limiter l'interruption du trafic, quelque 800 km de voie ferrée, gares et ports, y compris les 350 aiguillages.
Pour ce qui était du matériel roulant, le matériel à transformer comportait 475 wagons, voitures, véhicules divers, dont 388 à bogies, et 38 locomotives.
Ces travaux d'envergure requirent le concours de 110 Européens et de 3.200 Congolais mis à des tâches diverses.
C'est dire que la préparation de l'opération représenta une somme de travail d'organisation considérable, chaque question devant être réglée avec la minutie d'une mobilisation militaire. Il fallut tout d'abord étudier dans tous les détails les diverses opérations à réaliser, imaginer un outillage de conception spéciale, ensuite, déterminer les temps alloués aux diverses tâches, en déduire les effectifs nécessaires et définir des plannings d'exécution, régler les mouvements des trains pendant les derniers jours d'exploitation afin d'évacuer un maximum de cargo, amener à pied d'œuvre le personnel de renfort aux travaux de la voie, son matériel ainsi que son ravitaillement et acheminer ensuite le matériel roulant, locomotives, wagons et voitures aux chantiers prévus pour leur transformation, assurer les communications pendant les opérations avec les équipes disséminées le long de la voie, rendre possibles les déplacements des agents de surveillance sur toute la longueur de la ligne, assurer le ravitaillement, le logement et les soins médicaux des équipes de la voie.

Ces travaux d'envergure requirent le concours de 110 Européens et de 3.200 Congolais mis à des tâches diverses.

Le planning prévoyait une interruption de circulation de onze jours ; en fait, six jours suffirent pour changer d'écartement. Le jour "J" avait été fixé au 1-9-1955, mais le départ de l'opération fut donné les 30, 31 août et 1er septembre, immédiatement après le passage du dernier train Kindu-Albertville. Le rail fut coupé pratiquement le 1-9-1955 et le premier train de contrôle qui ait roulé est parti de Kongolo vers Kindu le 7 septembre, soit six jours après la coupure du trafic. Ce train est rentré à Kongolo le 10-9 à 9 h du matin et le même jour à 13 h arrivait le train de contrôle en provenance d'Albertville. L'opération "Grand Ecart", ainsi que le personnel l'avait baptisée, était terminée et le trafic pouvait reprendre normalement. Les populations congolaises massées tout au long du rail applaudirent au passage du premier train. Le C.F.L. s'était métamorphosé et, en définitive, les usagers n'eurent pas à en souffrir.
Mais, comment sur la voie s'effectua le ripage d'une file de rail ? Au cours des derniers jours précédant le jour "J", le rail à déplacer fut détaché d'une traverse sur deux et les crapauds extérieurs placés dans leurs nouvelles lumières, ce qui n'empêcha pas la circulation, à vitesse réduite, des derniers trains distribuant, tout au long de la ligne, les renforts en personnel et amenant les wagons et les locomotives aux chantiers de transformation.
Etant donné que la société n'avait pas suffisamment de personnel technique attaché aux travaux de la voie, le C.F.L. mobilisa tous ses employés, quelle que soit leur spécialité : menuisier, électricien, débardeur, maçon, coupeur de bois, etc., pour les mettre à la voie. Sur un effectif de 39 Européens et de 1870 Congolais qui participèrent aux travaux de la voie, 22 Européens et 1.000 travailleurs congolais n'étaient pas des cantonniers de métier.

L'opération "Grand Ecart" du C.F.L. a été réalisée en un temps record, du 1er au 7 septembre 1955. Cette opération, unique dans les annales du Chemin de fer fut une véritable prouesse, tant sur le plan technique qu'humain. Voici, à l'approche d'un aiguillage, une des 29 équipes de la voie ripant le rail à sa nouvelle position. Photo C. Lamote - Congopresse.



La veille du jour "J", des trains spéciaux, partant d'Albertville et de Kongolo, conduisirent ce personnel à pied d'œuvre.
Tout avait été prévu pour ces 2.000 hommes de "troupe" ; 73 camps pour les loger, leur matériel et l'outillage, des réserves de vivres, des dispensaires et des équipes médicales.
La ligne fut divisée en chantiers d'exécution, de 10 km pour les équipes manuelles avec avancement de 1 km par jour, de 20 km pour les équipes disposant d'une boulonneuse à moteur, avec 2 km d'avancement journalier. Un Européen avait la charge d'une section constituée de deux chantiers consécutifs. Le départ eut lieu à la jonction des 2 chantiers, les équipes progressant en s'éloignant l'une de l'autre.

La veille du départ, l'Européen avait modifié sa draisine au nouvel écartement afin d'avoir un moyen de déplacement pour visiter ses deux chantiers. Ce moyen de déplacement était doublé par un vélomoteur. En plus des 29 sections de voie, quatre équipes de gens de métier furent chargées de la modification des gares importantes : Albertville, Kabalo, Kongolo et Kindu.

Les petites haltes de la ligne furent traitées par six équipes volantes disposant de draisines permettant de circuler sur les deux écartements. L'état-major était basé à Kongolo et disposait d'un petit avion, des pistes avaient été aménagées le long de la voie pour permettre des interventions d'urgence, mais on n'eut pas à s'en servir.

La transformation du matériel roulant posa des problèmes bien particuliers, 64 Européens et un millier d'indigènes exécutèrent ces travaux.

Une grue sur pneus amenait les bogies vers une énorme presse de 500 tonnes qui décalait les roues de 33,5 mm sur les essieux

Cette opération se faisant dans des chantiers spécialement créés à cet effet, il fallut avant le jour "J" regrouper tout le matériel en ces lieux sans en oublier le long de la voie. De plus, comme un effort particulier avait été fait pour écouler un maximum de marchandises avant la coupure du trafic, ce regroupement ne put se faire que dans les tous derniers jours. Cela demanda un effort particulier de dispatching.
Pour l'adaptation des wagons et voitures, on mit en place deux vastes chantiers indépendants des gares à Kongolo et Albertville et un troisième moins important à Kindu. Le chantier de Kindu traita une cinquantaine de wagons qui furent après transformation chargés avec le cargo à la montée provenant du Bief Moyen. Les chantiers de Kongolo et d'Albertville se partagèrent, à parts égales, les 420 véhicules restants.
Un chantier d'adaptation des essieux consistait en un vaste faisceau de voies de garage à l'ancien écartement sur lequel on rassembla les véhicules à transformer, une voie, la plus longue, étant déjà posée à l'écartement nouveau. Les wagons à transformer étaient amenés par une locomotive de manœuvre, sur un des trois chantiers de levage qui consistaient en une voie commençant à l'écartement d'un mètre et allant en s'évasant à l'écartement de 1,067m, un système de contrerails empêchait les déraillements. Une fois le wagon en place, on en déconnectait la timonerie de frein, puis il était soulevé à l'aide de quatre vérins hydrauliques de la hauteur nécessaire pour dégager les bogies. On modifiait ensuite la position des sabots de frein et une grue sur pneus amenait les bogies vers une énorme presse de 500 tonnes qui décalait les roues de 33,5 mm sur les essieux.
Ces presses avaient été conçues pour permettre le décalage des roues des trains composant les bogies sans devoir les en retirer. Près de 80 % des bogies ont pu être modifiés sans démontage. Pour parer aux imprévus, chaque chantier disposait d'une réserve en essieux, trains de roues et bogies. Quelques essieux ont dû être rebutés parce que réfractaires au décalage, d'autres l'ont été quand la force de décalage n'atteignait pas 40 t en fin de décalage.
Après décalage des roues, la grue ramenait les bogies vers le chantier de levage où ils étaient replacés sous les wagons et une équipe s'occupait ensuite du remontage des freins ; une locomotive déjà transformée amenait alors le wagon sur la voie de garage au nouvel écartement. Au fur et à mesure que les voies de garage à l'ancien écartement se vidaient, elles furent amenées au nouvel écartement pour permettre le stationnement des véhicules transformés. Le travail se fit en deux shifts de 8 heures, par shift

Vue aérienne du chantier de transformation des wagons d'Albertville. À l'arrière plan on distingue les missions des RR. PP. Blancs et RR.SS. Blanches. Le Rail au Congo belge



Une grue apporte un bogie entier de wagon à la presse de 500 tonnes qui modifiera l'écartement des roues, essieu par essieu. Photo C. Lamote - Congopresse.



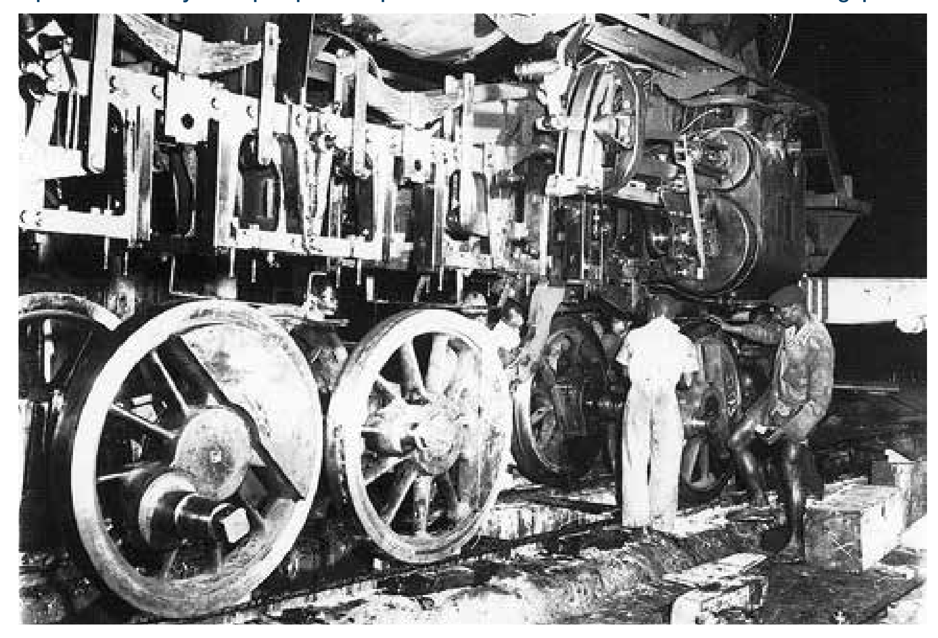
on traitait une vingtaine de wagons. Les chantiers ayant pu commencer à fonctionner quelques jours avant le jour "J", c'est à l'aise que la transformation était achevée avant la fin des travaux sur la voie. Les effectifs affectés à cette opération étaient à Kindu de 3 Européens et 125 Congolais ; à Kongolo, 10 Européens et 245 Congolais ; à Albertville, 9 Européens et 244 Congolais. Beaucoup d'entre eux n'étaient pas des spécialistes de wagonnage, mais étaient des gens d'atelier.
Pour les locomotives, le travail était beaucoup plus complexe encore et exigeait du personnel expérimenté et de l'outillage spécialisé. Ce travail fut confié à l'atelier central de réparation des locomotives d'Albertville, qui reçut pour la circonstance une aide en personnel de l'atelier de Stanleyville et des machines-outils de l'atelier de Kindu. Sur les 38 locomotives à transformer, 32 à vapeur et 6 Diesel, 21 avaient été conçues en vue du changement d'écartement, les 17 autres durent être modifiées de fond en comble. Quatre locomotives de manœuvre destinées aux chantiers de transformation des wagons furent modifiées avant le jour "J". De même, deux locomotives de ligne étaient prêtes à Kongolo pour rétablir le trafic vers Kindu, sans devoir attendre l'arrivée de la première locomotive en provenance d'Albertville.
La locomotive à transformer était conduite, tous feux éteints, au-dessus d'une fosse perpendiculaire à la voie et soulevée avec des vérins. Dans le fond de la fosse, un vérin monté sur chariot était amené en dessous de l'essieu à démonter et le soulevait. Après démontage des entretoises fixant l'essieu au châssis, on démontait les deux tronçons de rail franchissant la fosse, ce qui permettait d'emporter l'essieu à transformer en déplaçant le vérin sur chariot dans la fosse perpendiculaire. Les bandages garnissant les roues étaient découpés et remplacés par de nouveaux à la largeur du nouvel écartement. Les bandages devaient être calés à chaud sur les roues. L'opération se répétait aussi souvent qu'une machine a d'essieux, la locomotive étant déplacée chaque fois pour amener l'essieu à hauteur de la fosse transversale. Après transformation, la locomotive était remise à feu pour effectuer un rodage sur le premier tronçon de voie transformé. La transformation d'une locomotive demandait en moyenne de 3 à 4 jours de travail. Un effectif de 24 Européens et 308 Congolais, travailla continuellement en deux shifts de 12 heures. Ce travail déborda, avant et après, la période du changement d'écartement de la voie.

Le coût global du changement d'écartement se chiffre à quelque 60 millions de francs belges. Cette dépense comprend les essais préalables, l'adaptation de la voie et du matériel, l'outillage et les aménagements nécessaires et enfin l'opération proprement dite. La voie et le matériel y intervenant sensiblement à parts égales.

L'opération "Grand Ecart" fut un succès total, aucun déraillement n'a suivi la réouverture de la circulation et seulement une dizaine de boîtes chauffantes furent enregistrées à des wagons. Ce succès fut possible, suite à une préparation minutieuse et grâce à la coopération enthousiaste de tout le personnel, tant européen qu'indigène. Avant le départ de l'opération, la direction adressa une lettre aux participants indigènes faisant appel à leur fierté, leur annonçant ce que l'on attendait d'eux, leur signalant l'importance de la tâche à laquelle ils allaient participer, leur signalant l'inconfort qu'ils allaient connaître en brousse. Le désir de participer à ce travail important et l'attrait de son originalité firent le reste. C'est en chantant que les indigènes partirent au travail, aucune absence ne fut enregistrée. Détail touchant, de vieux travailleurs pensionnés demandèrent avec insistance de pouvoir mettre la main à l'opération, ce qui leur fut accordé avec joie et souleva l'enthousiasme des travailleurs.
Pour conclure, citons un extrait de l'article paru le 14 septembre 1955 dans "Centre Afrique", le quotidien de Bukavu "Une chose frappe tout d'abord : on ne parvient pas à galvaniser 3.000 indigènes, répartis en équipes nombreuses tout au long de 800 km de réseau et à obtenir, non seulement un rendement élevé, mais une collaboration enthousiaste, si les relations courantes que l'on a avec sa main-d'œuvre ne sont pas empreintes de confiance et d'estime. À ce point de vue, les "Six jours" du C.F.L. constituent un témoignage incomparable en faveur de la colonisation belge en général et du traitement de leur main-d'œuvre par les Grands Lacs en particulier". ■

Référence :
Le Rail au Congo belge, tome 3, Editions Masoin, Bruxelles, 2008

Transformation d'une locomotive. Image impressionnante d'un mastodonte de 68 tonnes soulevé par des vérins hydrauliques pour remplacer son train de roues. Photo C. Lamote - Congopresse



À L'AEROCLUB

Il y avait en ce temps-là une énorme différence entre un aéroclub belge et son homologue au Congo. En Belgique, il y avait des avions et des moniteurs, mais étant donné les mauvaises conditions météo généralement rencontrées pour pratiquer le vol à vue (VFR), on volait très peu. Au Congo, il était pratiquement possible de voler tous les jours, mais, soit on n'avait pas d'avion soit il n'y avait pas de moniteurs.

PAR ANDRE CHARLES

Pour comprendre cette absence de moniteurs, il faut faire un fameux retour en arrière. Mon séjour au Congo s'est déroulé durant une période que j'ai trouvée particulièrement intéressante à de nombreux points de vue. L'un d'eux fut que beaucoup d'anciens combattants de la guerre de 40 y soignaient ce que l'on n'appelait pas encore leur choc post-traumatique. Ceux que j'ai rencontrés étaient d'un commerce très agréable étant généralement détachés de tout et sans autre attente que celle qu'on leur foute la paix. Parmi eux il y avait un ancien capitaine au long cours qui avait passé la guerre à faire l'aller-retour Afrique/USA, sans arrêt.

Ces trajets, pour des raisons de sécurité, se faisaient en convoi, des navires de guerre escortaient les navires marchands de chaque côté de la ligne de transporteurs. Malgré cette protection mon capitaine s'était fait torpiller sept fois je crois. Il faut savoir que pour d'aussi évidentes raisons de sécurité, lorsqu'un navire était touché, personne ne s'arrêtait pour recueillir les rescapés. Leur seule chance de survie était de s'accrocher aux filets qui pendaient le long des flancs de tous les navires du convoi. Je n'ose même pas imaginer l'angoisse des survivants nageant désespérément dans une mer agitée et souillée de mazout vers un navire fendant la houle de toute la vitesse que permettaient ses vieilles machines. On comprend qu'après de telles expériences, conduire une petite camionnette pour livrer des colis dans une ambiance aussi agréable et détendue qu'était celle de la colonie à l'époque représenta pour lui le véritable repos du guerrier.

Si le lecteur a suivi le récit jusqu'ici il doit certainement se demander ce qu'un capitaine au long court vient faire dans l'histoire d'un aéroclub. Simple, mon capitaine était loin d'être le seul à lécher ses plaies en Afrique. Il y avait ce para qui avait sauté en Corée, mais sur une mine et tous ces pilotes qui ne voulaient plus voir un avion en peinture après avoir échappé à la chasse allemande et à la défense anti-aérienne durant la campagne d'Afrique. Mon ami Coco en était sauf que lui, il était resté dans le milieu et était devenu chef de plaine. Avec le passage d'un DC3 de la SABENA par semaine, il n'était pas débordé. Vous ne voyez toujours pas le rapport ? C'est pourtant évident, il était impossible pour notre club de trouver un moniteur, plus un seul de ces pilotes ne voulant encore poser ses fesses dans un zinc. Nous nous sommes, un temps, contentés d'un ancien pilote militaire d'après-



L'Auster est un monoplan à aile haute, longeron en bois, nervures métalliques et entoilage, fuselage en tubes d'acier à revêtement entoilé. Avion conçu et fabriqué par Taylorcraft Aeroplanes (England) Ltd, devenu Auster Aircraft Ltd en 1946.

guerre qui s'était fait virer pour avoir fait du rase-mottes en dehors du champ de manœuvre. Le problème est que, n'ayant aucune qualification de moniteur, les heures de vol ne pouvaient pas être comptabilisées et que ses élèves étaient des pilotes lâchés, mais avec zéro heure de vol.

En ce qui concerne les avions, la situation était bien meilleure, en tout cas en principe, comme après 1918, les armées s'étaient débarrassées d'une quantité incroyable de matériel. Je me souviens encore du mal que m'a fait la vision de bulldozers roulant sur des radios militaires alors qu'à l'époque nous étions à la recherche de lampes et autres composants radios pour construire nos "push-pull" de rêve dont les schémas se trouvaient dans des revues telles que Radio-Plan. Par contre et, preuve de leur solidité, j'utilise encore des outils achetés à l'époque à l'OMA. Mais revenons à nos moutons ou plutôt à nos avions. Lorsque je me suis pointé au club de la ville où j'étais momentanément affecté, il y avait un magnifique Miles Magister et un moniteur. Cela n'a pas duré longtemps et je n'y étais pour rien. Un beau jour il fut décidé de recharger et niveler la piste. Un camion vint déverser le long de la piste et de chaque côté de celle-ci de beaux monticules dits de cassitérite. Il s'agissait en réalité de cette terre rouge que l'on retrouvait partout après un parcours de quelques centaines de kilomètres sur les routes locales. Ce matériau avait la grande qualité de ne jamais faire de boue et de rendre les routes accrocheuses même sous les pires draches locales. Notre avion était la dernière machine sur laquelle volaient les élèves pilotes militaires anglais avant d'être lâchés sur Spitfire ou Hurricane. Cet appareil rapide, avait besoin d'une assez longue piste et était plutôt délicat à piloter. Je suppose que vous avez déjà compris la fin de l'histoire. Comme il avait des ailes basses, lors d'un décollage, en déviant légèrement de l'axe de la piste, une aile a accroché un des tas de cassitérite et il a fini sa course dans les matiti, avec pour double conséquence que l'appareil était irréparable et que le moniteur fut dégoûté et retourna s'occuper plus activement de son magasin portugais.

La distance de décollage à trois, donnait les mêmes sueurs froides que celles qu'avait dû connaître Lindbergh lors de son départ pour la traversée de l'Atlantique.

J'avais rejoint le poste peu avant l'accident et vous donne ma parole de n'y être pour rien. Les recherches pour trouver une nouvelle machine furent immédiatement entreprises et rapidement conclues. En attendant notre nouvelle machine nous avions consciencieusement remplacé nos heures de vol par des heures de bar qui ne pouvaient pas, elles non plus, être inscrites dans le carnet de vol. De mémorables réunions se sont notamment tenues au dancing local, réunions qui se terminaient souvent dans les hautes herbes qui ceinturaient notre local. C'était également un haut lieu de la pensée philosophique. Un soir un des participants, s'agrippant à ma chemise me dit sentencieusement, dans un hoquet de Vat 69, que ce n'était pas d'être cocu qui faisait mal, mais de le savoir. Maxime qui m'a, toute la vie, poussé à la discrétion.
Le temps que notre nouvel Auster arrive, la piste était en bon état. Côté pilotage par contre nous passions d'un appareil d'acrobatie rapide et nerveux à une machine lente et pataude conçue pour l'observation. En temps de guerre, l'équipage était constitué de trois personnes, le pilote à gauche, le radio à droite et l'officier observateur d'artillerie derrière, assis à 90°, ce qui lui donnait une très belle vue sur le terrain, le pilote étant chargé de longer la ligne de front. Devant voler lentement il était équipé d'un moteur peu puissant, mais surtout, dans notre cas, usé. La distance de décollage à trois, donnait les mêmes sueurs froides que celles qu'avait dû connaître Lindbergh lors de son départ pour la traversée de l'Atlantique.
Le lendemain de notre participation à un rallye, le plein fait et à trois à bord, il devait à peine rester 1 mètre de piste quand nos roues ont quitté le sol. En fait, je m'en foutais, je râlais sur ma nuit ratée avec une très belle femme, la Faculté m'ayant vivement recommandé de me calmer pendant quelque temps...
Nous avons profité un maximum de la machine et avons fait de très belles balades notamment en cherchant des troupeaux de buffles pour indiquer leur emplacement aux chasseurs (ou pas). Au départ d'une de ces balades, nous avions calé l'altimètre sur 0, ce



Bukavu, la cathédrale



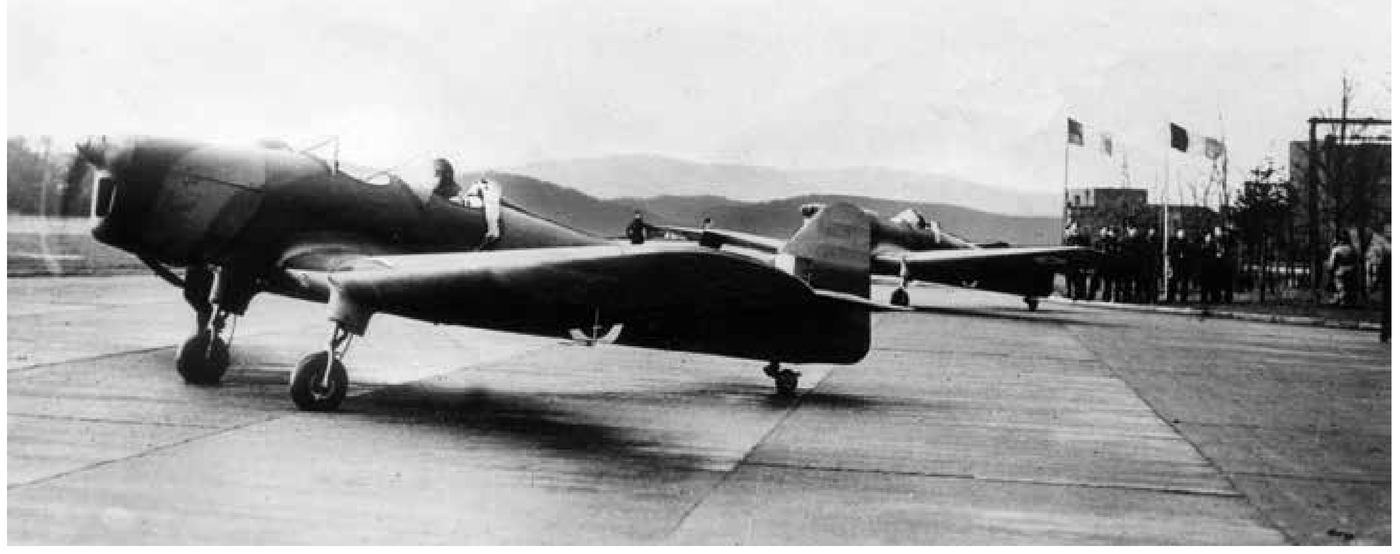
Bukavu, vue générale

qui est généralement fait pour des vols locaux. Le malheur a voulu qu'en allant survoler la plaine nous sommes descendus sous l'altitude de la piste ce qui fit que l'aiguille de l'appareil s'est bloquée sous le zéro.
Manque de pot, ce jour-là, un mécano de la SABENA a jeté un œil sur notre machine, qu'est-ce qu'on a pris ! Nous n'avions, évidemment pas de radio. À chaque retour de balade, un tour de piste réveillait Coco qui nous accueillait avec une fusée verte. Heureusement, il ne nous a jamais touchés. Ce qui nous a touchés par contre est le fait qu'un bête gicleur se soit détaché dans le carburateur entraînant un arrêt moteur en phase de décollage. Dans ce type de panne, les consignes sont strictes, surtout ne jamais essayer de faire demi-tour.

À chaque retour de balade, un tour de piste réveillait Coco qui nous accueillait avec une fusée verte. Heureusement, il ne nous a jamais touchés.

Il faut continuer tout droit en essayant de limiter les dégâts. En l'occurrence, tout droit, c'était entre deux arbres qui ralentirent l'appareil en retenant les 2 ailes. Automatiquement, nous reprîmes nos réunions en vue de rechercher un nouvel appareil. Un soir, ayant ma dose, je décide de quitter la "réunion" et de rentrer à mon logement en voiture évidemment. La police n'était heureusement pas encore équipée d'alcootest sinon notre commissaire aurait dû lui-même se mettre en taule. Au moment de partir une dame me dit qu'elle était fatiguée et me demanda de la reconduire chez elle. Bête et obéissant j'acceptai, dans ces petits patelins ce n'était jamais un grand détour. En passant devant mon appart la dame eut soudain soif, je n'avais encore rien compris.
Je lui dis que j'allais lui chercher un verre, mais elle répondit qu'elle m'accompagnait. Ce n'est que lorsque je lui ai apporté le rafraîchissement que j'ai compris qu'il était parfaitement inutile.

Mon bon coeur me valut d'être mis à la porte du club, mais peu m'importait, Il n'y avait de toute façon plus d'avion et j'avais trouvé une autre façon d'aller au ciel. ■



Le Magister avant



Le Magister après

KITAWALA AU KIVU

Inspiré des Témoins de Jéhovah ou Watch Tower, le mouvement religieux Kitawala fait son apparition en Afrique du Sud au début du XXe siècle. Il s'adapte à toutes les tribus et se propage vers le Katanga par le chemin de fer en construction.

PAR JEAN-PIERRE SONCK

En 1930, le mouvement atteint Bukama, terminus provisoire du chemin de fer BCK. Il se développe ensuite parmi les pêcheurs Baluba ya Maï le long des rives du fleuve Lualaba, puis parmi les travailleurs des mines de Manono. On suppose que sa propagation au Katanga a une influence sur les grèves déclenchées dans les mines de Manono pendant la guerre. Son but est d'imposer la modification de l'ordre établi par la force.
Le Gouverneur Général est contraint d'interdire cette secte dangereuse pour la sécurité de l'état. Un foyer du Kitawala apparaît dans la région de Lubutu au Kivu en 1937, lorsque quatre kitawalistes baluba sont envoyés par l'administration coloniale dans un Centre Administratif de Relégation du District (Card). Les Bakumu du Maniéma, anarchistes dans l'âme, sont séduits par les préceptes du Kitawala. Ils l'adaptent à leurs coutumes et à leur mentalité.

Ils intègrent leurs propres superstitions et pratiques ésotériques dans cette nouvelle religion, mais ils conservent les grandes constances du Kitawala qui sont la foi en un dieu unique, la croyance au retour du messie, libérateur de la race opprimée et la croyance au paradis, Eden terrestre où tous les noirs font peau neuve et deviennent blancs. Ils jouissent alors sans rien faire de tous les biens possibles et imaginables, tandis que les blancs, changés en noirs, deviennent leurs serviteurs. Ils croient en la réincarnation des ancêtres et à la communication avec les morts par l'intermédiaire d'une potion administrée par un Mwalimu.
En 1943, une variante du Kitawala se propage dans le territoire de Masisi par l'intermédiaire de Bushiri. Il a été baptisé par un prédicateur baluba relégué à Lubutu et prétend avoir reçu une mission de Dieu qui l'a fait descendre du ciel dans un avion pour convertir ses frères à une nouvelle religion.



François Tala-Tala, grand prêtre du Kitawala arrêté par la Sûreté Coloniale Prosur Kivu en 1955 (collection Sonck)

Au début de l'année 1944, ce mouvement connait un succès foudroyant dans l'Utunda et des centaines de Bakumu crédules croient l'heure venue de chasser les Européens. Bushiri se donne le titre de Mukombozi, le rédempteur. Il est secondé par Alleluia, Mikaeli, Kichwama et Fwamba pour dispenser les baptêmes.

Il se dirige vers Walikale avec des centaines de disciples. Trois planteurs européens sont capturés et subissent la chicotte. Les moniteurs et catéchistes fait prisonniers dans les missions sont battus à mort quand ils ne veulent pas reconnaître son pouvoir. Les hommes de Bushiri ne craignent pas les forces de l'ordre, car ils sont persuadés que les balles se transforment en eau. La révolte est surtout dirigée contre les représentants de l'administration coloniale. Bushiri prend pour guide un captif européen et se dirige vers Bukavu avec ses adeptes.
Les soldats de la Force Publique sont réquisitionnés par l'autorité provinciale pour rétablir l'ordre et le 6 mars 1944, une embuscade est dressée sur la route des révoltés. Ils sont dispersés à coups de fusils et Bushiri est fait

prisonnier avec de nombreux fidèles. Le tribunal de 1ère instance de Bukavu le condamne à mort et une centaine de ses disciples subit des peines d'internement dans un Centre Administratif de Relégation du District. Les autorités provinciales reçoivent pour instruction d'exercer une surveillance constante dans le milieu indigène touché par les sectes religieuses. Elles demandent la relégation des prédicateurs du Kitawala et de ses variantes pour éviter tout contact avec leurs ouailles. En 1949, Pierre Humblet est proposé comme secrétaire de la mission Marmite. Cette mission formée par le ministre des Colonies Wigny est chargée d'enquêter sur le problème des sociétés secrètes et des sectes politico-religieuses qui menacent la sécurité du Congo. Le lieutenant Humblet dont l'expérience du renseignement est indéniable, profite de cette mission pour évaluer les moyens d'action et l'efficacité en contre-subversion de la Sûreté coloniale et ceux du 2e Bureau du QG de la Force Publique, devenu la 2e Section lors de la réorganisation administrative du 1er juillet 1947.

En 1944, ces services de renseignement n'ont pas pu prévoir les grèves, la révolte de Bushiri et la mutinerie de Luluabourg. À l'issue de sa mission, Pierre Humblet se rend à Bruxelles et remet son rapport au ministre Wigny. Grâce aux résultats obtenus, il est chaudement recommandé au ministre des Colonies qui cherche à rendre la Sûreté coloniale plus efficace. Humblet remplace l'administrateur de la Sûreté Beaudinet et il est autorisé à engager du personnel supplémentaire. Dans le cadre de la lutte contre les sectes interdites au Congo, il se rend chez son homologue anglais à Nairobi le 3 novembre 1953 pour étudier la manière dont le Special Branch of Scotland Yard lutte contre le mouvement des Mau Mau au Kenya. Par une note datée du 11 février 1954, signée par l'administrateur de l'époque, le sous-commissaire principal Louwagie est informé de son affectation à Bukavu en tant que délégué de la Sûreté au Kivu. Les bureaux de la Sûreté provinciale sont situés à Bukavu sur la presqu'île de Nya Meme surnommée la Botte.



Deux commis de la Sûreté et deux informateurs, à droite Kiperamoto, ancienne victime du Kitawala (collection Sonck)



André Louwagie, sous-directeur de la Sûreté Coloniale Prosur Kivu (collection Sonck)

Dès son arrivée, le nouveau chef de Prosur Kivu se présente aux autorités provinciales du Kivu dans le quartier administratif. Il consacre les jours suivants à parcourir les archives de son service pour se mettre au courant des activités du bureau provincial. Il prend également connaissance du courrier parvenu à la boîte postale 313 de la Poste de Bukavu et ceux réceptionnés par l'opérateur de l'émetteur-récepteur radio. Selon les instructions reçues, il s'intéresse au problème des sectes et organise la surveillance de la région où elles sévissent.

Des dizaines de sectes sont répertoriées par l'administration de la province et il en naît continuellement de nouvelles, créées par des individus rusés qui exploitent l'attrait du mystère et la crainte de l'inconnu. Lors de sa première tournée dans la province du Kivu, André Louwagie se rend au Maniéma, région où sévit le Kitawala.

Il fait une halte à Lubutu et s'informe auprès de l'administrateur de territoire. Selon les instructions reçues des autorités provinciales à Bukavu, les autorités territoriales sont également engagées dans la lutte contre le mouvement religieux Kitawala. À Lubutu, ils sont aidés par quelques Congolais dont le chef de secteur Mathias Mbomo, alias Nyongobesa. C'est un ancien adepte qui est parvenu au grade de Purser. Il a renié la secte kitawaliste sur l'inspiration du Père supérieur de la mission catholique et surveille les propagandistes kitawala.

Des dizaines de sectes sont répertoriées et il en naît continuellement de nouvelles, créées par des individus rusés qui exploitent l'attrait du mystère et la crainte de l'inconnu.

Il était infirmier de l'administration de la Colonie en poste à Bitule et avait reçu le baptême dans la rivière Kati sous le nom de Kwokwo. André Louwagie rencontre également l'agent territorial Delplace qui lui apprend les méfaits de la secte Kitawala dans le territoire de Lubutu. Il lui raconte que la compagnie de la Force Publique en service territorial s'est livrée à une promenade militaire en 1948. Elle a traversé les régions habitées par les Bakumu, tribu la plus touchée par cette secte.
Ulysse Delplace s'inquiète, car il a remarqué une recrudescence soudaine du phénomène kitawaliste dans le territoire de Lubutu au début de l'année 1954. Les baptêmes se sont multipliés et des rumeurs ont couru sur des plans d'actions violentes copiés sur ceux des Mau Mau au Kenya. Les contacts établis avec le service de sécurité MI 5 et le Special Branch implantés dans les colonies et territoires anglais voisins se révèlent fort utiles pour connaître le mouvement Mau Mau. L'emploi d'un réseau d'informateurs indigènes est primordial pour permettre à la Sûreté de surveiller l'activité des sectes. C'est l'unique moyen de les pénétrer, car elles n'acceptent aucun Européen dans leurs rangs. Afin d'obtenir des renseignements plus objectifs sur le Kitawala, Louwagie crée plusieurs réseaux d'informateurs indépendants les uns des autres. Les membres sont recrutés dans des tribus différentes : Banyanga, Bakusu, Bambula et Bakumu. Cela permet à la Sûreté de recouper ses sources d'informations. Il faut également assurer une surveillance régulière des relégués kitawalistes, notamment ceux du camp de relégation de Masisi. Il compte encore une soixantaine d'individus internés pour la plupart après la révolte de 1944. Le grand pasteur Likoni Yafari est interné au camp de Lubutu-Twabinga, mais il a établi des contacts clandestins avec les villageois de la région et poursuit ses activités suspectes. Ses messages sont interceptés afin de l'empêcher de nuire. Le pays des Wasa situé dans la région de Walikale-Lubutu est particulièrement surveillé par les informateurs de la Sûreté. Non pas parce que le Kitawala y est plus actif, mais parce qu'il représente le point extrême de la zone contaminée. Il faut veiller à tout prix à ce que cette secte ne s'étende pas chez les peuplades voisines. Un des meilleurs informateurs d'André Louwagie est Kiperamoto. Ce Congolais est resté fidèle aux Européens durant la révolte du Kitawala en 1944. Il a été fouetté à coups de chicotte et emprisonné par les révoltés de Bushiri.
Nommé chef de village après sa libération, il a été condamné et jeté en prison pour des malversations commises par son clerc. Le commissaire de la Sûreté Louwagie prouve son innocence après une courte enquête et il est réhabilité. Le chef Kiperamoto remercie son sauveur en l'informant des faits suspects. Le 19 juillet 1954, André Louwagie se rend au tribunal de Punia pour assister au procès d'adeptes du Kitawala. Ils ont été arrêtés pour avoir participé clandestinement à une cérémonie nocturne chez le prévenu Abakasubi. Ils sont condamnés chacun à une peine de 60 jours de servitude pénale et immédiatement incarcérés dans le Centre Administratif de Relégation du District pour éviter leur fuite. Afin de lutter efficacement contre la contagion du Kitawala, André Louwagie suggère aux autorités provinciales d'éliminer toutes causes de mécontentement chez les Bakumu, car c'est une des raisons de leur affiliation à cette secte. Dans les mois qui suivent, il reçoit l'autorisation de l'administration centrale de Léopoldville-Kalina d'engager des détectives indigènes au grade de commis. Il forme personnellement Joseph Isakwa et Aloïs Mbula aux techniques d'enquêtes policières et les spécialise dans le Kitawala. Lors des tournées dans l'intérieur de la province, le commissaire Louwagie emmène les détectives indigènes dans sa voiture Fiat 1100 et les dépose près des villages suspects. À leur retour de mission, il les questionne pour tester leur formation. Ces détectives sont munis d'un appareil photo d'usage très simple et ils se font passer pour des photographes ambulants pour les besoins du service. Les clichés des suspects de kitawalisme ou d'autres activités illégales sont développés à Bukavu dans le laboratoire photo de la Sûreté provinciale. Ils figurent en bonne place dans les dossiers personnels des suspects et une copie est envoyée à l'administration centrale de la Sûreté coloniale.
Les renseignements récoltés sur les sectes par ces informateurs font l'objet d'un chapitre spécial dans le Bulletin d'Information envoyé à Léopoldville-Kalina pour exploitation. Par son informateur Nkodi Amelli, André Louwagie

L'emploi d'un réseau d'informateurs indigènes est primordial pour permettre à la Sûreté de surveiller l'activité des sectes.


Trois Kitawalistes en tenue de prisonnier au CARD de Lubutu -Sûreté Coloniale Prosur Kivu (collection Sonck)

apprend que Salumu Abotota, grand pasteur kitawaliste des Wasa, habite le village d'Omdofia. Il se rend régulièrement dans la région et y dépose discrètement le détective Joseph Isakwa. Les enquêtes menées par le détective congolais dans les villages suspects permettent l'arrestation par les autorités territoriales du grand prêtre Tala-Tala et d'un sergent-chef du Kitawala. Ils sont jugés et internés dans un centre administratif de relégation du district. La récolte d'informations effectuée par André Louwagie est appréciée à sa juste valeur à Léopoldville-Kalina, telles celles fournies le 23 juin 1956 par un informateur qui lui communique une photo du tatouage servant de signe de reconnaissance à la secte secrète Punga. La valeur de ces informations est signalée par une gradation A1, c'est la plus haute. Son origine est signalée par le nom de code de l'agent secret ou de l'informateur, par exemple WA112. L'administrateur en chef l'autorise à introduire certaines innovations dans son service et un mois plus tard, il promet au sous-commissaire principal Louwagie de porter les effectifs du bureau provincial du Kivu à cinq Européens. En récompense des résultats obtenus, André Louwagie est promu à un grade plus élevé le 1er janvier 1957.
Comme ses prédécesseurs, le nouvel administrateur en chef Frédéric Vandewalle attache une grande importance à la surveillance des sociétés secrètes. Il insiste pour que les délégués des Sûretés provinciales et leurs subalternes inspectent fréquemment l'intérieur de la province où ils sont affectés. Le commissaire principal Louwagie ne néglige aucun village pour obtenir des renseignements. L'état de sa Fiat 1100 datant de 1952 se ressent de ces fréquents déplacements sur les mauvaises routes du Kivu pour véhiculer ses détectives et ses informateurs. En 1958, il prévoit l'achat d'un nouveau véhicule et il achète une voiture Nash Rambler d'une solidité à toute épreuve. Le 1er mai 1958, il emprunte une chaise à porteur pour se rendre à Nyamaboko dans le territoire de Masisi et y effectuer une inspection.
Ce village est isolé dans la forêt du Maniéma et le chemin qui y mène est impraticable aux automobiles. Il nécessite dix porteurs. À son retour le lendemain, il doit s'acquitter de 550 FC de portage au comptable du territoire de Masisi. Ils lui sont remboursés par la Colonie. Lors de cette tournée en tipoye, André Louwagie apprend l'existence de temples et de tribunaux du Kitawala qui répriment les infractions commises à la doctrine de ce mouvement. Ce n'est souvent qu'une simple case cachée dans la forêt.

Un informateur communique une photo du tatouage servant de signe de reconnaissance à la secte secrète Punga.

Dans le Bas Congo, le mouvement de Simon Kimbangu réapparait trente-cinq années après son interdiction. Des prophètes font leur apparition en 1958 dans le pays des Bakongo et certains incitent les indigènes à ne plus payer l'impôt. Il faut rassembler tous les dossiers et rapports établis par les administrateurs des territoires où le Kimbanguisme avait sévi. Le but est de permettre à l'administration centrale de la Sûreté d'établir un fichier de tous les individus mêlés à sa naissance et à son développement. C'est également dans le Bas Congo que des soldats de la Force Publique doivent faire usage de leurs armes contre les membres d'une secte Ngounziste qui les attaquent. La Sûreté provinciale de Léopoldville se préoccupe de l'influence de cette secte Ngounziste, car elle est à l'origine de troubles politiques dans la province de Léopoldville. À la même époque, les activités de sectes criminelles prennent de l'ampleur dans d'autres régions de la Colonie, notamment dans la province Orientale où une secte d'hommes crocodiles est démantelée près de Ponthierville. Une dizaine de Congolais est mise sous les verrous dont le chef Paul Isamene, chef du clan des Panamoli. Revêtus d'une sorte de tunique en peau de saurien, ces hommes crocodiles ont assassiné et dépecé une trentaine de victimes au bord du fleuve Lualaba. Pendant ce temps, le commissaire principal Louwagie poursuit la lutte contre le Kitawala au Kivu et ce n'est pas sans danger, car les Bakumu sont passés maîtres dans l'art du poison. L'agent territorial Delplace dont l'aide a permis à la Sûreté provinciale d'identifier des prédicateurs kitawalistes, meurt mystérieusement le 22 juin 1960 à Lubutu. La documentation qu'il a réunie sur les sectes est récupérée le 7 août à son domicile par l'agent Ragoen de la Sûreté. Après l'autopsie, les viscères de l'agent territorial sont transportés en hélicoptère de la Force Publique à l'hôpital de Stanleyville pour examen. Ils disparaissent au cours des événements de juillet 1960. Peu après, le détective Isakwa, un des meilleurs limiers du commissaire principal Louwagie, disparait au cours d'une enquête à Walikale.
Le bilan de la Sûreté provinciale du Kivu est positif dans son ensemble, car aucune révolte du Kitawala n'ensanglante le Kivu durant la période critique qui précède l'indépendance.
Le virus de la politique a gagné la province et lors d'une réunion commune Cerea/Mnc/L à Walikale, Alexandre Mahamba déclare que Bushiri, pendu par les Européens à cause du Kitawala, n'a pourtant rien fait de plus que les missionnaires. Il annonce : « Le jour de l'indépendance, nous allons ériger un monument sur sa tombe ». Le Cerea d'Anicet Kashamura compte dans ses rangs des anciens relégués dont Thomas Dumas, un Kimbanguiste originaire de Thysville qui commande les militants Cerea de Kasongo et le chef Yuma Kalemire de Béni qui est un ancien relégué de Masisi. Après le départ de l'administration belge en juillet 1960, le Kitawala reprend son essor. Tout le travail effectué par la Sûreté est réduit à néant et les sectes connaissent un développement spectaculaire. ■



Major Ligiri de la branche armée du Kitawala (collection Sonck)

UN DANOIS AU CONGO

Le Kenya a accueilli Karen Blixen, le Congo Frederik-Valdemar Olsen (Kalundborg 24/5/1877 - Etterbeek 17/11/1962). Certes dans un style moins glamour, mais qui ne manque pas de panache ! Les collaborations nordiques à l'élaboration du Congo restent méconnues du grand public.

PAR EMILY BEAUVENT

La revue coloniale belge, dans cet inimitable style emphatique et pompeux qui fait aussi partie de l'histoire coloniale, situe parfaitement notre héros :
"Petit à petit, l'attention du monde se portait vers l'Afrique centrale où le roi d'un petit pays bâtissait un empire. Après les récits des mémorables explorations de Livingstone, Stanley, Cameron et autres se répandait la rumeur de la lutte (...) entreprise par une poignée de Belges contre les (Swahilis) esclavagistes qui avaient pénétré jusqu'au coeur du Congo.
La littérature militaire d'alors se nourrissait toujours des grandes guerres du passé. Et voici que s'imposaient à l'attention des milieux militaires de tous pays, en même temps que les campagnes coloniales françaises et britanniques, celles que menaient nos compatriotes dans la brousse congolaise. Dans les quiètes garnisons des pays du Nord, de jeunes officiers à l'âme ardente, rebelles aux normes des tâches quotidiennes, rongeaient leur frein; un besoin héréditaire d'évasion habitait ces descendants des Vikings. Ils répondirent nombreux à l'appel que l'État Indépendant du Congo, soucieux d'apparaître comme entité autonome, en mal de recrutement aussi lançait discrètement dans les pays dont le concours ne pouvait l'inquiéter ou lui porter ombrage (...)."

Son parcours militaire

Il touche le sol congolais pour la première fois à Boma le 26/12/1898. Sa première affectation l'envoie au NE du Congo pour rejoindre les troupes qui avaient réprimé une révolte lors de l'expédition Dhanis vers le Nil en 1896. La région d'Uvira était agitée par les Allemands qui avaient profité des troubles pour occuper une portion du territoire belge. Dans ce cadre de vigilance frontalière, Olsen crée un poste sur les rives du lac Kivu qui deviendra Bukavu. Comme souvent à l'époque, son premier "terme" s'achève par des ennuis de santé en 1901.

Son deuxième terme (octobre 1902-mars 1904) est à nouveau écourté par des crises de malaria et d'hématurie. Décembre 1905 : nommé capitaine-commandant, il dirige les territoires de la Ruzizi-Kivu, organise la défense des frontières, pacifie la région, impose une forte discipline à la troupe. Retour en Europe en novembre 1907.

En juillet 1908, les conflits frontaliers belgo-allemands au Kivu se compliquent. Les Anglais revendiquent des terres de l'époque de Speke et Grand en 1861 ! La diplomatie et surtout la stratégie militaire d'Olsen finiront par régler ce différend frontalier plutôt confus. Olsen est alors chargé de créer une force militaire au Katanga. Il y introduit entre autres l'utilisation de la bicyclette dans la FP.



F V Olsen en grand uniforme de général , bardé de décorations et casque colonial à la main. © MRA, Bruxelles

Promu major en 1914, il assure la mobilisation du Katanga, seule province possédant alors des troupes prêtes à l'action. En septembre, son bataillon de cyclistes porte "main-forte" aux Anglais de Rhodésie du Nord pour sécuriser par la même occasion la frontière katangaise. Ils y resteront jusqu'en novembre 1915.
En 1916 il se hisse au rang de lieutenant-colonel. Le dispositif des troupes belges comportait la brigade Nord qui s'occupait du territoire allemand au nord du lac Kivu, une base navale sur le Tanganika et, dirigée par Olsen, la brigade Sud qui attaquait entre les lacs Kivu et Tanganika. Olsen prend Usumbura, s'empare de Kigoma (juillet 1916) et d'Ujiji (août 1916). Le lac Tanganika est maîtrisé. Olsen progresse vers Tabora en réparant la voie ferrée que les Allemands détruisent dans leur fuite. Olsen s'empare de Tabora le 19 septembre 1916 et y plante le drapeau belge.

En 1920, il obtient la grande naturalisation belge à la suite d'un vote unanime à la Chambre et au Sénat et devient le commandant en chef de la FP du Congo belge. On lui doit l'organisation de l'armée congolaise, en vigueur jusqu'en 1960. À sa demande, il est mis à la pension en avril 1925 avec le grade de général.

Son parcours administratif

Olsen reçoit la direction de l'UNATRA (Union nationale des transports fluviaux) pour mettre fin au laisser-aller des transports fluviaux sur le bief de Léopoldville ; il fait publier des horaires, arrête la corruption, redresse les finances. Les dirigeants du CFL (Lualaba) le nomment aussi directeur général de leur société. Atteint par la maladie du sommeil, il renonce à sa carrière en Afrique, mais reste administrateur des deux sociétés.
En 1936, il devient administrateur-gérant de l'OTRACO (UNATRA + chemin de fer Matadi-Léopoldville + chemin de fer du Mayumbe), jusqu'en 1947 où atteint par la limite d'âge, il est contraint à la retraite. Un bateau courrier portera son nom.

Olsen prend Usumbura, Kigoma (juillet 1916) et Ujiji (août 1916). Le lac Tanganika est maîtrisé. Il s'empare de Tabora le 19 septembre 1916 et y plante le drapeau belge.



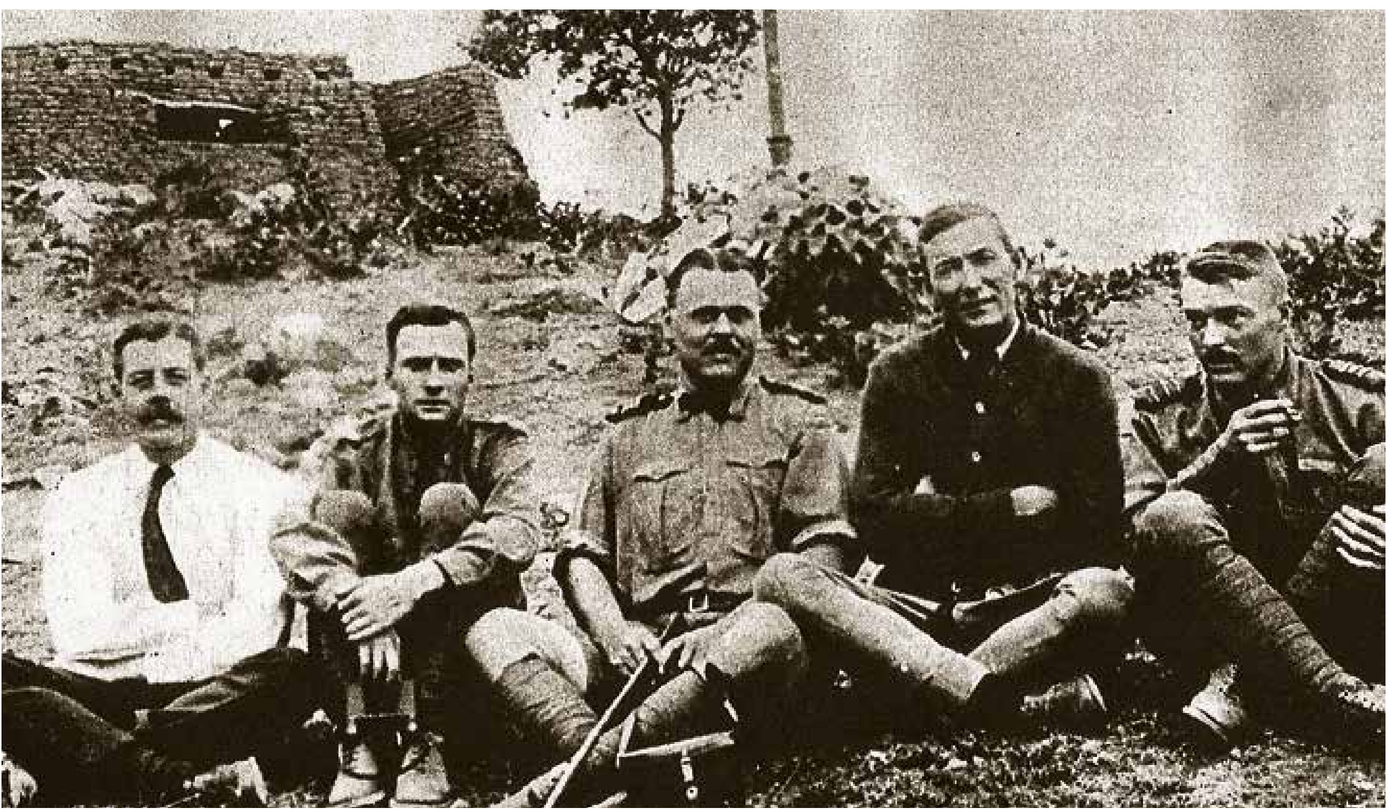
Le lieutenant Olsen en 1998 peu de temps avant qu'il quitte son uniforme danois pour le belge

Sa philosophie du développement

Le souci d'Olsen en faveur des Congolais l'amena à leur faire apprendre un métier utile pour la vie civile lors de leur passage à la FP et à créer des écoles professionnelles dans les organismes de transport qu'il administrait.
"La vie de ces pionniers aventuriers du début du XXème siècle, qu'ils soient missionnaires, militaires ou fermiers fascine encore aujourd'hui tant leur monde nous paraît étrange(...). Leur volonté, voire leur obstination, éclaire souvent notre compréhension de l'épopée coloniale." ■

Sources

Réf.1 *La revue coloniale belge*, n°77, décembre 1948, pp 792-793
Réf.2 *Biographie belge d'outre-mer*, édition Académie des Sciences d'O-M, déc. 1968, pp 783-790



1915, à la frontière nord-rhodésienne, le Major Olsen au centre

KURUKWATA

Là-haut, tout au Nord du Congo belge, dans la région de l'Ituri que monopolise la savane herbeuse aux horizons sans fin et où serpente la Bomokandi, un des affluents de l'Uele, habitent les Mangbetu et, entre les rivages du Mbomu au Nord et ceux de l'Uele, s'étend jusqu'aux frontières du Soudan et au-delà le territoire des Zande.

PAR PAUL ROQUET

Selon les historiens, ces populations seraient d'origine soudanaise voire tchadienne. Dès la fin du XVIIIème siècle, ces peuplades ont créé des royaumes célèbres et florissants. Les rares vestiges de magnifiques palais et de leurs princes subsistent encore, la description du palais du roi Munza des Mangbetu par Georg Schweinfurth atteste de l'incontestable sens esthétique de ces populations.

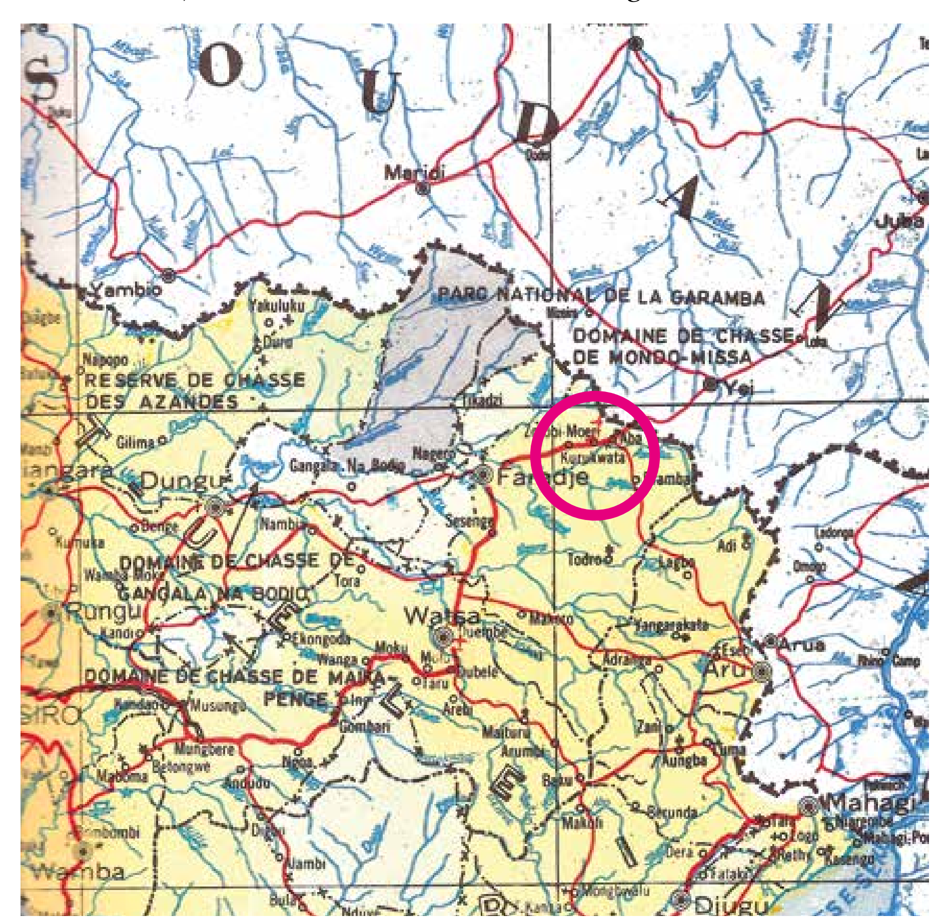
La prospérité évidente de ces royaumes déclina, hélas, au XIXème siècle sous l'emprise conquérante des esclavagistes arabes et des mahdistes révolutionnaires. En 1894, mandaté par Léopold II fer de lance antiesclavagiste, le Capitaine Franqui a comme mission, selon Charles Léonard, de reprendre aux mahdistes la région du Haut-Uele. L'expédition comprend cinq pelotons de soldats et deux pelotons Azandé du Chef Semio (Zemio). L'affrontement a lieu à Na Geru. Franqui remporte la victoire et libère ainsi du joug esclavagiste les Mangbetu et les Zandé. Cette victoire va permettre au roi des Belges de raviver d'anciens projets de la marche vers le Nil.

Une fois libérées, ces régions de l'Uele se lancent dans la modernisation des structures routières, fluviales et ferroviaires, elles permettent l'arrivée de colons et l'implantation de sociétés commerciales belges, l'État indépendant du Congo ayant fait place sur ces entrefaites au Congo belge. La Cominière s'implante via sa filiale Comuele, le groupe Empain crée la Comimor, Interfina, la SHUN et la Société du Haut-Uele.

De Stanleyville à Juba la route royale Congo-Nil se profile sur plus de 1000 kms. Un tronçon de la grande voie rêvée du Cap au Caire, dont l'expédition Chaltin, mandatée par Léopold II, avait ouvert la voie en 1897, se concrétise.

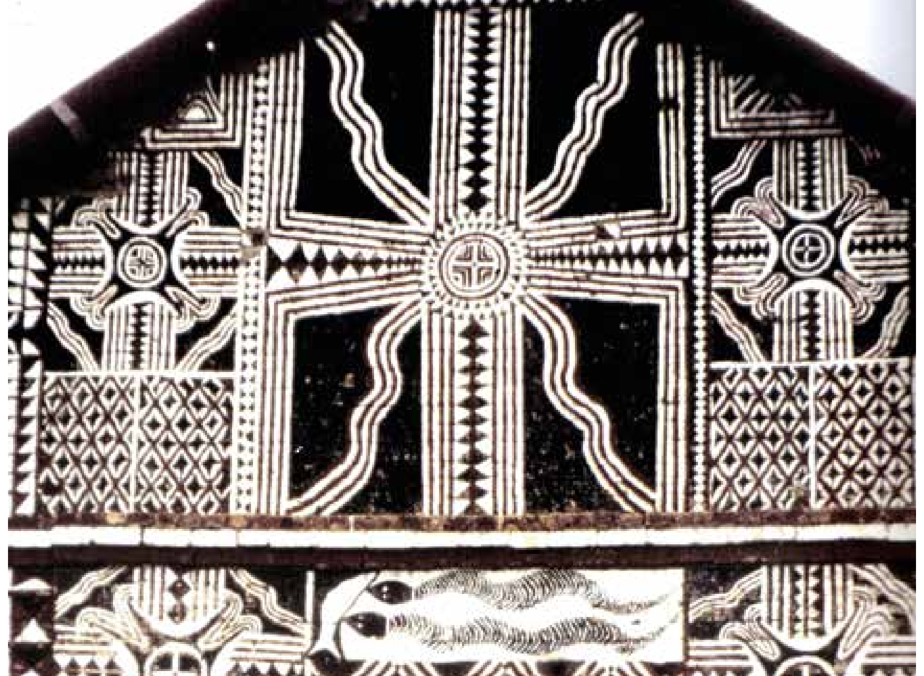
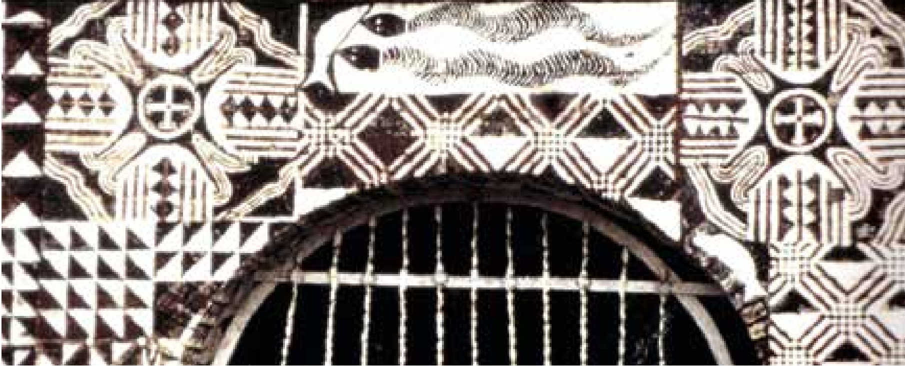
En 1920, sur la route royale entre Faradje, chef-lieu de territoire, et Aba, poste frontière du Soudan et siège de la Société du Haut-Uele et du Nil, le voyageur aura peut-être remarqué ce modeste poteau de bois qui la borde. Il indique l'entrée d'une belle et longue allée qu'on pourrait aussi qualifier de royale. Tant les vieux palmiers qui la dessinent, que les plus élevées de leurs larges pennes frémissantes sous la caresse des feux de Ra et le souffle d'une légère brise, s'entrecroisent, se rejoignent et forment le dôme d'une galerie de rêve, perdue dans l'immensité de la savane qui l'entoure.

La pancarte rustique du poteau de bois dont la simplicité tranche avec la majestueuse entrée de l'allée ne comprend qu'un mot : Kurukwata. Elle marque l'entrée d'une plantation de café de la Compagnie de l'Uele. La somptueuse allée conduit le visiteur jusqu'à l'habitation du directeur de l'exploitation. Une demeure basse, carrée, isolée comme un mas au cœur de ses plantations, bâtie à l'orée d'un pan de forêt équatoriale. Etonnant caprice de la nature et énigme irrésolue que cet îlot de la forêt résiduelle qui a survécu en gardant sa flore et sa faune



Détail de la carte de la RDC (Institut géographique du Congo, 2005).

originelles Kurukwata, joyau de pure beauté que cet ensemble oasien et caféière florissante amoureusement mis en valeur par un colon et sa famille.
Le colon est un agronome, issu d'une famille de propriétaires terriens et de scientifiques, originaire de Saxe, installée depuis 1823 au sud de Moscou, qui se retrouve un siècle plus tard en Allemagne, exilée par la révolution bolchévique. Il reçoit une bourse d'étude du fonds Cardinal Mercier en Belgique, termine l'Institut universitaire de Gembloux en agronomie tropicale. Après un stage chez Vilmorin Andrieu près de Paris dans l'étude de la sélection des plantes, il embarque avec un associé sur l'Anversville le 6 novembre 1928 pour aller fonder une plantation de café au Congo belge. Pour le compte de la Compagnie de l'Uele, ils achètent au Vicomte de Jonghe d'Ardoye, qui quitte l'Afrique pour raison de santé, deux terres dans la région du Haut-Uele, et lancent les travaux de mise en valeur, malgré la crise économique qui sévit à ce moment-là, véritable défi contre le mauvais sort et acte de foi de pionniers qui croyaient à la terre africaine. Ils réussirent à créer une plantation de polyculture sur environ trois cents hectares en ajoutant au café, des plantes telles le tung, le lemon-grass et un verger de fruits. Environ 400 travailleurs noirs les secondent dans un climat de discipline, de confiance et de respect réciproque.
L'enchantement de ce site ne peut faire oublier la rudesse de l'exploitation du domaine, ni les rigueurs d'un climat équatorial allant de six mois de pluie journalière à six de sécheresse sévère, ni les feux de brousse ravageurs pour les récoltes ni la hantise de la première pluie qui fera fleurir les caféiers. Il n'efface pas non plus l'isolement et une certaine solitude sociale des colons européens, compensée il est vrai par l'attachement, pouvant aller jusqu'à la complaisance, avec les natifs. Nous sommes loin du village déjeté. Les cases y sont soigneusement alignées. Et s'il donne à l'indigène l'impression d'isolement il offre en même temps la possibilité d'avoir un champ personnel où il peut cultiver maïs, éleusine et sorgho. Ensemble ils remportèrent une victoire contre une nature qui ne semblait guère propice à semblable mise en valeur. Sans doute les acheteurs ne sont pas loin - la Shun prend le café, la Comuele le lemon-grass, la Cotonco le tung. Encore fallait-il une exacte connaissance des potentialités des sols et la patiente application à rechercher les meilleures méthodes.
La vie que mènent les Européens au sein de cette sympathique entreprise, explique Colette Marrès, se déroule en communion avec la nature, sa forêt et sa savane, ses cultures et ses fleurs et aussi ses animaux qui peuplent le voisinage. La forêt il est vrai héberge des lions, des léopards et des hyènes. Les enfants du directeur ne manquent pas de vous présenter leur léopard au biberon, leurs hylochères et leurs antilopes. Ils ne font pas moins bon ménage avec ceux-là que leurs congénères du nord avec leurs pintades, canards, oies, lapins, ânes et chèvres. Le plus pittoresque est sans doute de pouvoir contempler de son fauteuil la sarabande criarde que mènent d'arbre en arbre les tribus de colobes, les chimpanzés plus discrets ne se révélant que la nuit, avec des cris qui vous donnent la sensation un peu effrayante d'être absolument perdu au sein d'une jungle profonde. L'accueil des hôtes, simple et charmant, vous attache encore davantage à cet oasis que l'on quitte à regret emportant l'un des plus beaux souvenirs de ses randonnées congolaises, conclut Colette Marrès.
Et quand la nuit tombe sur Kurukwata et accroît un peu plus le sentiment de solitude, le vrombissement des gros camions, contraints de changer de vitesse, donne aux isolés de Kurukwata l'impression réconfortante, l'espace d'un moment, de ne pas être complètement seuls au monde. ■



Façade du tribunal traditionnel de Matari. Art pictural mangbetu. © détail d'une photo de A. Turconi

Sources

- Charles Léonard, Congo, l'autre histoire, Bruxelles, Masoin 2014
- Angelo Turconi, Infini Congo, Silvana Editoriale, 2010
- Marisha de Schlippe, Souvenir d'Uele
- Echo de Stan, article de Colette Marrès, paru en avril 1947

Remerciement

Le directeur de la plantation de Kurukwata était le père de Marisha de Schlippe, qui reçoit ici tous nos remerciements pour avoir partagé ses souvenirs d'enfance.

MOREL !


Léopold II

Dans le n° 39 de Mémoires du Congo, les lecteurs ont eu le plaisir de découvrir la remarquable trouvaille de M. Robert Devriese, Président de l'UROME dans La Pall Mall Gazette du 22 février 1894 : "Eloge de la colonisation belge", par le massacreur de Léopold II et de la dite colonisation.

PAR CHARLES LEONARD*

Voici deux extraits de cet éloge au titre d'entrée en matière :

• (a) Les louanges d'Edmund Morel jeune idéaliste pacifique : *"L'œuvre accomplie par les Belges en Afrique tropicale peut se comparer favorablement à celle de n'importe quelle autre nation. En dépit de la conduite d'une demi-douzaine de scélérats tels qu'on en trouve dans n'importe quel pays, les Belges ont beaucoup de raisons d'être fiers.*
Nous ne pouvons leur rendre pleine justice ici. Nous ajoutons seulement que quand viendra l'heure d'écrire l'histoire de l'Afrique depuis son partage entre les Puissances, l'une des pages les plus brillantes sera celle qui racontera la construction du Chemin de fer du Congo qui a été menée avec une hardiesse d'initiative, un zèle sans failles et une ardeur toujours soutenue qui n'ont pas été surpassés par les annales de la colonisation". (Ref 1.)

• (b) Les critiques de Morel, à l'époque citoyen français, vis-à-vis de son futur pays d'adoption, la Grande-Bretagne : *"Nos propres états de service sont-ils aussi parfaitement irréprochables ?*
Est-ce qu'actuellement nous n'avons pas un système fort proche du travail forcé dans une grande partie de nos possessions sud-africaines ? " (Ref 1.)

Questions bien embarrassantes pour les anciens esclavagistes responsables quelques décennies plus tôt de la mort de plusieurs millions d'esclaves noirs transportés dans des conditions inhumaines vers les Amériques.

1. Edmund Dene Morel

Né à Paris le 2 juillet 1873, perd à l'âge de 9 ans son père Georges Edouard Morel de Ville, fonctionnaire français, de religion protestante.
Sa mère, Emmeline de Horne, d'origine anglaise, née dans une "English Quaker Family", l'élève en français, puis l'incite à l'âge de 16 ans à poursuivre ses études en Grande-Bretagne où il deviendra parfait bilingue, ce qui l'aidera en tant qu'écrivain et futur journaliste international (Grande-Bretagne, Etats-Unis, France, Allemagne). En 1890, à l'âge de 17 ans, Morel est engagé comme agent administratif de la compagnie maritime "Elder Dempster Congo" qui assure la liaison mensuelle régulière entre le port de Liverpool et le port de Boma, capitale de l'EIC. En 1892, après la décision du Roi Léopold II de réserver le monopole de l'importation du caoutchouc congolais au port d'Anvers, la "Elder Dempster Congo" va continuer à assurer le même service à destination du port d'Anvers.
"Des marins noirs et blancs passant par son bureau, il entendait des tas d'histoires tant positives que négatives, mais toujours captivantes provenant d'Afrique centrale dont aucun journal ne parlait. De toutes ces informations qu'il glanait, il réalisait que cette partie de l'Afrique dont il s'occupait était le théâtre de rivalités internationales importantes..."

À 20 ans, en 1893, il publie son premier article dans la "Pall Mall Gazette". Devant le succès, d'autres articles suivirent et le 22 février 1894, dans le même journal, il loue les Belges pour l'énergie avec laquelle ils s'attaquent aux difficultés auxquelles ils sont confrontés de toutes parts.
(Ref 2. p 507 §4)
À partir de 1895, la Société Dempster lui confie la direction de son département Congo. Cette fonction l'obligea à se rendre régulièrement à Bruxelles, aussi bien pour prendre contact avec le personnel que pour discuter affaires avec les responsables de l'EIC". (Ref 2 p508 §3).
En peu de temps, ce jeune journaliste français, qui commence à être connu, a tissé un remarquable réseau d'informateurs auxquels vont bientôt s'ajouter les missionnaires protestants, Suédois, Anglais et Américains, sans compter son ami de toujours, l'Irlandais Roger Casement, Consul de Grande-Bretagne au port congolais de Boma, capitale de l'EIC.
Lors d'un séjour à Bruxelles, il rencontrera également Emile Vandervelde, parlementaire du parti ouvrier belge.
En ce qui concerne le caoutchouc, signalons que de 1889 à 1908, le port d'Anvers importe 50.000 tonnes de caoutchouc tandis que Liverpool et Londres pendant la même période en importent 300.000 tonnes. (Ref 2. p445 dernier §) A cette époque la petite Belgique était classée deuxième puissance industrielle du

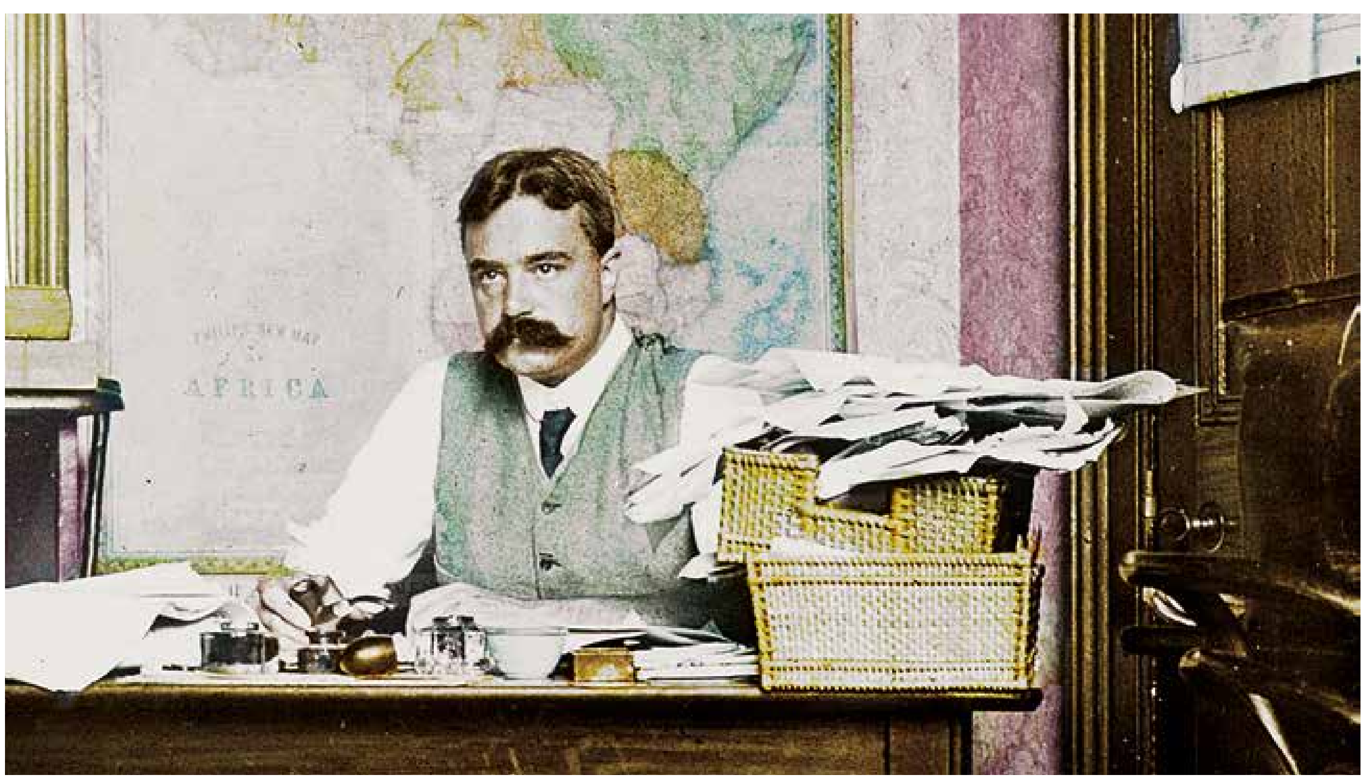
monde, la Grande-Bretagne occupant la première place.
Lorsqu'il découvre les scandaleux échanges commerciaux qui s'installent entre les pays colonisateurs et leurs colonies, sans parler des dures conditions de travail imposées aux Africains à peine libérés de plusieurs siècles d'esclavage, le jeune journaliste idéaliste humanitaire s'insurge contre tous ces scandales.
Toutefois, en tant que journaliste français, il est conscient que sa liberté d'expression est limitée, tout au moins vis-à-vis de la Grande-Bretagne, son futur pays d'adoption. La Grande-Bretagne, le plus important possesseur de colonies d'Afrique a été quelques années plus tôt le plus important pays esclavagiste européen. Faut-il ajouter qu'elle est responsable de la mort de plusieurs millions d'Africains durant leur transfert inhumain vers les Amériques. Dès 1895, le Roi Léopold II et la Belgique vont devenir victimes de violentes attaques.
En 1896, suite à son mariage avec une anglaise, une loi lui octroie la nationalité britannique. (Ref 2 p509 avant-dernier §)
En 1901, il est licencié par la société "Elder Dempster Congo", ce qui va le priver de nombreuses sources de renseignements et lui nuire en lui compliquant la tâche de recoupement de ses informations. (Ref 2. p 510 §4)

2. Edmund Morel lance son propre journal le "West African Mail" le 3 avril 1903

Suite aux décrets de 1891 et de 1892, le Roi Léopold II décide de réserver à la Belgique le monopole des importations de caoutchouc et d'ivoire. Dès lors, Liverpool perd ce monopole au profit de la Belgique et du port d'Anvers.
Dès 1894, John Holt, Président de la Chambre de Commerce de Liverpool parvient à soumettre cette affaire du monopole perdu par le port de Liverpool au profit du port d'Anvers à l'attention de la Chambre des Communes et déclenche ainsi une campagne internationale contre la gestion du Roi dans ce domaine.
Licencié en 1901 par la société "Elder Dempster Congo", Morel, déjà connu comme journaliste, rencontre John Holt, qui va non seulement l'engager, mais aussi assurer le financement du "West African Mail". Edmund Morel qui connait l'Afrique Centrale par ses informateurs (car il n'y est jamais allé) accepte, d'autant plus qu'il sait que dès 1894, John Holt est parvenu à soumettre ce dossier à l'attention de la Chambre des Communes.
La campagne de presse de Morel semble ainsi bel et bien inspirée par la Chambre de Commerce et par les marchands de caoutchouc du port de Liverpool qui lui assurent son gagne-pain. Sous le couvert de prétextes humanitaires qu'il va abandonner, ce sont bien les intérêts des marchands anglais qu'il va défendre en calomniant Léopold II et la Belgique.
Les campagnes de désinformation vont se multiplier et iront jusqu'à signaler des excès commis dans la région minière du Sud Katanga où même en cherchant, on n'a jamais rencontré une liane de latex.
Le "West African Mail" se consacrait surtout aux informations sur l'EIC, son cheval de bataille.

3. En 1904, Léopold II, seul chef d'État à l'avoir fait, décide d'envoyer une Commission Internationale d'Enquête au Congo

Le rapport de cette Commission Internationale d'Enquête a été publié en septembre 1905 dans les numéros 9 et 10 du Bulletin Officiel de l'État Indépendant du Congo. Il sera en outre envoyé à toutes les puissances coloniales, y compris la Grande-Bretagne .
La Commission ne révèle aucun massacre; elle constate dans son rapport de 123 pages, communiqué en septembre 1905, que les efforts demandés aux récolteurs de latex sont excessifs et de plus les obligent à s'absenter plusieurs jours



Edmund Dene Morel

par mois de leur village pour atteindre la production exigée.
D'autre part, les primes accordées aux agents de l'État, en fonction de leur rendement, les incitent à trop de zèle vis-à-vis des agents du privé. Ces agents sont insuffisamment encadrés et surveillés. Leur contrôle s'avère d'autant plus compliqué qu'ils sont en service dans un Empire situé à 7.000 km de la Belgique et où on se déplace beaucoup à pied et que le pouvoir ne dispose que de quelques centaines d'Européens. (ajouté par l'auteur de l'article)
La Commission constate également que les impôts perçus sont beaucoup trop lourds. Ainsi les compagnies concessionnaires ne purent plus prélever d'impôts, lesquels relevaient désormais de la compétence exclusive de l'État. D'autre part, au lieu d'être comptés en heures de travail, les impôts étaient désormais fixés en monnaie.

Quant aux excès relevés par la Commission d'Enquête, Barbara Emerson, historienne anglaise, précise dans son livre *Le Royaume et l'Empire* : “A la suite du rapport de la Commission d'Enquête, le Roi avait promis des réformes. Qu'aurait-il pu faire d'autre ? Un train de pas moins de vingt-quatre décrets fut annoncé en juin 1906. Sur deux points, ils allaient même au-delà des recommandations de la commission”. (Ref. 3. p253-254)

4. "Congo Reform Association"

En février 1904, Morel fonde avec son ami Roger Casement la "Congo Reform Association".
Influencé par ses nouvelles sources d'information (les missionnaires protestants, son ami Roger Casement et le parlementaire socialiste belge Emile Vandervelde), Morel va se déchaîner à partir de la fondation de la "Congo Reform Association". Il accuse alors l'EIC de ne pas être un État, mais une entreprise privée dirigée par un seul homme, Léopold II, entreprise qui réduit les Congolais à l'esclavage dans la récolte du latex.
Bientôt ce journaliste est remarqué par le Secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères Edward Grey. La "Congo Reform Association" bénéficie dès lors de l'aide d'un groupe d'écrivains ainsi que de celle de plusieurs parlementaires qui s'inscrivent comme membres actifs de l'Association.

Tout ce beau monde qui espère récupérer le Congo prépare de violentes attaques contre le Roi Léopold II.
La Chambre des Communes, après avoir examiné le rapport de la Commission d'Enquête Internationale communique par la voie d'Edward Grey, Secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères, ses décisions à la "Congo Reform Association".

Le rapport est adressé à Monsieur Morel en tant que Secrétaire Honoraire et Directeur de l'Organe Officiel et des publications de la "Congo Reform Association". (Ref 2. p 514 dernier §)
L'Association décide "les nécessités absolues et immédiates consistant à procéder à la liquidation de l'EIC et à son partage parmi les Puissances". Annexée à cette déclaration, une carte précise les nouvelles limites du Congo. (Ref 2. p557 les 2 derniers §)

Il va sans dire que ces limites ont été étudiées par et pour la Grande-Bretagne. Cette fois, le masque est tombé. Morel, l'idéaliste humanitaire qui faisait l'éloge de l'action des Belges dans l'EIC abandonne son masque d'idéaliste et se comporte comme un calomniateur. Et ce n'est pas fini, durant la guerre 1914-1918, il va trahir sa patrie d'adoption au profit de l'Allemagne et sera condamné à plusieurs années de prison.

Quant à son informateur et ami Casement, il sera pendu pour trahison à la Tour de Londres. Certains prétendent que son attachement à la cause irlandaise lui aurait valu la peine de mort.

RED RUBBER

THE STORY OF THE RUBBER SLAVE TRADE FLOURISHING ON THE CONGO IN THE YEAR OF GRACE 1906

BY

E. D. MOREL

AUTHOR OF "AFFAIRS OF WEST AFRICA," "THE BRITISH CASE IN FRENCH CONGO," "KING LEOPOLD'S RULE IN AFRICA," "THE TREATMENT OF WOMEN AND CHILDREN IN THE CONGO STATE," "THE CONGO SLAVE-STATE," "THE DEVELOPMENT OF TROPICAL AFRICA BY THE WHITE RACES," "LE CONGO LÉOPOLDIEN" (WITH PIERRE MILLE), ETC., ETC.

WITH AN INTRODUCTION BY

SIR HARRY H. JOHNSTON, G.C.M.G., K.C.B.

AND TWO MAPS

Le fameux livre de Morel

5. Mark Twain

Ecrivain très populaire aux Etats-Unis, défenseur des opprimés, Mark Twain attaque tout ce qui lui parait injuste. Morel le rencontre en 1904 et lui expose le traitement injuste et inhumain qui serait, selon lui, infligé aux ramasseurs de latex. Mark Twain convaincu lui promet son aide et fin 1905, il termine un violent pamphlet contre le Roi présenté comme un tyran barbare dans le "Soliloque du Roi Léopold". L'auteur qui ne connait ni le Congo, ni le Roi ne semble pas non plus connaître les implications du caoutchouc dans la motivation réelle de Morel. Le pamphlet sera publié à Boston en 1905 par la section américaine de la "Congo Reform Association" récemment installée à Boston par Morel.
La préface de Morel met toutefois le lecteur en garde contre les exagérations de l'auteur et l'extravagance des chiffres avancés (dix millions de morts et massacrés).
Dans ses propres écrits, Morel cite le chiffre de un million et demi dont majoritairement des victimes de maladies telles que la variole et la trypanosomiase. (Ref 4.) ■



Saignée d'une liane de latex

Références

1. Edmund Dene Morel Pall Mall Gazette du 22 février 1894.

2. Guido De Weerd. *L'État indépendant du Congo*. Guido De Weerd, Ed. DYNAMEDIA, Chaussée d'Alsemberg, 999 - 1180 Bruxelles.

3. Barbara Emerson : *Léopold II le Royaume et l'Empire*. Ed. Duculot, Paris-Gembloux.

4. Les renseignements sur Mark Twain sont extraits d'une conférence donnée par Liane Ranieri, Docteur en histoire de l'Université de Bruxelles, conférence publiée p 37 du n°4 de la Revue Générale du 4 avril 2005.
Cette conférence de Madame Ranieri sur le Soliloque du Roi Léopold II fut donnée en 1997 à l'invitation du Centre d'études Mark Twain à l'Université de la ville d'Elmira dans l'Etat de New York.

*Brève esquisse biographique de C. Léonard

Naissance à Lamorteau en Gaume en 1927.

Carrière militaire en Belgique (49-53), puis au Congo (54-60). Carrière civile au Congo au

Ministère du Plan, au département de l'Economie nationale, à la Coopération belge (CTB).

Rédige pas moins de 26 Annuaires statistiques du Zaïre (61-87)

Se met au service de la coopération allemande (GTZ), de 83 à 93.

Publie en 2014 : *Congo, l'Autre Histoire*.

KALUNDA

La littérature écrite par des Belges à propos du Congo, et parfois au Congo, est relativement abondante. C'est un des meilleurs témoignages à propos du passé, non pas tant peut-être parce qu'il rendrait compte des réalités de l'époque (il les déforme plus ou moins fort, pour des raisons d'abord... littéraires), mais parce qu'il a recueilli des imaginaires, des rêveries, des utopies ou des contradictions, qui sont des faits d'histoire eux aussi et qu'en général le discours (non littéraire) de l'époque cherche au contraire à ne pas dire, à nier ou même à combattre.

PAR PIERRE HALEN*

Cette fois-ci, j'évoquerai un curieux objet littéraire : la "nouvelle congolaise" intitulée Kalunda, due à un certain Jacques Leclère et publiée "chez l'auteur" à Bruxelles en 1948. Mon exemplaire porte le numéro "198", ajouté au moyen d'un cachet, pas loin de l'achevé d'imprimer qui indique la date du 25 janvier 1948. L'auteur donne son adresse de l'époque : "7, rue de la Probité à Ixelles". L'écrivain aurait donc fait imprimer à ses frais un petit nombre d'exemplaires de son ouvrage : 250, 300 ? Davantage ?

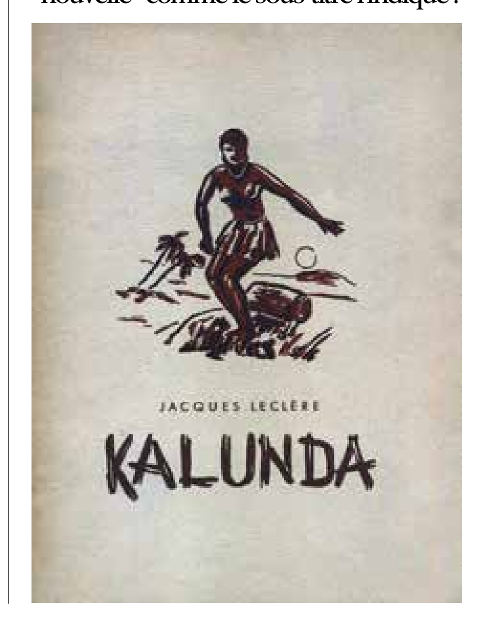
Le fait est probablement qu'il n'était pas bien inséré dans un milieu littéraire qui l'aurait aidé à publier cet ouvrage chez un éditeur ayant pignon sur rue (et aussi à réviser son texte avant de l'imprimer). Mais des notes sont en désaccord avec ces mentions : la première est l'indication selon laquelle ce petit roman a été écrit et achevé à "Liège, [en] janvier-avril 1945", trois ans plutôt. Il est évidemment possible que Jacques Leclère ait déménagé de Liège à Bruxelles entre-temps. Mais l'intervention d'un certain "G. Leclère" en tant que signataire, à "Ixelles, le 13.12.1947", d'une brève "Préface" laisse penser que l'adresse ixelloise est plutôt celle de "G. Leclère" que celle de Jacques, en réalité : comme c'était la règle, les "coloniaux" étaient supposés avoir pour seul domicile officiel une adresse en Belgique (une disposition qui, à elle seule, témoigne du rapport que le Royaume a voulu avoir avec un territoire qui ne pouvait être à ses yeux qu'une colonie d'exploitation). Ce "G. Leclère" est probablement le frère aîné, peut-être le père ou l'oncle de Jacques. Il est par ailleurs l'auteur d'une aquarelle reproduite en tête de ce volume et figurant le personnage de Kalunda dans la posture traditionnelle de la jeune fille porteuse d'eau.
Au bas de l'aquarelle, sa signature est lisible : "Georges Leclère". Le scénario probable est que l'auteur, ayant achevé la rédaction de cette histoire à Liège au printemps de 1945, l'a laissée entre les mains de son parent bruxellois avant de repartir au Congo, à charge pour ce parent de la faire éditer, projet qui aboutit deux ans plus tard à cette impression commandée en décembre à quelque imprimeur non précisé. Un imprimeur bruxellois ? peut-être que non ; il n'est même pas à exclure que ce soit l'ouvrage d'un imprimeur au Congo, ce que pourrait illustrer une recherche consacrée au graphisme.

L'impression elle-même est d'une bonne qualité, et n'a guère vieilli en 70 ans ; en revanche, la composition du texte est l'œuvre d'un amateur, et en tout cas n'a pas été relue très attentivement.

Que savons-nous de Jacques Leclère ? D'après la préface due à Georges, il "est né le 3 octobre 1925 à Lokandu (Centre militaire sur le fleuve Congo dans le Maniema) en Afrique centrale. Après six ans de séjour à Lokandu et trois années à Niemba (Katanga), il rentra en Belgique pour y poursuivre ses études [...]". Kalunda est donc l'œuvre d'un jeune homme de 20 ans, sans doute encore étudiant à Liège ; vraisemblablement, il s'agit de la même personne que celle qui va bientôt publier plusieurs ouvrages à Elisabethville, à commencer par Elle, un "poème en prose" non daté, édité par l'auteur ; Glas, un recueil de contes, datant sans doute de 1951 ; Dumina ou la légende fantastique, datant de 1952 : trois ouvrages non retrouvés, et apparemment absents des bibliothèques belges.

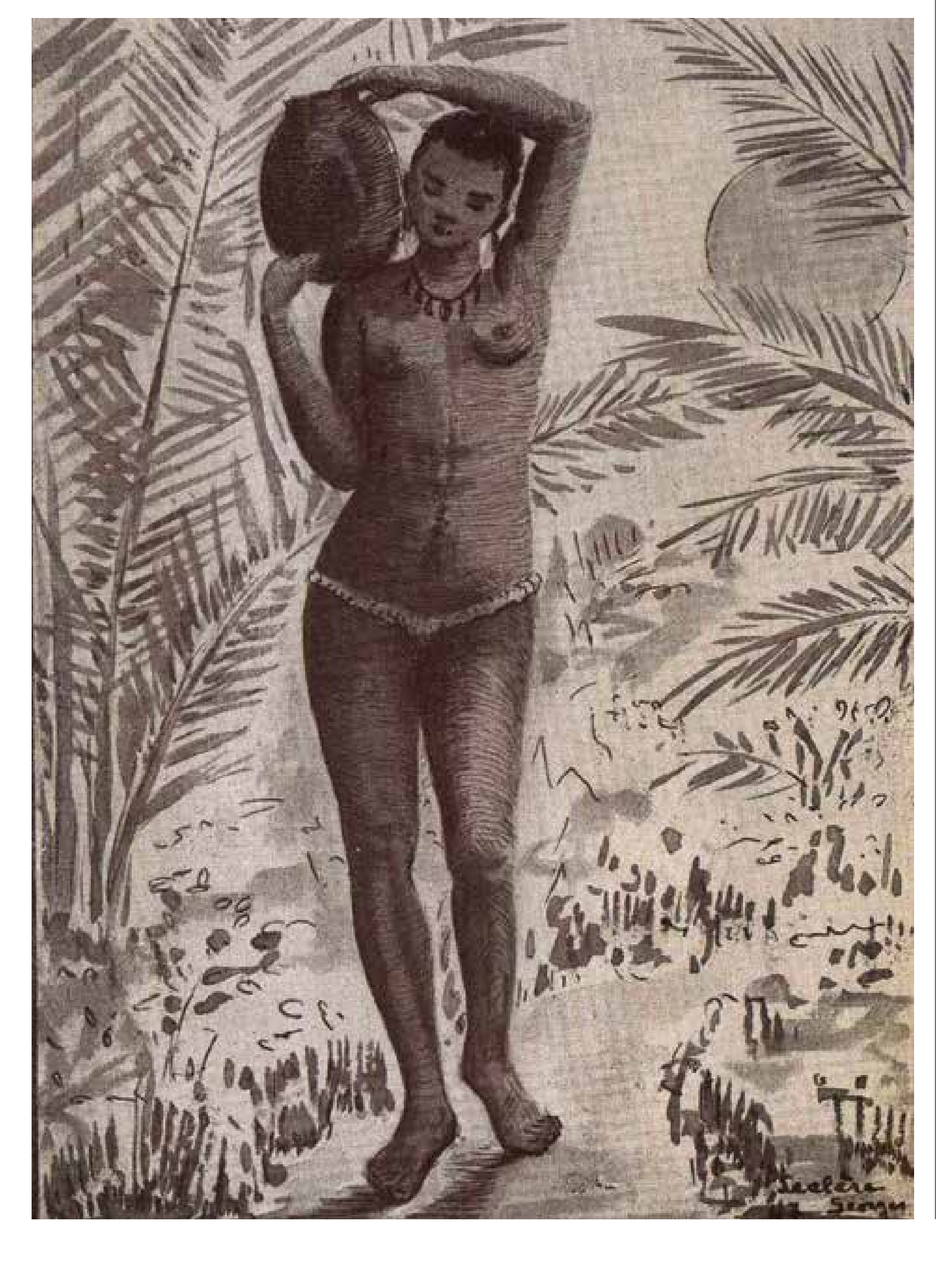
Ce qu'il a publié en Belgique, en revanche, qu'il s'agisse de l'une ou l'autre contribution à la Revue nationale ou à la Revue coloniale belge, est plus accessible, de même qu'un recueil de contes publié à Malines en 1954 sous le titre de Likundu. Tout renseignement à propos de la vie et de l'œuvre sera bienvenu !

Kalunda, dont le récit est assez romanesque par certains aspects, est-il une "nouvelle" comme le sous-titre l'indique ?



Evitons de réveiller ici le débat entre les théoriciens de ces deux genres. Disons simplement qu'il ne faut pas se fier à la relative brièveté de ce livre qui ne comporte que 80 pages, mais dans une police relativement petite et une mise en page relativement serrée. L'histoire, dont il va être question ci-dessous, a en tout cas l'ampleur d'un roman et pourrait tout aussi bien être rangée dans cette catégorie.

L'appellation de "nouvelle" a sans doute été préférée par l'auteur parce qu'elle illustrait davantage sa recherche stylistique (et narrative) du raccourci et de l'ellipse, parfois du sous-entendu. Les faits, en tout cas, sont souvent livrés au lecteur de manière indirecte et une bonne partie d'entre eux sont à deviner, au contraire des observations concernant la nature, lesquelles sont souvent développées en tableaux hauts en couleurs et animés. Kalunda est donc à la fois un récit poétique, présentant de nombreux passages d'un grand lyrisme descriptif, et un roman dont l'auteur a voulu suggérer plutôt que dire les aspects romanesques, alors qu'il ouvre au contraire bien grandes les vannes d'une inspiration à la fois picturale et religieuse au sens large, car ses tableaux de la nature sont mêlés à l'évocation d'un Dieu majeur pour Kalunda, le Soleil / Mungu Jua, et d'un dieu mineur, la Lune/Mwezi (inutile, bien sûr, d'y chercher le résultat d'une longue enquête ethnologique). C'est aussi un essai de "roman nègre", un genre qui s'était développé durant l'entre-deux-guerres et qui repose sur le principe de faire voir les réalités sociales ou naturelles à partir d'un point de vue africain, ou supposément africain : le fait est que l'auteur a voulu ici un narrateur qui se situe le plus possible à l'extérieur des personnages, en particulier du "blanc", qui reste ainsi nommé de façon pour le moins impersonnelle ; en même temps, cette extériorité s'accompagne d'une proximité très étroite avec le point de vue de la protagoniste dont la sensibilité et les émotions sont en quelque sorte reconstituées pour le lecteur.



Enfin, Kalunda est aussi à sa manière un recueil de "croquis congolais" qui s'enchaînent, du fait de sa construction fragmentée.
Dédié par l'auteur "à [s]on pays natal", Kalunda pourrait en tout cas à divers titres faire partie de la littérature congolaise plutôt que de la littérature belge. Il y a cette dédicace, et l'identité générique de cette "nouvelle congolaise" ; il y a par ailleurs ce titre emprunté à l'onomastique congolaise et, plus fondamentalement encore, ce centrage de l'histoire sur un personnage congolais dans un cadre congolais, d'un Congo "profond", en outre, puisque c'est la sensibilité d'un village de la brousse qui est reconstituée.

On pourrait ajouter les effets de couleur locale qui sont suscités par les nombreux termes et expressions empruntés aux langues africaines (avec des notes en bas de page pour la traduction).

Mais, à tous ces aspects, on doit encore ajouter un enjeu central : la dimension symbolique, pour ne pas dire allégorique, même, du récit. Le sous-titre "nouvelle congolaise" pourrait bien, en effet, ne pas renvoyer au genre littéraire, mais devoir être lu au sens littéral : Kalunda est la "nouvelle Congolaise", la Congolaise nouvelle si l'on préfère, en référence au "vin nouveau" qui réclame de nouvelles outres, à peine de se dégrader.

Or, c'est avec insistance que l'auteur appuie le trait dans le tableau très négatif, archaïsant et brutal, qu'il donne de la société africaine traditionnelle, une société dont la jeune fille ne veut pas forcément

sortir, mais qu'elle veut voir transformée, conformément aux valeurs auxquelles elle aspire, à commencer par le respect des femmes.

La jeune Kalunda erre comme une âme en peine aux abords d'un village qui semble arriéré, elle-même n'ayant pas les mots pour se construire un destin propre, mais cherchant néanmoins à se faire comprendre du "blanc" et comptant sur lui. Or, celui-ci, qui est né au Congo et parle parfaitement la langue de Kalunda, qui en outre est attiré par elle, ne la comprend pas.

Pire : on devine finalement que, nouveau croco, il l'a fait enlever alors qu'elle se reposait au bord de la rivière. Il la fait ensuite amener très loin, à la ville, et il lui fait un enfant avant de l'en priver en rentrant en Métropole. D'où, à la fin du roman, ce qui ressemble plus ou moins à un suicide, ou à une mort acceptée par Kalunda en offrande au dieu solaire. (L'auteur n'explicite pas, en revanche, ce qu'il adviendra de cet enfant conçu en commun dans le malentendu, et qu'un seul des deux s'est approprié).

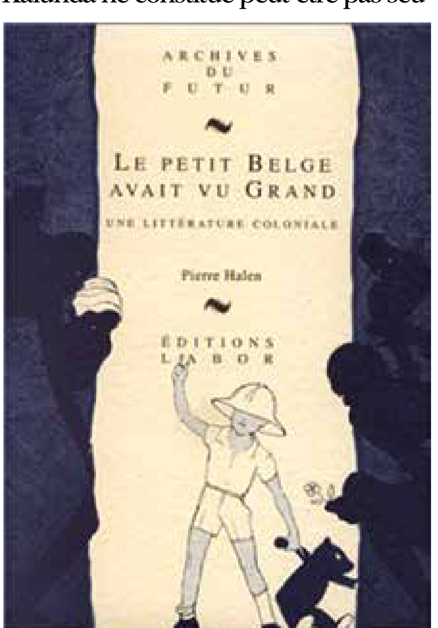
L'allégorie est de toute évidence bien sentie : la tutelle belge est perçue comme déceptive parce qu'elle ne répond pas (ici : pas assez, pas assez vite), voire parce qu'elle apparaît comme complètement sourde et aveugle au vrai désir du peuple congolais incarné par la figure allégorique de Kalunda, un désir qui est un désir d'association étroite et, dès lors, d'accélération des processus de transformation historique. Que ce soit une jeune fille nubile qui incarne cette volonté d'émancipation n'est évidemment pas dû au hasard, puisque cela relève d'une grammaire symbolique générale (la jeune fille allégorie de la nation) et en même temps d'une raison sociologique : l'éducation des jeunes filles apparaissait depuis longtemps comme l'enjeu essentiel des processus de changement social.

Que les autorités coloniales aient été, néanmoins, plutôt lentes à y consacrer les moyens nécessaires, c'est précisément ce que semble tenter de dire le jeune auteur qu'est à ce moment Jacques Leclère. Enfin, tout ceci fait mieux comprendre le sens des descriptions négatives très appuyées que le narrateur donne des milieux coutumiers. D'après la tendance dominante dans les années 1970-80, ces visions péjoratives, ces "images du noir" comme on disait à l'époque, s'expliquaient en fonction du concept d'idéologie hérité du marxisme : ces images étaient en réalité des constructions discursives destinées à masquer des réalités économiques d'exploitation, voire de spoliation, en justifiant la domination coloniale par la "mission civilisatrice" qui n'était en réalité qu'un écran de fumée.

On trouve ce schéma d'explication hérité de Marx et d'Engels chez Lénine, ce qui est assez logique, plus tard chez Césaire, plus tard encore chez Saïd, pour ne mentionner que quelques points de repères historiques. Or, ce schéma simpliste ne fonctionne pas pour Kalunda, parce que la critique des mœurs coutumières y accompagne, voire y est au service d'une critique du régime colonial auquel il est reproché de ne pas assumer vraiment, ou en tout cas pas assez, la "mission civilisatrice".

Kalunda ne constitue peut-être pas seulement une allégorie du Congo déçu par l'insuffisance et l'incompréhension, ensuite aussi la rapacité violente du régime belge dont l'image est reconstruite ici (il ne s'agit pas de vérité historienne ou sociologique, mais d'une figure synthétique par laquelle l'imagination littéraire "pense" la réalité) : en décevant le désir de la jeune fille, ce régime belge officiel déçoit sans doute aussi le désir ambigu du jeune "blanc" qui est le personnage de la fiction et qui, semble suggérer l'auteur, ne sait pas ce qu'il rate en ne mesurant pas les qualités humaines de la jeune fille.

Mais celui qui en veut ainsi à "l'État", c'est surtout le jeune "créole", comme certains disaient à l'époque, qui achève alors ses études à Liège et qui dédie un récit ambitieux à son "pays natal" où, du reste, il va bientôt rentrer. Serait-il occupé à lui reprocher de ne pas avoir rendu possible son propre mariage avec "une fille du pays" ? ■



Parmi les nombreuses publications à l'actif du prof. Halen, il en est une qui a retenu particulièrement l'attention de la rédaction, pour son caractère savoureusement historique.
Halen P., *Le petit belge avait vu grand, 1990*, Ed. Labor,
toujours disponible sur Amazon
broché 397 pages, 30€

Questions !

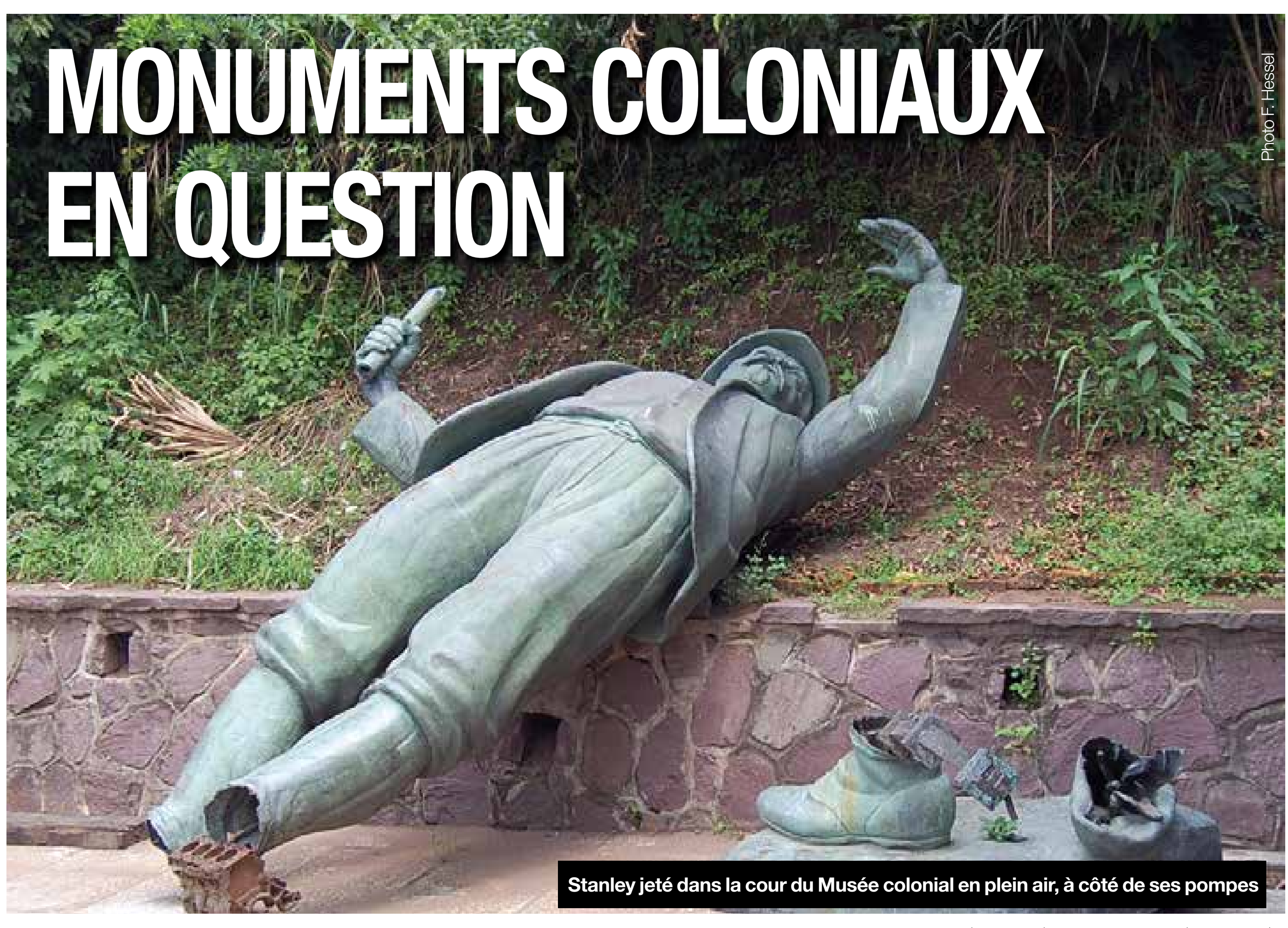
Qui pourrait nous en apprendre plus au sujet de Jacques Leclère ? Qui aurait ramené du Katanga l'une ou l'autre de ses œuvres devenues introuvables ? Appel aux bonnes volontés... et aux archives familiales.

* P. Halen (né à Kalemie / Albertville en 1956), a été assistant à l'UCL, puis chercheur et enseignant à l'Université de Bayreuth.

Il enseigne depuis 1997 à l'Université de Lorraine. Voir : http://ecritures.univ-lorraine.fr/membres/titulaires/halen-p

https://univ-lorraine.academia.edu/PierreHALEN

Il est responsable du site : http://mukanda.univ-lorraine.fr/ où s'accumule une abondante documentation bibliographique concernant l'Afrique centrale



Stanley jeté dans la cour du Musée colonial en plein air, à côté de ses pompes

MONUMENTS COLONIAUX EN QUESTION

Dans ce huitième article de la série Statuaire coloniale, la rédaction marque un répit dans le traitement des monuments coloniaux au sens large de vestige monumental de la colonisation. Depuis les indépendances des pays concernés, la question du maintien des monuments se pose, en termes plus ou moins apaisés selon les pays et leurs gouvernants.

PAR FERNAND HESSEL

Les pays colonisés par les Anglais ont fait preuve d'un grand conservatisme. Cela n'a pas empêché les étudiants sud-africains d'exiger, de manière peu ragoûtante (dépôt d'excréments autour de la statue), et d'obtenir du rectorat l'enlèvement de la statue de Cecil Rhodes, implantée au cœur du campus de l'Université du Cap. Le chef de l'État, Jacob Zuma, ne s'est pas privé pour autant de rappeler aux plus excités que l'histoire doit être enseignée avec ses aspects douloureux et dévastateurs et que l'on ne lit pas ses livres en arrachant les pages qui font mal. Les pays colonisés par les Français, qui veillent toujours jalousement sur leurs anciennes possessions par le biais du Sommet de la Francophonie, ne sont pas plus mal lotis. Au Cameroun, pour citer un exemple récent, le nationaliste André Essama fut condamné à six mois de prison et à 3.000€ d'amende pour avoir décapité la statue du général Lerclerc qui trônait sur la place du Gouvernement à Douala, en représailles, prétendit-il, à la pendaison injuste de Camerounais par la France.
Autre exemple assez inattendu à Abidjan, l'autorité urbaine accepta que fût érigé, trente ans après l'indépendance, un tout nouveau monument en l'honneur d'un gouverneur colonial français. Et en 2006, le Congo de la rive droite du grand fleuve prit l'initiative de rapatrier d'Alger les restes de Savorgnan de Brazza, à qui il doit le nom de sa capitale, pour les entreposer dans un tout nouveau mausolée fait de verre et de marbre. Bref, exemples et contre-exemples foisonnent.
Au Congo de la rive gauche, Mobutu, en pleine quête d'authenticité, trancha assez rapidement la question. "Les statues coloniales au musée !", proféra-t-il. Le Corps des volontaires de la République ne se fit pas prier, à moins qu'il en reçût l'ordre en cachette, pour aller sur-le-champ renverser les plus emblématiques. Il est vrai qu'aucun musée alors n'était prêt à les accueillir. Il est vrai aussi qu'elles occupaient les

endroits les plus en vue de la capitale, le Mont Ngaliema pour Stanley, la place de la Nation pour Léopold II. Il semble peu acceptable qu'un seul épisode de l'histoire occupe tout le terrain de l'histoire. Il incombait aux peuples devenus indépendants d'ériger leurs propres symboles du pouvoir. La question de la statuaire coloniale trouvera son dénouement, du moins dans la capitale, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance, avec l'appui financier de la MONUC, et aussi dans une mesure certaine en vue de la visite officielle d'Albert II, dont les ancêtres figuraient parmi les déboulonnés. Il faut cependant garder à l'esprit que toute cette question est débattue loin des préoccupations du peuple, qui a d'autres combats à mener pour survivre.

Souvent, c'est une minorité de progressistes acharnés qui tente, sous le couvert de la réappropriation de l'espace public et par recours à toutes les ruses de la démagogie, de mieux asseoir sa popularité. Au Congo aussi il y a des conservateurs, respectueux de ce que la colonisation a fait de positif pour le développement de leur pays et donc partisans du maintien des vestiges coloniaux, même si celle-ci a par moments et par endroits pesé lourdement sur leurs ancêtres.

L'exemple le plus frappant fut le retour de la statue de Léopold II qui n'avait pas trop souffert dans sa chute (un petit enfoncement de l'épaule seulement) sur le socle conçu pour la statue d'Albert 1er, resté vacant après le déboulonnement plutôt brutal de celle-ci. Elle n'y resta qu'un jour et fut discrètement reconduite devant l'entrée des Musées nationaux au Mont Ngaliema, mais le ministre de la Culture de l'époque défendit son projet, au nom du nécessaire respect de l'histoire, et annonça qu'il remettrait en temps opportun la question à l'ordre du jour.

Au plan esthétique, force est de reconnaître que la statuaire de remplacement qui agrémente les lieux emblématiques des villes congolaises, à commencer par la capitale, est souvent des plus affligeante. Le plus souvent en matériaux périssables, faute de budget, elle montre très vite des signes de décrépitude. Ajoutons à cela que selon les caprices de la politique l'une statue chasse facilement l'autre. Il n'y a donc pas davantage de garantie de pérennité de la nouvelle statuaire.

Et petit clin d'œil, l'affirmation du nécessaire respect du passé vient parfois de la bouche d'où on l'attendait le moins. Joseph Kabila, héritier affirmé de Lumumba, tint le discours suivant le 10 février 2004 au sénat belge : "L'histoire de la République démocratique du Congo, c'est aussi celle des Belges, missionnaires, fonctionnaires et entrepreneurs qui crurent au rêve de Léopold II de bâtir, au centre de l'Afrique, un État. Nous voulons, à cet instant précis, rendre hommage à la mémoire de tous ces pionniers." Peut-on fermer la bouche de manière plus péremptoire à tous ces intellectuels belges qui n'ont de cesse de détruire ce que leurs compatriotes ont construit en Afrique centrale ?

Dans les pays au nord de la Méditerranée, le respect de l'histoire est chevillé à la culture, surtout que la civilisation occidentale est la résultante de trois mille ans d'histoire plus ou moins commune, même si l'Union européenne peine encore à s'affirmer en ce XXIe siècle. Si dans le passé le respect des monuments anciens n'a pas toujours été de mise et que pour certaines périodes il faut nous contenter de ruines, comme celles de Rome et d'Athènes, comme celles de certains châteaux et cathédrales, nous le devons le plus souvent à de brusques et brèves flambées de violence, comme les invasions, les révolutions et les guerres.

En Belgique les budgets n'ont que rarement manqué pour financer des monuments et des statues en souvenir de tel héros ou en hommage à tel savant. Gouvernants, savants, guerriers, artisans et artistes, ont leur statue forgée dans l'airain. Personne ne songe à les déboulonner, même si la grande majorité des passants ignore l'histoire qu'elles sont censées illustrer.

Pour ce qui est des statues coloniales par contre, comme des noms de rues par ailleurs, un bémol s'impose. Emboîtant le pas aux factions les plus nationalistes des pays africains, un mouvement de contestation s'est progressivement affirmé à l'endroit de tout ce qui fait référence à l'ère coloniale de la Belgique. Ainsi la statue équestre de Léopold II, symbole par excellence de l'œuvre belge en Afrique centrale, régulièrement prise à partie, amputée d'une main par-ci, couverte de peinture rouge sang par-là, est devenue ces dernières années l'objet de défoulement d'intellectuels en mal de révolution facile. Ces comportements iconoclastes ne contribuent en rien au progrès des pays en retard de développement qu'ils prétendent honorer. Parmi les pionniers, il y eut sans aucun doute des inciviques, comme en Belgique à la même époque, mais cela ne justifie en rien l'opprobre que l'on tente de jeter sur tous ceux, pionniers, coloniaux et coopérants, qui prirent le chemin de l'Afrique centrale pour se mettre au service de pays n'ayant ni les moyens, ni la technicité, ni la créativité, pour se construire tout seuls.

Dieu merci, cet anticolonialisme primaire reste l'apanage d'une petite minorité et la statuaire coloniale reste en place, même si à juste titre on débaptise quelques rues perpétuant jusqu'ici la mémoire de ceux qui se sont mal conduits. Le mauvais exemple venu de Londres où l'université Queen Mary a remisé dans une salle d'archives deux plaques apposées sur le mur de sa bibliothèque en l'honneur de Léopold II, à l'occasion de la visite qu'il y fit en 1887, risque fort de rester sans suiveurs. On sait bien sûr que les Anglais depuis un siècle vivent dans la haine du Roi de l'État indépendant du Congo. Pas tous les Anglais heureusement. Le prof. Smither de l'Université de Buckingham commenta en ces termes : "Le roi Léopold, c'est l'histoire. Cela n'a pas de sens de réinterpréter aujourd'hui ses actes comme racistes." ■


Photo F. Hessel

Vestige du Monument Albert 1er à Kinshasa (2015).



Vie des associations



Calendrier des manifestations de 2017

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au **0496 20 25 70** ou écrire à **fernandhessel@skynet.be**

2017	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) : 00 243904177421 - afalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN : g.bosteels@skynet.be												
AKIMA (Amicale des anciens du Kivu, du Maniema et d'Albertville) : 02 375 12.42 - akima @outlook.be												
AMI-FP-VRIEND Limburg – Hasselt												
AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen : 059 800 681 ou 0497 726 088	4 G	5 AF	1 F	5 F	3 F	7 F	5V - 21 E	6 P	16 E	4 B	8 F 11-15 E	8T
APKDL (Amicale des Pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47			4 AC			3 BW			9 J	12 J		2 ou 9 J
ARAAOM (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 04 867 41 94	29 F	16 M	26 AB	23 L								
ASAOM (Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer de Spa) : 0477 75 61 49	22 AB			23 L		25 E						
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 02 772 02 11 - mukanda@skynet.be												
COMPAGNONS DE L'OMMEGANG												
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86		8 M	18 AW									
CRAOKA - KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65				27 A					21 E			
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer) FONDÉ EN 1889 - WWW.CRAOM.BE	11 G 24 C	16 B	28 C	18 KC								
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069				22 AB								
CCTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - België-Congo Verbrorderd) m.faeles@live.fr		21 AB										
KKVL (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09	21 D		11 B		8E	17 E				7 B		
LA MAISON AFRICAINE : 02 649 50 15 - jmassaut@gmail.com												
MAN (Musée africain de Namur) 081 23 13 83 - info@museeafricain.be		18 A										
MANONO Jean Thiriar 02 653 20 15												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 48	13 O 27 O	10 O 24 O 14 K	10 O 24 O 14 K	7 O 21 O 18 K	5 O 19 O 9 K	2 O 16 O 30 O 13 K			1 O 15 O 29 O	13 O 27 O 10 K	10 O 24 O 14 K	8 O 22 O 12 K
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be				8 C		30 N				15 B		29 D
NIAMBO : 02 375 27 31	21 AB	26 P	18 P	15 Q	21 PQ	17 PQ		20 JV	24 P		19 P	
N'DUKUS na Congo : 02 346 03 31 - 02 251 18 47 - 02 652 58 33			23 G		21 P 30 P		1 P					
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO (Retrouvailles luso-congolaises) Fernão Ferro – Seixal, Portugal						10 J						
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN : 09 220 69 93							27 J					
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29			19 AW			10 G						
URCB (Union Royale des Congolais de Belgique)	15 U											
URFRACOL (Union Royale des Fraternelles Coloniales)				27 A					21 E			
UROME (Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer) : www.urome.be				14 A								
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) 02 354 83 31			22 AW									
VOKDO (Vriendenkring van Oud Kolonialen van Diest en Omstreken)												

CODES : **À** = assemblée générale. **B** = moambe. **C** = déjeuner-conférence. **D** = bonana. **E** = journée du souvenir, hommage. **F** = gastronomie. **G** = cocktail /apéro. **H** = fête de la rentrée. **I** = invitation. **J** = rencontre annuelle. **K** = projections. **L** = déjeuner de saison (printemps/automne). **M** = Conseil d'administration. **N** = fête anniversaire. **O** = forum. **P** = activité culturelle/historique. **Q** = excursion ludique. **R** = Office religieux. **S** = activité sportive. **T** = fête des enfants. **U** = réception. **V** = barbecue. **W** = banquet/ déjeuner/lunch. **X** = conférence-expo. **Y** = jubilé. **Z** = biennale.

CRAOCA

Reprenant une tradition trop fréquemment interrompue, pour raison d'actualité, la rédaction renoue avec son engagement à publier la brève histoire des associations reprises au calendrier des manifestations, afin que le lecteur puisse se faire une idée plus précise des associations qui, tout en plongeant leurs racines dans le passé colonial de la Belgique, restent chacune à sa façon la mémoire de la contribution de la Belgique à l'émergence des pays d'Afrique centrale avec lesquels ils créèrent des pactes inscrits dans l'Histoire du Monde. Elle entame ici la série militaire, comprenant le CRAOCA, l'URFRACOL, l'OMMEGANG, la CTM…

PAR CLAUDE PAELINCK

Le CRAOCA, Cercle Royal des Anciens Officiers des Campagnes d'Afrique, fut fondé le 27 décembre 1917 en un lieu non précisé au procès-verbal de fondation, mais situé sur le chemin de retour vers le Congo des Forces belges revenant de la victoire de MAHENGE, sans doute sur le chemin de fer KIGOMA-DAR ES SALAM à KILOSA, où l'Etat-Major du 1er Régiment de la Force Publique séjourna assez longtemps. Sous la présidence du Major MULLER, commandant du Régiment, le comité fondateur comprenant tous les officiers de la garnison, dont le futur Vice-Gouverneur Général et Commandant en Chef de la Force Publique Paul ERMENS, adopte les statuts qui sont toujours d'application aujourd'hui.


Major Muller, fondateur du CRAOCA

Mais déjà en août 1917, à KIGOMA, base belge en Afrique Orientale allemande et ville de transit pour les troupes belges rentrant au CONGO après la prise de TABORA, quelques Officiers du 1er Régiment, sous l'impulsion de leur chef le Major MULLER, projettent de constituer une société groupant les Officiers ayant participé à la campagne. Interrompu par la nouvelle campagne qui devait mener le 09 octobre 1917 à la victoire de MAHENGE, le projet est repris lors d'une réunion tenue en novembre dans cette ville où le 1er Régiment est maintenu. On y fixe les bases des statuts que trois officiers sont chargés de rédiger.

C'est de KIGOMA, toujours base de transit, que le Major MULLER écrit, le 08 février 1918, au Général TOMBEUR parti sur l'YZER, pour lui offrir la Présidence d'Honneur et lui présenter les statuts de la "Société des Anciens Officiers de la Campagne d'Afrique". En 1921 le mot "société" est remplacé par "Cercle" qui devient "Royal" en 1956. D'où l'abréviation actuelle bien connue de "CRAOCA". En 1954, les trois derniers survivants du "Cercle des compagnons d'armes des campagnes arabe, mahdiste et batetela"



Drapeau du CRAOCA

confient leur drapeau au CRAOCA qui devient ainsi l'héritier de leurs traditions également. Ce drapeau est celui de l'État Indépendant du Congo (EIC) bleu à étoile d'or centrale et portant le nom des principales batailles de cette époque. Restauré en 1981, il est aujourd'hui l'emblème du Cercle et le porte-drapeau actuel est le Capitaine er (RDC) Paulin KABUYA.
Le but initial du Cercle était de resserrer les liens de camaraderie et de fraternité qui unissent les officiers ayant servi en Afrique. L'évolution de la société conduit cependant le Cercle à s'ériger de plus en plus en un des gardiens du souvenir de la colonisation, de la décolonisation et de la coopération au CONGO et au RWANDA-BURUNDI. C'est ainsi que le Cercle met l'accent sur la consigne donnée par le Général TOMBEUR : "Ne laissez jamais tomber dans l'oubli ni les efforts accomplis ni les sacrifices consentis". Dans ce but, la revue du Cercle porte son intérêt sur l'exploration et les expéditions, la campagne arabe, la campagne mahdiste, la révolte batetela, les guerres mondiales, l'organisation territoriale de la Colonie, la coopération technique militaire, les opérations humanitaires et la présence militaire belge actuelle.
Afin d'ouvrir le Cercle à la participation d'autres personnes que les seuls Officiers, l'Assemblée Générale du 28 avril 2016 a définitivement approuvé la modification des statuts concernant l'admission de membres. En effet dorénavant : "Pour être membre effectif du Cercle il faut être ou avoir été, soit militaire de tous grades des Forces Armées belges ou d'un pays ami, soit personnel du cadre civil ou assimilé, ayant servi en Afrique et/ou Outre-Mer dans des missions armées ou non de maintien de la paix, humanitaires, de coopération ou d'aide à la population, soit être ou avoir été veuve/veuf d'une de ces personnes".
Parmi les activités du Cercle, on note la parution trimestrielle d'une revue en "coédition" avec l'URFRACOL, l'hommage annuel au Monument des Pionniers, à celui du Général TOMBEUR et au très beau monument dédié à la Force Publique au square RIGA de SCHAERBEEK. Enfin il faut rappeler la très belle cérémonie du 100e anniversaire de la victoire de TABORA qui a eu lieu en septembre 2016 en présence d'un Représentant du Roi, du Chef de la Défense, de nombreuses autorités parlementaires et communales, d'un public curieux et sympathique, mais en l'absence remarquée des Gouvernements fédéral et régional ainsi que celle des ambassadeurs des pays africains concernés. ■



Blason du CRAOCA

Tableau des cercles déjà traités

1 CRAOM (MDC 31)
2 UROME (MDC 32)
3 ABC (MDC 33)
4 CONGORUDI (MDC 34)
5 OS AMIGOS (MDC 35)
6 AFAC (MDC 37)
7 CRNAA (MDC 38)
8 RCAGOM (MDC 40)
9 CRAOCA (MDC 41)


Cérémonie du centième anniversaire de la victoire de Tabora, le 15 septembre 2016, au square Riga à Bruxelles, l'Ecole Royale Militaire escorte son drapeau et celui du 1er Régiment de la Force Publique.

RÉSURRECTION

Le pays de Liège recèle de merveilleux artistes, trop peu connus du grand public. Leur savoir-faire et leur talent n'ont d'égal que leur modestie et leur discrétion.

PAR LOUIS DESPAS

Certains anciens coloniaux passionnés de superbes mécaniques se souviennent peut-être encore des Grands Prix automobiles organisés à Léopoldville le 7 décembre 1958 et le 29 mars 1959. Aux 8 bolides GT locaux s'ajoutaient 10 voitures de sport acheminées de la Métropole ainsi que d'autres pays européens et africains. Sur la ligne de départ vrombissaient les puissants moteurs de l'Aston Martin DB3S de l'Anglais Michael Bond, la Porsche RSK-Sport du Belge Christian Goethals, la Jaguar D du Sud-Africain John Love, l'ACE Bristol du Sud-Africain Eric Glasby, la Cooper Monaco du Finlandais Kurt Lincoln, la Maserati 300S du Portugais Alvaro Lopes, la Ferrari Testa Rossa du Belge André Pilette, l'Austin Healey Sebring du Rhodésien Gordon Mac Phaerson, la Lotus 1100 du Belge Jean Romain, la Lotus 1100 du Rhodésien George Pfaff...

La course retint le souffle de milliers de Kinois massés le long du circuit. Le pilote Rhodésien George Pfaff mena sa Lotus à la sixième position sur la ligne d'arrivée. Position remarquable, vu la cylindrée de la petite Lotus. Qui est donc ce Rhodésien ? Lors du 6e Grand Prix d'Afrique du Sud à East London, le 1er janvier 1960, le brillant et fougueux pilote Rhodésien négocie un virage à trop vive allure, perd le contrôle de son bolide qui effectue trois tonneaux et s'embrase dans un épais nuage de fumée. L'infortuné pilote sort indemne de l'accident avec quelques égratignures et serre les dents en découvrant l'épave calcinée de sa superbe Lotus.

À Vaux-sous-Chèvremont, à la limite de Liège, Roland Servais, ingénieur et responsable dans une fonderie liégeoise est un passionné de technique, de mécanique et grand amateur de voitures de sport, les Lotus en particulier. De bouche à oreille, il apprend l'existence au Zimbabwe de l'épave d'une Lotus XI, une des dix premières construites avec un vrai châssis Lotus, un modèle très rare et très recherché. Il contacte son dernier propriétaire, Dave Pinder-Brown à Harare, qui le présente à George Pfaff, résidant près de Johannesburg. Roland Servais récupère l'épave qui est transférée en Angleterre par container. Sur sa remorque, il l'achemine à tour de rôle vers sa propriété en Belgique et en Provence, où il procède à sa réparation. D'octobre 1998 à 2014, il travaille sans relâche, toujours à la recherche de pièces d'origine. C'est à Vaux-sous-Chèvremont que la Lotus XI ressuscite et effectue ses premiers tours de roue. En avril 2015, il l'amène dans le Dorset (Angleterre) où s'est retiré son ancien pilote et c'est les yeux remplis de larmes que le Rhodésien effectue des essais sur son bolide ressuscité. Par le talent et l'opiniâtreté d'un Liégeois génial, un bolide rhodésien ayant participé au dernier Grand Prix de Léopoldville en 1959 a ressurgi du néant pour reposer dans son écrin, tel un bijou, à quelques kilomètres du cœur de la Cité ardente. On ne peut que remercier et féliciter Roland Servais pour son prodigieux exploit. ■

Photos : J-P Delsaux, *Grands Prix en noir et blanc*, et Roland Servais.





Les incontournables

Dans l'infini du cosmos, notre Terre tourne, parfois en grinçant, sans jamais se lasser. Les années se succèdent à un rythme effréné qui finit par inquiéter ceux qui avancent dangereusement en âge. Mais tout âge n'a-t-il pas ses bons moments ?

PAR LOUIS DESPAS

L'un de ceux-ci se passa un dimanche, au restaurant "Les Waides", lieu de rencontre privilégié des anciens Liégeois d'Afrique. Le 18 décembre 2017, dans un crachin continu plongeant la région dans la grisaille, la salle à manger des Waides accueillit pas moins de 35 membres et amis, désireux de fêter ensemble, dans la nostalgie et le bonheur d'être toujours de la partie, la BONANA 2017.
Ces anciens d'Afrique se retrouvèrent réunis sous la houlette de quatre présidents d'association : Odette François-Evrard de l'ARAAOM, André Voisin de l'ASAOM, Françoise Moehler-De Greef de NIAMBO et Claude Bartiaux, représentant le président Luc Dens, de l'APKDL.
Belle brochette de manitous et bon augure de surcroît pour l'avenir des cercles qui ne cessent de perdre des membres, sans réussir à compenser par de nouvelles recrues, qu'ils appartiennent aux générations postcoloniales ou qu'ils soient simplement des amis des pays où notre cercle a pris racine.
La fête fut des plus réussies, grâce à la bonne table associant délices de la mer et de la forêt, et à la bonne humeur des convives. Les Waides et la serviabilité de son personnel méritèrent largement la reconnaissance des tablées. Dans son mot de bienvenue, la présidente ne manqua pas d'adresser, au nom du conseil d'administration de l'ARAAOM, aux participants et à travers eux à leur famille et à leurs amis, les traditionnels voeux de bonheur, relayant à leur demande ceux des présidents des cercles amis. La rencontre fut mise à profit pour continuer à écouler le stock de bouteilles de jus de pommes, au bénéfice des deux cercles associés dans l'opération, à savoir l'ASAOM et l'ARAAOM.
Et dans la bonne tradition liégeoise, une tombola soigneusement préparée par le comité des fêtes et gagnante à tous les coups, apporta à son tour quelques deniers dans l'escarcelle de l'ARAAOM.

L'exposition de notre artiste Chantal Demoulin de son côté remporta un vif succès auprès des amateurs de bel artisanat d'art. La Bonana montra aussi, hélas !, des signes de préoccupation. Que devient notre ancien Congo ? Les menaces alarmantes qui pèsent sur les têtes des descendants des Congolais que nous avons connus, au temps où il était toujours belge, et qui faisait la fierté des Noirs comme des Blancs, semblent indiquer que tout peut basculer à nouveau dans le chaos et la misère. Que Dieu protège le nouveau Congo en permettant l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération de dirigeants, intègres, loyaux et soucieux du bien-être de leurs populations !
La fête se termina au soir tombant sur la promesse de se revoir, à l'occasion de l'autre tradition typique du pays de Liège, la Choucroute, fixée au 29 janvier. Celle-ci hélas n'attira qu'une petite quinzaine d'amateurs. Il est bien connu que le mois de janvier, une fois les fêtes passées, incite au repos. ■

Photos Louis Despas







As’ veyou l’ torê ?

Les villes de Liège et de Lubumbashi sont jumelées. Le partenariat entre les universités respectives est au beau fixe. Ainsi le 15.10.16 l’ULg a été honorée pour la “contribution remarquable de l’ULg au développement de l’Université de Lubumbashi depuis sa création, avec une mention particulière pour son apport à la formation de la relève académique, au renforcement des capacités et à l’amélioration de l’enseignement et de la recherche”.
De là à y associer un taureau, maîtrisé par un blanc, il y a de la marge.

PAR LOUIS DESPAS

Et pourtant un symbole commun amusant consolide les liens entre les deux villes : deux statues identiques ne différant que par la taille : Li Torê ! Qui ne connaît Li Torê ? Joseph et son taureau forment un des plus populaires monuments liégeois. Chef-d’œuvre en bronze exécuté par le liégeois Léon Mignon, qui obtint la médaille d’or au Salon de Paris en 1880. Acheté par la ville de Liège, il trône aux Terrasses d’Avroy où il choqua, lors de sa mise en place, les bonnes mœurs de l’époque au point de devenir un enjeu politique entre libéraux et catholiques. Il n’en fallait pas plus pour que l’opposition au Torê, pudibonde, soutenue par le clergé austère et les bourgeois cagots de l’époque, provoque les réactions des corporations étudiantes qui l’adoptent comme “mascotte” et en font un symbole. La “St-Torê” devient une des principales manifestations du folklore estudiantin de la Cité ardente. C’est aussi le taureau qui confère à la bière liégeoise par excellence toute sa mâle vigueur.
De taille légèrement inférieure à celle de son frère aîné liégeois, le Torê de Lubumbashi décore admirablement une des pelouses du Zoo de la capitale katangaise. N’ayant pas affronté les mêmes péripéties politiques que son sosie de l’hémisphère nord le Torê katangais ne suscite pas le même engouement auprès des étudiants africains de l’UNILU.
Il faut dire aussi que l’animal n’a qu’une lointaine ressemblance avec le buffle qui peuple la savane congolaise, animal dangereux s’il en est qui ne saurait en aucun cas être maîtrisé par un brave Joseph local. Lors de son inauguration en 1958, la statue portait sur son socle une plaque commémorative, qui a disparu, emportée par quelque ami de Liège ou simplement déposée à l’époque de la grande crise de l’authenticité zaïroise. Le Torê par miracle échappa à la purge. ■

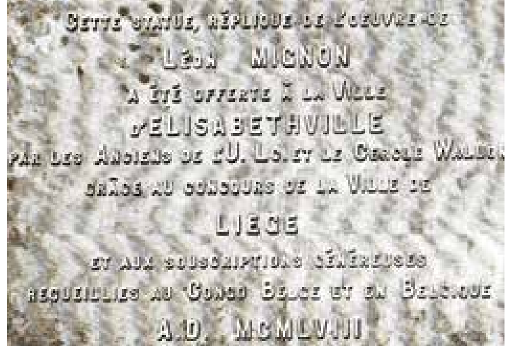
Remerciements
La rédaction remercie Mme Angèle Deseure et MM. Raymond Brack et Philippe Gosset de même que Me Yabili pour les photos qu’ils ont aimablement communiquées.



Carton d'invitation pour l'inauguration


Inauguration du Torê à E'ville le 12 avril 1958.




CETTE STATUE, RÉPLIQUE DE L'ŒUVRE DE
LÉON MIGNON
A ÉTÉ OFFERTE À LA VILLE
D'ELISABETHVILLE
PAR LES ANCIENS DE L'U. LG. ET LE CERCLE WALLO
GRÂCE AU CONCOURS DE LA VILLE DE
LIÈGE
ET AUX SOUSCRIPTIONS GÉNÉREUSES
RECUEILLIES AU CONGO BELGE ET EN BELGIQUE
A.D. MCMLVIII

Plaque commémorative (aujourd'hui disparue).



Le Torê au zoo de L'Shi

CONTACTS

Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer

SPA





N° 137

Passation de témoin

Great Spas of Europe

Spa. Candidate au Patrimoine Mondial

UNESCO

L'ASAOM se fait un plaisir de soutenir la candidature de Spa à l'Unesco. Elle maintiendra ce logo dans ses éditions jusqu'au bout.

Bien que l'ASAOM soit une association de fait, elle tient à respecter les règles en usage dans les asbl de droit, en particulier celle relative à la tenue annuelle d'une assemblée générale (AG). Ses statuts bien que non déposés au Moniteur l'y incitent. Puis une rencontre annuelle avec les membres, qui étaient encore 74 en 2016, est le plus sûr garant d'une gestion démocratique de l'association.

PAR FERNAND HESSEL

Le temps ne fut certes pas favorable à une affluence massive en ce dimanche 22 janvier 2017. Il restait encore près de 30 centimètres de neige aux abords de la Pitchounette à Tiège où l'ASAOM a ses habitudes, raison pour laquelle la participation atteignit à peine les 25 convives, dont une remarquablement forte délégation réunie par Reinaldo. La participation de l'ARAAOM, la fidèle partenaire, fut mêmement plutôt faible. Certains se demandèrent d'ailleurs s'il ne serait pas sage, dans le dérèglement climatique au-devant duquel nous allons, de tenir dorénavant les AG à des périodes plus estivales. L'AG de 2017 était pourtant importante pour cause d'adoubement d'un nouveau président.

Comme à l'accoutumée elle ne fut pas autre chose qu'une réunion du conseil d'administration, élargie à quelques membres particulièrement intéressés par la gestion du cercle. L'opération la plus importante tint en la présentation par le trésorier Reinaldo de Oliveira du bilan financier de l'exercice, pratiquement en équilibre. Le cercle a totalisé 74 membres en règle de cotisation au 31.12.16, soit 20 de plus qu'en 2015. Le dossier volumineux, réuni avec art et passion par Reinaldo, offre une bonne occasion d'évoquer toutes les opérations importantes de l'exercice, et tient lieu à lui tout seul d'archives annuelles du cercle.
Le président put ainsi conclure que l'exercice avait rempli toutes ses obligations, tout en annonçant, cette fois de manière définitive, son désir de quitter la présidence et de rester au sein du CA comme simple administrateur et comme délégué pour l'UROME (puisqu'il y est déjà conseiller). Les autres membres du CA acceptèrent de reconduire leur mandat, tout en faisant appel sur-le-champ à deux administrateurs supplémentaires, à savoir Françoise Devaux (déjà porte-drapeau) et Joseph Heins. Ayant marqué accord, les deux furent cooptés avec enthousiasme.
L'essentiel de l'AG fut communiqué à table, une fois bien assis les membres de la première heure comme ceux de la dernière minute. Le président sortant, qui fit en quelque sorte son discours d'adieu, distribua ses remerciements aux collaborateurs de son équipe, tout en confiant que la Faculté l'obligeait à prendre quelque repos. Il remercia au passage la délégation liégeoise. Et ne manqua pas de saluer la présence du bourgmestre de Spa, que l'ASAOM a l'honneur de compter parmi ses membres.



Photo F. Hessel

Le président Voisin salue Joseph Houssa, Bourgmestre de Spa, membre assidu de l'ASAOM, et convive d'excellente compagnie.

Il fit enfin adouber, à l'applaudimètre, son successeur, en la personne de Fernand Hessel, lequel accepta la charge avec plaisir, tout en restant convaincu que la dynamique d'un cercle est essentiellement fonction du changement régulier de ses leaders. Celui-ci s'engage donc à ne pas s'attarder au niveau où l'AG le place, faute d'autres candidats, et de chercher dans les délais un successeur. ■

Moambe à haut risque

Une bonne assemblée générale s'accompagne depuis des lustres de la traditionnelle moambe. Seule celle-ci peut semble-t-il conférer à l'événement toute son authenticité. C'est d'autant plus surprenant que pour diverses raisons liées au climat, aux ingrédients, au service, elle n'atteint que rarement la saveur de celle que l'on prend dans un nganda congolais, par trente degrés à l'ombre.

PAR FERNAND HESSEL

Tout logiquement donc l'AG de l'ASAOM du 22 janvier 2017, évoquée à la page précédente, fut poursuivie et clôturée par la moambe. Il suffisait du reste pour les participants à l'assemblée de passer d'un côté du restaurant à l'autre et de rejoindre ceux venus seulement pour se mettre à table, ne jugeant pas utile de participer au débat. La longue table habituelle était dressée pour les vingt-cinq couverts réservés.
Vint ensuite le moment de vérité quant à la capacité de notre restaurateur, grand chasseur et partant plus habitué à concocter des plats à base de gibier, à servir correctement une moambe, à base de simple poulet, surtout qu'il ne peut attester d'une longue expérience du Congo.
Les Voisin, à l'occasion d'une moambe à domicile préparée par Michèle, l'avaient bien sûr briefé autant que faire se peut. Mais il est bien connu des coloniaux que chaque cuisinier a ses petits secrets, et que c'est dans ceux-ci que se cache la différence.

De bon augure était l'initiative du maître des lieux d'avoir fait le déplacement à Matonge à Bruxelles, pour aller consulter les sorciers des cuisines africaines. Et en effet, force fut de reconnaître que pour un coup d'essai ce fut un coup de maître.
Les convives, qui étaient autant de juges, lui délivrèrent à l'applaudimètre le brevet requis pour qu'à l'avenir l'ASAOM reprenne le chemin de la Pitchounette pour d'autres moambes. L'ASAOM venait de découvrir qu'elle tenait dans ses murs un cuisinier capable de s'attaquer à la grande cuisine congolaise. Bon début, diront les connaisseurs, car la liste des plats congolais est fort longue, mais peu importe, la plupart des anciens n'en ayant retenu que la moambe, et ayant érigé celle-ci en plat national, ce qu'elle est loin de pouvoir revendiquer sur le terrain.

Le président Voisin se fit un plaisir de féliciter Serge et sa compagne pour l'excellence de l'accueil et la performance d'avoir réussi du premier coup à servir une bonne moambe. Le métier avait parlé bien sûr, mais à Tiège ne poussent ni palmiers pour en tirer des noix fraîches, ni manioc pour en cueillir les feuilles, ni du reste de pilon et de mortaise pour réduire les unes et les autres à la bonne consistance.

La rencontre une fois de plus fut l'occasion de recharger les batteries, aux sources revigorantes du Congo d'antan. A l'instar de la moambe, les conversations ne manquèrent pas de piment. Ni de culture : José Jacob nous entretint de la Route des Droits de l'Homme, créée en souvenir du Congrès de Polleur de 1989, qui a un monument-étape à Sart-lez-Spa auquel le village de Tiège était attaché avant la fusion.

La rédaction y consacrera une page dans le numéro suivant. ■


Photo F. Hessel


Photo F. Hessel

Le Congo en Belgique (5)

La recherche des noms de rues qui en Belgique font honneur au Congo nous conduisit cette fois en bord de mer, plus précisément à Knokke où au cœur de la cité l'on trouve une Kongostraat, à un jet de pierre de la plage. Celle-ci s'offre en plus le luxe de déboucher sur la Léopoldlaan (la plaque indique en clair qu'il s'agit de Léopold II), laquelle conduit tout droit de la ville vers le large.

PAR FERNAND HESSEL

S'il est exact que certains pays pensent à occulter quelque peu leur passé colonial, en éliminant autant que faire se peut les noms des acteurs, à commencer par ceux dont la renommée s'est flétrie avec les années et les investigations des historiens, la Belgique n'est pas prête à franchir le pas, d'autant que liberté est laissée aux communes pour baptiser leurs rues.
Il n'y a aucune raison non plus d'éliminer les noms des rues portant le nom de Congo dans leur dénomination, même si l'ironie est présente dans un petit nombre.
Il n'en va pas partout de même. Il y a quelques années un comité s'est formé à Paris pour débaptiser le nom de la rue dédiée à Léopold II, sans succès jusqu'ici. Il est vrai qu'à analyser les propos d'un candidat à la présidence de la République française en 2017 qui à Alger n'a pas hésité à taxer l'œuvre coloniale française de crime contre l'humanité, le danger continue à rôder. À Berlin on s'apprête à franchir le pas, en bannissant des toponymes urbains ceux qui perpétuent la mémoire des pionniers dont le comportement n'a pas été sans tache. Il semble que Berlin ne conservera que la Mohrenstrasse (rue des Nègres) laquelle est neutre et n'évoque qu'un peuple.
À Knokke, entité de Knokke-Heist, auquel est accolé le Zoute, parce que c'est dans ce bourg que l'on trouvait pas mal de coloniaux qui avaient fait fortune au Congo, le danger d'une débaptisation n'est certes pas imminent. En Belgique, de manière générale, on respecte l'histoire, des Celtes jusqu'à notre époque, même si certaines périodes ont été plus cruelles que d'autres. De plus certaines communes furent généreuses à dédier des rues à leurs héros coloniaux. Un de nos lecteurs par exemple, Christian Haegeman, a dénombré dans sa commune d'Etterbeek pas moins de quatorze rues qui entretiennent un rapport avec le Congo.
La Kongostraat de Knokke reçut déjà son nom avant la Grande Guerre, en hommage aux Knokkois partis sous les tropiques pour l'aventure, pour le gain et pour la civilisation. On peut imaginer que le cercle colonial de Knokke n'a pas été absent dans la défense d'un nom qui leur faisait honneur. Puis n'oublions pas que le bourgmestre régnant appartient à une famille qui s'est illustrée dans l'industrie congolaise. Les anciens d'outre-mer knokkois n'ont d'ailleurs pas disparu. Ils ont rejoint le Mohikaan à Ostende qui fait office de rassembleur des survivants des cercles coloniaux de Flandre occidentale.

La population appelle volontiers la Kongostraat la rue du Cinéma, car c'est dans sa courte étendue qu'est situé le grand cinéma de Knokke (Beverly Screens), comme déjà en 1923. Knokke compte d'ailleurs en sus une Taborastraat, nettement plus longue, allant du centre à Albertplage, en souvenir de la victoire des Belges sur les Allemands en Tanzanie, le 19 septembre 1916. Ainsi l'histoire est bien gardée. ■

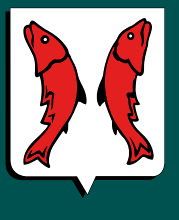
Tableau complet des rues du Congo en Belgique par province et par lieu

Ixelles	Genk
----------------	Hasselt
Kortenberg	Heusden-Zolder
Galmaarden	Kinrooi
Vollezele	----------------
----------------	Baelen
Ottignies-LLN	Eupen Congo Alley
Tubize	Eupen Congogasse
----------------	Stoumont
Brugge	Theux Desnié
Geluwe	----------------
Gistel	Libin Ochamps
Knokke-Heist	Marche-en-Famenne
Kortrijk	Marloie
Kuurne	----------------
Oostkamp	Rochefort Jemelle
----------------	----------------
Gent	Charleroi Couillet
Deinze	Marchienne-au-Pont
Lokeren	Warneton
St-Niklaas	Manage
----------------	Momignies Beauwelz
Balen	Mouscron
Beerse	Quiévrain
Kontich	----------------
Turnhout	Sous réserve



Photo F. Hessel


Cercle Royal Africain des Ardennes


VIELSALM





N° 169

Moambe en hiver

Le CRAA fête depuis des décennies sa Bonana à la Baraque de Fraiture, à l'abri des frimas de la saison, dans la chaude ambiance de l'Auberge du Carrefour. On sait que la Bonana fait partie des trois fondamentaux de la vie de nos associations, les deux autres étant l'AG où la gastronomie accompagne inévitablement l'administration, et la Journée du Souvenir marquée par le dépôt d'une gerbe au monument des pionniers. Ce dernier honneur hélas n'est plus rendu dans les villes où le cercle a disparu, comme à Verviers, à Halle...
Ainsi va la petite histoire du grand développement de l'Afrique centrale.

PAR FERNAND HESSEL

Le temps n'était pas encore à la neige à Fraiture en ce 3 décembre 2016, si bien que l'accès au restaurant ne posa pas comme souvent de gros problèmes. La température pour autant n'incitait pas à de longues conversations à l'extérieur, si bien que les 33 inscrits à la fête de la Bonana ne tardèrent pas à se mettre au chaud au bar de l'auberge.

Les habitués bien sûr, mais également le président Rousseau du CRNAA de Namur accompagné de sa femme, le couple d'amis de Nevele et le couple Laurent venu de l'ARAAOM.

Un fois tout le monde bien assis, le président Bonmariage, dans le style bonhomme dont il a le secret, distribua les mots de bienvenue, permettant ainsi aux aubergistes, rompues depuis de longues années à la moambe, de lancer le service. L'ambiance dans la salle réservée, avec vue sur le carrefour, ne tarda pas à monter en température, bien qu'une inquiétude s'infiltrât dans l'esprit des organisateurs : l'animateur se faisait attendre.

C'était d'autant plus inattendu qu'il est une des pièces maitresses du cercle salmien. Les coups de fil ne furent d'aucun secours, car personne ne se manifesta à l'autre bout de la ligne. L'étonnement grandit avec les heures, surtout que Nicole, la femme de Guy, n'est pas au mieux de sa santé. Il s'avérera dans la soirée, Dieu merci, que l'absence était due à une simple erreur d'inscription de la part de Guy dans son agenda.

On comprend la distraction quand on sait toute l'attention qu'il porte à sa femme, passée tout récemment du centre de revalidation de Nivezé à la toute nouvelle maison MRS de Vielsalm. Bien sûr Guy se confondit en excuses et en regrets.
Une fois de plus et malgré l'hiver, loin des températures qui l'a vu naître, la moambe sut garder toute sa saveur, et le Cercle royal africain des Ardennes tout son esprit de camaraderie. ■


Photo F. Hessel


Photo F. Hessel

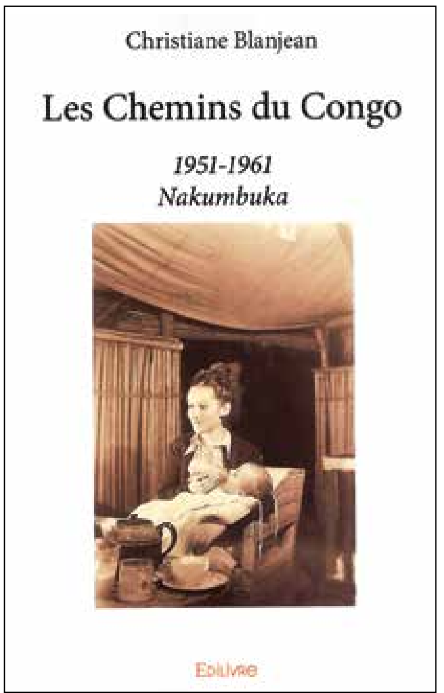
Les Blanjean à l'honneur

Le monument aux Pionniers du Congo de Vielsalm, parmi les plus beaux de Belgique, comprend une impressionnante série de noms, avec pour chaque personne la mention de l'année de départ au Congo. La mémoire relative à ces courageux aventuriers a faibli avec les années. S'il l'on retient facilement les plus illustres, comme Alphonse Jacques de Dixmude pour sa lutte contre l'esclavagisme, ou encore Jules Laplume pour son implication dans la domestication des éléphants à Gangala-na-Bodio, on serait bien en peine de décrire la carrière africaine de chaque pionnier.

PAR FERNAND HESSEL

Chaque fois que la chance mettra la rédaction sur la trace d'un des pionniers dont le nom porte une plaque sur le monument, elle ne manquera pas de faire quelque recherche et d'en faire état dans les pages du Nyota, pour la parfaite information des membres du cercle. N'est-ce pas là justement la préservation de la mémoire du Congo. La parution toute récente d'un livre de Christiane Blanjean, Les chemins du Congo, dont couverture ci-dessous, écrit par la petite-nièce d'un des pionniers cités, offre l'occasion de mettre à l'honneur et le pionnier Auguste Blanjean et sa petite-nièce, riche à son tour d'une belle expérience congolaise.

L'ambition affichée de l'asbl Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi pourrait faire croire qu'il est facile de glaner chez elle des informations sur les premières années de l'occupation belge du Congo, période à laquelle y oeuvra Auguste Blanjean, mais rien n'est plus faux.
L'asbl elle-même est en perpétuelle recherche. En dehors des grandes figures sur lesquelles les biographies coloniales se sont penchées, la carrière des pionniers ordinaires n'est pas facile à tracer. Les descendants ne sont pas toujours à même d'ouvrir un coffre de souvenirs les concernant. C'est le cas d'Auguste dont on sait finalement peu de choses, sinon qu'en 1898 il a quitté Salmchateau où il était cultivateur pour la ferme de Kitobola (au nord de Luozi), au Bas-Congo, embryon de ce qui allait devenir les Plantations et Elevages de Kitobola, mieux connu des citadins de Léopoldville sous le sigle de PEK, tout comme des Kinois du reste, car l'entreprise ne sera zaïrianisée qu'en 1973. Comme pour beaucoup de pionniers de l'époque, partis plein d'enthousiasme se mettre au service du développement de l'EIC, ses années de Congo se comptent hélas sur les doigts d'une main. Il y meurt déjà en 1902 et est enterré sur place.
À l'opposé, Christiane Blanjean, la petite-nièce d'Auguste, nous apprend beaucoup plus sur la fin de la colonisation (1951-1961).
Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, elle reconnaît qu'elle n'est pas partie au Congo sur les traces de son grand-oncle (comme Lieve Joris le fera et le décrira bien plus tard), mais plutôt pour y rejoindre son fiancé affecté à la construction du rail entre Kamina et Kabalo. Elle ne connaissait du Congo, avoue-t-elle, que ce qu'elle en avait appris à l'école. Sur son parcours à elle nous sommes parfaitement informés grâce au livre qu'elle vient de publier sur ses dix années de carrière coloniale, aux côtés de son mari, dans des conditions que peu de femmes en Belgique auraient pu imaginer, tout en donnant la vie à quatre enfants. La rédaction ne saurait assez recommander la lecture de cette tranche de vie exemplaire à beaucoup d'égards, apte à modifier le regard des Belges restés au pays, toujours prêts à traiter les coloniaux de grands profiteurs et le Congo d'un vague Club-Méditerranée. Un autre intérêt du livre tient à la réflexion de l'auteure sur le bien-fondé de son engagement congolais. ■




Vue d'époque de la ferme de Kitobola


Monument aux pionniers du Congo de Vielsalm où figure le nom d'Auguste Blanjean

MRAC : le point

Les anciens d'Afrique centrale sont impatients de savoir quand leur musée ouvrira ses portes, au terme de la longue période de rénovation à laquelle les impératifs de la muséologie moderne l'ont contraint. Impatients d'apprécier le nouvel écrin de l'éternelle Afrique centrale et impatients de voir si leur propre passé n'est pas trop occulté, sous la pression du politiquement correct qui prévaut aujourd'hui. Ils ne souhaitent en aucune manière devoir se contenter du buste de Léopold II dans la fontaine du parc comme unique vestige du fondateur de l'EIC et du MRAC.

PAR FERNAND HESSEL

Il n'est pas facile de rendre compte de toutes les avancées, le chantier étant d'accès difficile sinon impossible. Force est donc de se contenter de ce que les responsables écrivent et de ce que l'on peut observer de l'extérieur. Or c'est évidemment ce qui se passe à l'intérieur qui est capital. Selon le patron du musée, Guido Gryseels, on a la quasi-certitude que les travaux du nouveau pavillon, tout de verre revêtu, pourront être réceptionnés en mai 2017. Environ une année sera ensuite nécessaire pour l'aménagement intérieur du pavillon, si bien que les amis du musée sont en droit d'espérer que les portes pourront être grandes ouvertes en juin 2018.
D'ici là, des centaines d'ouvriers, techniciens, ingénieurs et artistes, sans oublier les fonctionnaires en charge, seront à pied d'œuvre sur le chantier, intérieur et extérieur, qui dans les bureaux, qui dans les salles, pour que chaque abeille trouve l'alvéole où elle déposera son miel.
Le désordre apparent de la ruche n'échappe pas à la règle générale d'un chantier. Inévitable quand on songe qu'en 2016 par exemple 200 personnes travaillèrent de manière intensive à la réussite du projet, sans oublier les 100 personnes qui s'activent quotidiennement sur le chantier (restaurateurs, tailleurs de pierre, vitriers, menuisiers, couvreurs...).
En sus du travail inhérent à la structuration des différentes collections, deux postes requièrent par exemple un investissement de longue haleine, d'une part le contrôle de l'hygrométrie, afin d'assurer une meilleure conservation des objets, lesquels ont beaucoup souffert dans le passé du manque de maîtrise du climat régnant dans le musée, et d'autre part la restauration à l'identique des guirlandes, frises et cartes murales, de la main du peintre français Hector d'Espouy, recouvertes au cours des ans de couches de peinture à l'huile. Vu le caractère classé du bâtiment et la volonté des rénovateurs de rester fidèle à son histoire, l'ingéniosité des divers intervenants est sollicitée à l'extrême. ■


Photo F. Hessel


Photo F. Hessel


Photo F. Hessel


Photo F. Hessel



ROYAL CERCLE
LUXEMBOURGEOIS D'OUTRE-MER

(dénomination provisoire)

N° 1

Jean Moanda, héros de Messancy

Le cercle des anciens d'outre-mer du sud du Luxembourg, fondé en 1920 sous le nom de Cercle Colonial Arlonais, devenu le Royal Cercle Arlonais et Gaumais d'outre-mer (RCAGOM), a connu une éclipse de plusieurs années.
Un petit groupe d'anciens, estimant qu'il n'était pas sage de rompre ainsi les liens que la Belgique et en particulier la province du Luxembourg ont tissés pendant de longues décennies avec l'Afrique et avec l'outre-mer en général, a décidé en 2016 d'en rallumer la cendre, à l'initiative du Juge honoraire Roland Kirsch. (voir MDC40, pages 33 et 34, Brève histoire des cercles d'anciens).

PAR ROLAND KIRSCH

Début 2017, le nouveau cercle luxembourgeois n'a pas encore trouvé toutes ses marques. Sa gestation est d'autant plus lente qu'il n'a pas hérité des avoirs du RCAGOM, ceux-ci ayant été versés à la commune d'Attert en vue du financement d'un projet congolais. C'est assez dire qu'il est encore en pleine gestation. Conseil d'administration, nom, emblèmes et logos doivent encore être finalisés. C'est ainsi que le bandeau qui introduit les présentes deux pages est tout à fait provisoire. Il fallait bien entrer dans le giron des partenaires de la revue Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi avec une carte d'identité minimale.

Par contre ce qui est déjà acquis c'est le désir des refondateurs de s'ouvrir au futur, sans renier bien sûr l'ancrage ancien. L'objectif est de fonder un cercle d'amis des pays avec lesquels la Belgique a des liens historiques, toutes générations confondues ; pareille option étant du reste la seule à survivre à la disparition progressive des anciens coloniaux. L'engagement à mieux faire connaître aux lecteurs de la revue la contribution du Luxembourg au développement des pays d'outre-mer, particulièrement ceux où la présence belge a été la plus active, est également ferme. De plus sans tergiverser la candidature à l'Union royale pour les pays d'outre-mer (UROME) est déjà proposée.


Jean Moanda

Sans oublier que d'emblée le nouveau cercle a opté pour une place parmi les partenaires de Mémoires du Congo (MDC), qui depuis plusieurs années déjà a ouvert ses colonnes aux cercles de Liège (ARAAOM), de Spa (ASAOM), de Vielsalm (CRAA), d'Afrikagetuigenissen (le pendant néerlandophone de MDC) et de l'UROME elle-même. Les deux pages sollicitées ont été cédées sans la moindre hésitation par les cercles amis, tant est vif le désir de maintenir les liens existant depuis plus d'un siècle déjà au sein de la grande famille de ceux qui ont partagé l'aventure africaine, et tant est grande la satisfaction de voir renaître un cercle que tous croyaient perdu à jamais.

Jean Moanda à l'honneur

Comme mise en bouche voici à grands traits l'histoire, trop peu connue, d'un Congolais devenu en 1916 le héros de Messancy, victime de la machine à broyer des vies de la Grande Guerre et surtout victime de son dévouement hors du commun. Comme il donne à nous tous qui parlons souvent à la légère des Congolais de l'époque lointaine une leçon de courage et de

dignité, le cercle luxembourgeois se plaît à le mettre en lumière dans cette première contribution à MDC.
Jean Moanda, né le 25 octobre 1897 à Lukula dans le Bas-Congo, arrive d'Allemagne à Messancy en 1914 par pur hasard, comme membre d'un cirque ambulant envoyé au front pour divertir les combattants. Le chemin qu'il a parcouru pour aller de son Congo natal en Allemagne, comme immigrant de la première heure en quelque sorte, est inconnu et risque de le rester, malgré les recherches entreprises par Paul Neu, architecte arlonais, et votre serviteur, tous deux animés de la passion de l'histoire de leur pays. Tout récemment encore l'Avenir du Luxembourg, dans son édition du 8 décembre 2016, leur consacra un article qui permet, photos à l'appui, de mieux comprendre le sens et l'intensité de leurs recherches.
Que le jeune immigrant ait abouti dans un cirque ne surprend pas. Il suivait à l'époque l'exemple d'un autre illustre clown, sans doute sans le connaître, qui fit les belles soirées du cirque à Paris et qui entra tout récemment dans l'actualité avec le film Chocolat. Il fallait bien vivre et le public de l'époque était friand d'exotisme et de figures nègres. On s'imagine facilement également qu'il se soit fait happer par Charles Kirsch, juge de paix à Messancy et grand-père de Paul Neu, qui lui offrait le gîte, le couvert, la stabilité et la



dignité d'un majordome dans une famille en vue. Comme la famille Kirsch (qui n'a pas de liens de parenté avec celle de l'auteur du présent article) était très catholique, elle fit baptiser le jeune homme, et lui inculqua tout logiquement les préceptes chrétiens. Les archives de l'époque révèlent qu'il était très apprécié dans le village, ce qui est peu commun pour l'époque. Mieux encore, en l'espace d'une paire d'années l'inimaginable se produit. Le 1 décembre 1916, à l'occasion d'une rafle visant à amener 300 travailleurs en Allemagne, dont 150 Messancéens le jeune homme sacrifia son confort, négocia avec l'occupant, fort des rudiments d'allemand qu'il possédait, et finit par prendre la place de son patron. Dès le 11 décembre, le juge de paix a demandé, en vain, son rapatriement auprès du gouverneur allemand pour la Belgique occupée, le général von Bissing. Il ne reviendra jamais de cette périlleuse aventure, sauf officiellement entre quatre planches qui n'enfermaient même pas ses restes. Certains témoignages évoquent même la possibilité d'un usage médical de son corps.

Les Messancéens feront graver son nom, à côté du nom de deux autres victimes de la déportation, sur la plaque apposée au mur de l'école sise dans la rue des Déportés, d'où partit la colonne des déportés, de même que sur le monument érigé au débouché de la rue en souvenir des héros des deux guerres mondiales, juste devant la grande maison où Jean Moanda avait pris du service chez le juge cantonal. Histoire édifiante que Messancy est fière de donner en lecture à tous ceux qui professent de l'amitié pour le Congo, qui a le particulier avantage de trancher sur beaucoup d'autres histoires trop souvent négatives sur les Noirs et leurs coutumes et qui de plus a le mérite de servir de leçon à notre jeunesse en quête de nouvelles valeurs. En même temps cette belle histoire veut être un incitant à une réécriture de certains chapitres de l'histoire coloniale, particulièrement dans le rapport entre les Noirs et les Blancs. ■



Maison sise à Messancy où Jean Moanda prit du service






Jubilés

C'est avec un rare plaisir, égal à la fierté qu'elle ressent de compter dans ses rangs quatre mariés exemplaires, que l'ASAOM adresse aux jubilaires que voici ses vives félicitations :
- Noces de Brillant (65 ans) pour Joseph Hubaut & Marie-José Meus
- Noces de Platine (70 ans), pour Johny Vallem & Claire Kreusch.

Réalisations internes

- **03.12.16** : CRAA Bonana à l'Auberge/Baraque de Fraiture
- **18.12.16** : ARAAOM Bonana aux Waides à Liège
- **22.01.17** : ASAOM AG & Moambe à la Pitchounette à Tiège
- **29.01.17** : ARAAOM Choucroute aux Waides à Liège.

Réalisations externes

Participation aux forums et aux journées de MDC.
Participation à certaines activités de Niambo.

Projets internes et externes

- **18.03.17** : CRAA AG & Déjeuner au Contes de Salme
- **26.03.16** : ARAAOM AG & Moambe aux Waides à Liège
- **23.04.16** : ASAOM & ARAAOM Déjeuner à la Pitchounette
- **10.06.17** : Os Amigos Convivio à Lisbonne
- **14.06.17** : UROME AG, au Club Prince Albert à Bruxelles
- **25.06.17** : ASAOM : journée de l'Amitié (Souvenir).

Dispositions communes aux trois cercles

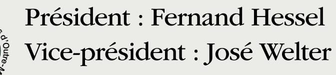
- La cotisation annuelle ordinaire pour les trois associations est de 25 €, à partir de l'exercice 2017. La cotisation d'honneur est de 50 €, avec citation dans la revue. Toute majoration de la cotisation, comme tout don ou legs, sera reçue avec reconnaissance. La revue cesse d'être envoyée aux retardataires dès le troisième trimestre de l'exercice en cours.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat.
- Chaque membre est invité à collaborer à la rédaction de la revue, tant du tronc commun que des pages partenaires propres.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.

Si le chef oublie le tambour, évite de le lui rappeler. Il pourrait t'envoyer le chercher.

Proverbe congolais

ADMINISTRATION


Présidente et UROME : Odette François-Evrard
Vice-président : Fernand Hessel
Secrétariat & Trésorerie : Odette Vieilvoye
Monuments : André Gilman
Fêtes : Jo Bay Mwamba
Vérificateur des comptes : André Gilman
Porte-drapeau : Albert Demoulin
Tam-Tam (Rédaction, MdC, NLC et SNEL) :
Fernand Hessel : hesselfernand@gmail.com
Siège : rue du Laveu, 97, 4000 Liège
04 253 06 43 ou 0486 74 19 48
odfrançois@yahoo.fr
Secrétariat : tél. 04 227 74 74
odette.vieilvoye@skynet.be
Membres au 31 décembre de l'année écoulée : 83
Compte : BPOTBEB1 – BE69 0000 8325-3278


Président : Fernand Hessel
Vice-président : José Welter
Trésorier et archiviste : Reinaldo de Oliveira
avenue Reine Astrid 41, - 4910 Theux - 0477 756 149
Secrétaire et porte-drapeau: Françoise Devaux
Vérificateur des comptes :
Autres membres : René Dubois (Président d'honneur), Joseph Heins, André Voisin (Past-président et UROME)
Revue Contacts : (Rédaction, MdC, NLC, SNEL) :
Fernand Hessel : hesselfernand@gmail.com
Tél. : 0496 20 25 70
Siège : Vieux Château, rue François Michoel, 220
4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)
Membres au 31 décembre de l'année écoulée : 76
Compte : GKCCBEBB - BE90 068-0776490-32


Président : Freddy Bonmariage
Vice-président : Guy Jacques de Dixmude
Secrétaire et trésorier : Herman Rapier
rue Commanster, 6 - 6690 Vielsalm
Porte-drapeau et fêtes : Denise Pirotte
Vérificateur des comptes : Paul Chauveheid
Autre membre : Pierre Cremer
Revue (rédaction, MDC, NLC et SNEL) et UROME :
Fernand Hessel : hesselfernand@gmail.com
Siège : Grande Hoursinne, 3 - 6997 Érezée.
Tél. : 086 40 12 59 ou 0489 41 79 0
freddy.bonmariage@gmx.com
Membres au 31 décembre de l'année écoulée : 48
Compte : BE35-0016-6073-1037





La traduction française de cet article se trouve sur notre site www.memoiresducongo.be

Armoede in de evenaarsprovincie

Ook reeds in de koloniale tijd gold de Evenaarsprovincie een beetje als het arme broertje onder de zes toen bestaande provincies. Het feit dat die Evenaarsprovincie nu in vijf stukken verdeeld is (Tshuapa, Equateur, Noord-Ubangi, Zuid-Ubangi, Mongala), heeft daar geen verbetering in gebracht, en de onafhankelijkheid natuurlijk evenmin.

DOOR GUIDO BOSTEELS

Een schrijnend beeld van de huidige toestand wordt ons gebracht door Théodore Trefon, onderzoeker verbonden aan het Afrikamuseum te Tervuren, die pas teruggekeerd is van een studiereis ter plaatse. In de komende weken verschijnt trouwens een boek van zijn hand waarin hij nader op deze toestanden zal ingaan.

De mensen in dat gebied hebben doodgewoon niets : geen werktuigen, nauwelijks kleren, die overigens doodversleten zijn, en hun dagelijkse voeding bestaat enkel uit chikwange, vis en af en toe een beetje wild. Het is begrijpelijk dat het wild zeldzaam geworden is want zelfs het kweken van kippen, konijnen of geiten blijkt nog steeds niet tot de geplogenheden te zijn doorgedrongen. Olifanten zijn nagenoeg uit het gezichtsveld verdwenen, dat is ook onvermijdelijk als men weet dat ivoor in de sluikhandel tegen 500 dollar per kilo verhandeld wordt, daar waar boswachters recht hebben op een salaris van 100 dollar per maand, aldus de onderzoeker.

Voor zover er aan landbouw gedaan wordt, gebeurt dit nog steeds zoals van oudsher “rotatief” : wanneer de grond uitgeput raakt wordt een stuk bos platgebrand, waar dan nieuwe teeltvelden in gebruik worden genomen. Toch is de onderzoeker niet uitermate ongerust over de vrijwaring van het bosgebied, want gelukkig blijft de bevolkingsdichtheid nog binnen redelijke perken. Hier is volgens de onderzoeker trouwens een religieuze dimensie mee gemoeid : diepgelovig als de mensen zijn, menen zij dat de natuur aan God behoort en dus niet kan verdwijnen. Overigens is het hem opgevallen dat de kerken overal in goede staat bewaard zijn gebleven.

Het is ook onnodig te zeggen dat het wegennet totaal teniet gegaan is. Men verplaatst zich dus langs smalle paadjes per fiets of te voet, zoniet per prauw. Wie enig wild buit heeft kunnen maken schrikt er niet voor terug twee weken onderweg te zijn om zijn waar aan de man te brengen. Er is trouwens ook weinig geld in omloop.

Er zijn ook geen klinieken meer. Bij gebrek daaraan neemt men uiteraard zijn toevlucht tot de traditionele geneeskunst. Er is natuurlijk ook geen elektriciteit. In Mbandaka heeft Th. Trefon wel hier en daar zonnepanelen gezien, die radio-ontvangst mogelijk maken. Men vraagt zich overigens wel af hoe de levensomstandigheden wel kunnen zijn in die stad, die nu niet minder dan 700.000 inwoners telt. Een ding is in elk geval zeker : van de centrale overheid verwacht de overigens gulhartige bevolking helemaal niets meer : aangezien de hele provincie tot de invloedssfeer van Jean-Pierre Bemba behoort, heeft de minister van het Plan er geen belangstelling voor. ■



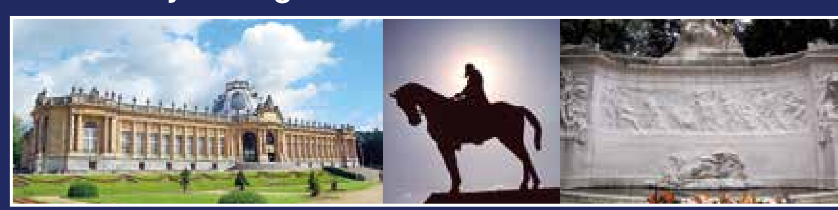
Photo F. Hessel

Zicht op Mbandaka in 2008.



UROME-KBUOL

Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer
Koninklijke Belgische Unie voor Overzeese Landen





N° 7

La Belgique doit-elle présenter des excuses ?

PAR ROBERT DEVRIESE

Les appels pour que la Belgique présente des excuses pour son passé colonial se font de plus en plus pressants. En témoignent la multiplication des écriteaux d'excuses sur les monuments coloniaux ainsi que la proposition de résolution Ecolo/Groen afin de reconnaitre notre responsabilité dans les méfaits de la colonisation du Congo, du Rwanda et du Burundi. D'après cette résolution, la Belgique devrait suivre l'exemple allemand, britannique, italien, japonais et néerlandais qui, eux, présentèrent des excuses pour leur colonisation.

Comme c'est en général le cas avec les affirmations à propos de la colonisation, on fait une fois de plus preuve d'ignorance, voire de malveillance.

En effet, les Allemands n'ont présenté des excuses que pour le génocide des peuples Herero et Nama, un fait historiquement établi.

Les Britanniques l'ont fait uniquement pour la répression brutale des révoltes Mau Mau.

Les Néerlandais pour des cas bien spécifiques d'exécutions sommaires pendant la guerre coloniale en Indonésie.

Les Japonais pour la colonisation, en effet particulièrement brutale, de la Corée.

Quant aux excuses et compensations faites par Berlusconi à Kadhafi pour les exactions commises par les Italiens durant l'occupation de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine, elles avaient tout d'une opération mercantile, plutôt que d'un acte de contrition.

Avant de vérifier si oui ou non la Belgique aurait des raisons d'exprimer l'une ou l'autre demande de pardon, on devrait se demander d'abord qui en est demandeur.

Apparemment, ce ne sont pas les Congolais vivant au Congo, la partie la plus intéressée pourrait-on supposer. Et voilà, tout comme nous ne nous attendons pas à des excuses de la part des Romains pour la colonisation de nos contrées, les Congolais ne semblent pas s'attendre aux nôtres.

D'ailleurs, si nous devions poursuivre dans la ligne de pensée totalement insensée de nos détracteurs, les peuples préexistants du Bassin du Congo, les Pygmées, pourraient exiger des excuses de la part des Bantous pour leur colonisation des régions qu'ils habitaient depuis la nuit des temps. Grâce à une organisation sociétale plus développée et à leurs connaissances en matière d'agriculture et de métallurgie, les Bantous ont soumis ces populations locales et ont été jusqu'à les expulser de leur habitat traditionnel. Jusqu'à nos jours, les Pygmées sont considérés avec mépris et condescendance. Apparemment, une colonisation autrement plus dure que la nôtre.

Présenter des excuses ? Pourquoi donc ?

En l'espace de trois générations la Belgique a propulsé dans la modernité



Siège de l'association
rue de Stassart-Straat, 20-22,
1050 Bruxelles-Brussel
www.urome.be

Contact : Robert Devriese,
rue du Printemps, 96
1380 Lasne
robertdevriese1@gmail.com

Président : Renier Nijskens
Administrateur délégué : Robert Devriese
Comité exécutif permanent (CEP)
Guido Bosteels, André de Maere d'Aertrycke, Robert Devriese, William De Wilde, Renier Nijskens, André Schorochoff, Paul Vannès, Jos Ver Boven, Françoise Verschueren, André Voisin.
Conditions d'adhésion
1) agrément de l'AG
2) payement de la cotisation annuelle, à raison de 0,25 € par membre de l'association, avec minimum de 50 € /an.
Compte bancaire
BE54 2100 5412 0897
Code BIC : GEBABEBB
Film Congo : BE08 0359 6532 1813.
Pages de l'UROME dans MDC
Editeur : Robert Devriese
Rédaction des articles non signés, liaison avec MDC, NLC et photos : Fernand Hessel
Adresse technique : fernandhessel@skynet.be.

Membres de l'Urome

1 ABC
2 ABIA
3 AFRIKA GETUIGENISSEN
4 AMACIEL-BAKA
5 AMI-FP-VRIEND
6 AP-KDL
7 ARAAOM
8 ASAOM
9 BOMATRACIENS
10 CCTM
11 CONGORUDI
12 CRAA
13 CRAOCA
14 CRAOM
15 CRNAA
16 FBC
17 MAISON AFRICAINE
18 MAN
19 MDC
20 N'DUKUS NA CONGO
21 NIAMBO
22 SIMBA
23 URCB
24 URFRACOL
25 VIS PALETOTS

un territoire de la taille de l'Europe occidentale, le Congo, dont les populations étaient en proie à la maladie, à la famine, aux guerres tribales et à l'esclavage et qui, sur le point technologique, avait plusieurs siècles de retard. En 1960, le Congo était le pays le plus prospère de l'Afrique Noire, avec un PNB équivalant presque celui du Canada.

Une colonisation exemplaire

Dans le prochain numéro de la Revue il sera démontré que la colonisation du Congo était unique et, en fait, exemplaire.
Notre colonie était déjà exceptionnelle de par sa réalisation exclusivement diplomatique. Le Roi Léopold II nourrissait l'espoir de la mise en place d'un État modèle. La Pax Belgica introduite put être maintenue jusqu'à l'indépendance. La colonie s'autofinançait, la Belgique était la seule puissance coloniale à avoir développé un programme de développement cohérent et progressif pour sa colonie. ■

Photo F. Hessel

Monument dédié à Léopold II dans le Zuidpark à Gand, contesté et vandalisé sporadiquement par ses détracteurs. En 2010, à l'occasion de sa restauration, la commune aurait, selon la presse, accepté d'y apposer la plaque d'excuses suivantes : "De Stad Gent betreurt de vele Congolese slachtoffers omgekomen ten tijde van Kongo Vrijstaat." En date du 04.03.17 aucune trace n'a été trouvée de cette plaque. Par contre, dans le parc de Halle, sur un monument érigé en 1949 en mémoire de l'œuvre coloniale de Léopold II, à l'initiative du cercle colonial local (1920-1966), et inauguré le 28 juin 1953, il est une plaque, placée à posteriori, qui ne comprend pas davantage une excuse au sens strict, mais bien un aveu implicite qui y ressemble : "Le commerce du caoutchouc et de l'ivoire qui était en grande partie entre les mains du Roi exigea un lourd tribut en vies humaines."

Agenda trimestriel

Activités internes (principales)

10.11.16 : Déjeuner de travail avec le nouveau Président de l'UROME
22.11.16 : Rencontre avec Edmilson Alves de Medeiros – LII
Réunion Comité exécutif
06.12.16 : Réunion avec le Prof. Léon Saur au MAN à Namur
07.12.16 : Réunion avec Edmilson Alves de Medeiros – LII
17.01.17 : Rencontre avec Thomas Mambo et Basile Katamba
27.01.17 : Réunion avec Michel Faeles
03.01.17 : Réunion du Comité Film
15.02.17 : Rencontre avec Pierrot Ngadi.

Activités externes (principales)

08.11.16 : Projection MDC
22.11.16 : Déjeuner-conférence CRAOM : Sécession Katanga
13.12.16 : Projection MDC
14.02.17 : Projection MDC
Participation régulière au Forum de MDC.

Pour vos archives

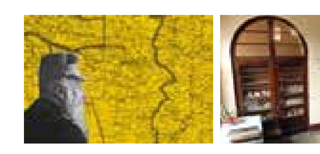
DEPUIS L'ANTIQUITE JUSQU'A NOS JOURS, LES PETITS PEUPLES QUI SE SONT FAITS GRANDS DANS L'HISTOIRE ONT USÉ DE LA MER.

IL EST PERMIS A TOUTES LES NATIONS, QUELLE QUE SOIT L'ÉXIGUITÉ DE LEUR TERRITOIRE, D'OCCUPER SUR L'OCÉAN UNE PLACE QUI N'EST LIMITÉE QUE PAR LEUR ACTIVITÉ ET LEUR AUDACE.

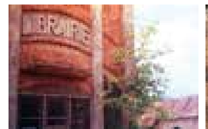
LÉOPOLD II
(Gand, 1881)

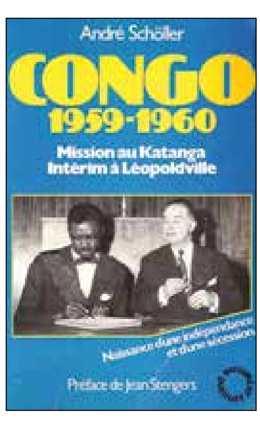
Appel réitéré à collaboration

Chaque membre de l'UROME est prié d'apporter sa contribution à la recherche des monuments et autres vestiges relatifs à l'œuvre belge en outre-mer (avec photos légendées de bonne définition), en Belgique, en Afrique centrale et dans le monde, de même qu'à la défense de celle-ci.
(par articles, lettres et mises à disposition de photos et autres documents)



Bibliographie

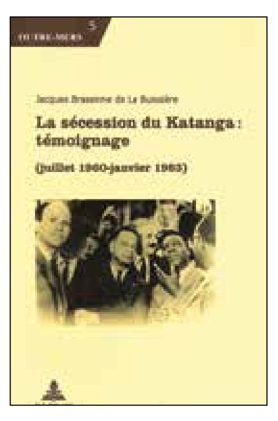


Schöller, A.,
CONGO 1959-1960,
Préface de Jean Stengers,
Document Duculot,
Paris-Gembloux, 1982,
155 x 240 mm, 264 pages

La carrière coloniale de l'auteur va de 1933 à 1960. Après une brève esquisse de celle-ci, le livre se concentre, comme son titre l'indique, sur la période 1959-1960. On y lit que Schöller s'implique profondément dans le processus qui conduit le Congo à l'indépendance, tentant jusqu'au bout de sauvegarder l'unité du pays, contre les velléités d'indépendance du Bas-Congo et contre l'inéluctable indépendance du Katanga. C'est lui qui reçoit le Roi Baudouin à Elisabethville en décembre 1959, lequel lui fait part de ses impressions défavorables sur son petit périple au Congo. Le roi a reçu de Tshombe le texte prévoyant l'indépendance du Congo. Autre fait à relever : à la table ronde de début 1960, on impose à Schöller d'y assister sans lui donner le droit à la parole. Il estime dès lors qu'on lui fait perdre son temps et juge sa présence à Elisabethville indispensable. À noter la complication de l'administration coloniale, sous la domination de Bruxelles qui censure les discours gouvernementaux, tant ceux de Jungers que ceux de Pétillon, discours qui mentionnent la nécessité de prévoir l'évolution inéluctable. Enfin, il participe aux festivités du 30 juin, y est très bien reçu, puis mis à l'écart, une fois conclue la sécession du Katanga, jusqu'à son départ 15 jours plus tard. La préface de Stengers est superbe et d'un très grand intérêt, pleine de notes et de justificatifs, et sans aucun doute très utile aux chercheurs.

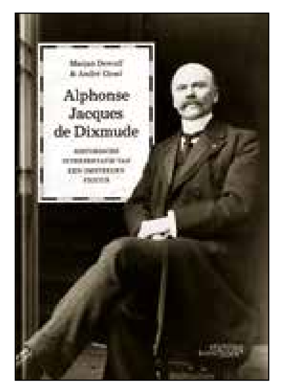
José Rhodius



Brassinne de La Buissière, J.,
La sécession du Katanga : témoignage,
Juillet 1960-janvier 1963
Bruxelles, 2016, P.I.E. Peter Lang
662 pages ; 65 €

Jacques Brassinne est docteur en sciences politiques (ULB, 1991) ; membre de la Mission technique belge au Katanga en 1960, membre du Conseil de l'État du Katanga (1960-1963), sous la direction du prof. R. Clémens ; plus tard chef de cabinet des ministres Gol et de Donnea ; anobli en 1988.
Comme son titre l'indique, Brassinne nous livre un témoignage qui présente le double avantage d'être écrit par un témoin de première ligne (il fit cinq séjours au Katanga pendant la période sous analyse, notamment comme conseiller de l'Etat katangais) et d'être en outre très bien écrit, tellement bien que le mélange de souvenirs personnels et de connaissances livresques n'ont rien de fastidieux. De l'aveu même de l'auteur, qui a mis trois ans à le rédiger, le témoignage est voulu pour sauver de l'oubli les 'katangaleux', parmi lesquels il se range, qui crurent à l'indépendance du Katanga et s'engagèrent, jusqu'à la mort pour certains, pour la réaliser. C'était sans compter avec la politique viscéralement contradictoire de la Belgique, avec l'effort du gouvernement de Kinshasa qui ameuta les chancelleries alliées, avec l'ONUC qui finit par prendre les armes pour la réduire, au bout de plus de deux ans de combat sur divers fronts.
Assez étonnamment il n'approfondit pas le rôle de la Belgique dans l'assassinat de Lumumba, bien qu'il rejette la thèse de la responsabilité. Il est vrai qu'il a consacré tout un livre à la question, avec Kestergat, sous le titre : Qui a tué Lumumba ?

Fernand Hessel



Dewulf, M. & Gysel, A.,
Alphonse Jacques de Dixmude,
Historische interpretatie van een omstreden figuur,
Oostkamp, Stichting Kunstboek,
2016, Collaboration du MRAC,
Abondantes illustrations, cartonné,
288 pages, 180x250 mm.

Ce livre tout récent, n'existant pour l'heure qu'en néerlandais, traitant d'une figure déjà évoquée dans les pages de Mémoires du Congo, est dû à la recherche de deux historiens, qui ont eu tout loisir d'observer le héros colonial, régulièrement contesté, avec les yeux du chercheur tout à fait indépendant et en aucune manière juge et partie. Marjan Dewulf (1980) s'investit depuis peu dans la période de l'EIC. André Gysel (1942) s'est spécialisé dans l'histoire de la guerre, pour constater avec étonnement que l'humanité peine à maîtriser sa pulsion de la destruction. L'intérêt de l'opus est qu'il rompt avec la biographie exclusivement dithyrambique de la carrière coloniale de Jacques, et qu'en toutes circonstances, dont certaines sont justement à l'origine des suspicions qui pèsent sur l'intégrité du pionnier, ils font la part du vrai, du douteux et du faux. Bel exemple de la nouvelle approche historique du passé colonial belge, qui tente de réconcilier les détracteurs à tous crins et les laudateurs inconditionnels.
Un livre dont on peut affirmer qu'il n'est pas écrit par des coloniaux pour des coloniaux et à ce titre très salutaire et susceptible de mettre enfin un terme à la querelle, longue de plus d'un siècle, entre les partisans et les détracteurs de Léopold II, les uns et les autres devenant facilement excessifs
Il est à espérer que les auteurs chercheront à se faire traduire, dans l'intérêt de la réflexion en pleine mutation sur la colonisation.

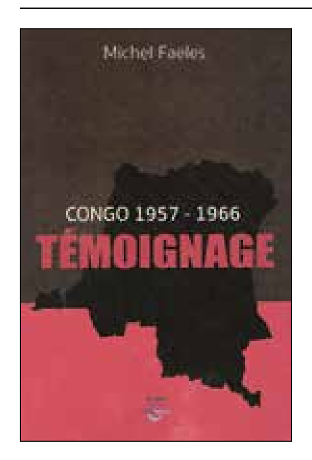
Fernand Hessel



Vanhove, J.,
Regards sur notre Congo,
La Renaissance du livre, 1943
Nombreuses illustrations
234 pages, 140 x 225 mm.
Le livre se trouve encore dans les brocantes.

Le livre relate le voyage de l'auteur au Congo à la fin des années 30, lequel traverse pratiquement tout le pays. Il s'accompagne de quelques réflexions sur l'image de dolce farniente qui circule en Belgique sur le travail des colons. La langue littéraire et quasi poétique de l'auteur permet de penser qu'il éprouve un réel plaisir à visiter l'Ituri, le Kivu, le Ruanda. À Léopoldville il rencontre le Père jésuite Mols, qui vient de construire le Collège Albert 1er, toujours en parfait état en 2016. À Elisabethville, il rencontre longuement Mgr de Hemptinne et le Dr Mottoulle, un des patrons de l'Union Minière, qui lui fait visiter les usines de Lubumbashi. Il trouve la ville très cosmopolite, sans doute, par rapport à Léopoldville. Mais les Belges restent bien Belges. "Quant aux habitants belges d'Elisabethville, ils me paraissent avoir une mentalité très particulariste : il ne s'agit pas chez eux d'un esprit de clocher mesquin, mais plutôt d'un patriotisme local exacerbé, qui serait critiquable s'il s'exaltait aux dépens des autres régions de la colonie, mais qui est légitime et même touchant quand il est la manifestation de la fierté qu'éprouvent nos Katangais pour leur province." (1939). Il termine par un important séjour à Jadotville, décrit longuement les nouvelles usines électrolytiques de Panda. Il termine son périple de trois ans par le Tanganyika, Dar-es-Salaam, la Mer Rouge et l'Egypte. La table des matières livre en trois pages toutes les étapes du voyage. Bref, un livre qu'on lit avec délectation.
Voir aussi *Les Formes d'asservissement dans les sociétés indigènes du Congo Belge*, Ed. De Jonghe & J. Vanhove, IRCB, Bruxelles, 1949, in Collection Mémoires de l'ARSOM, sur www.kaowarsom.be.

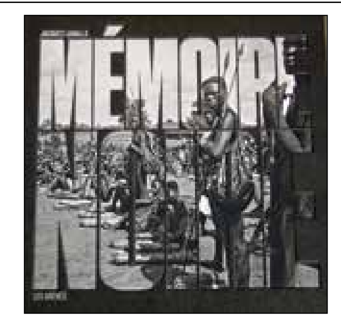
José Rhodius



Faeles, M.,
Congo 1957-1966
Témoignage,
Editions Dynamedia, 2017,
broché, 202 pages,
160 x 240 mm, 25 €
www.dynamedia.be

Témoignage précieux d'un homme de terrain, proche par profession du milieu des entreprises, qui vient éclairer sur le tard, avec toute la sagesse de l'âge, la période dramatique où la République démocratique du Congo, tout frais émoulue d'un long passé de dépendance, joue sa première partition dans le concert des nations, partition dissonante s'il en fut. Démarrant à l'époque où le Congo vivait les dernières années sous mandat belge, parcourue à grands traits, le livre s'achemine rapidement vers le drame qui va ternir les premières années de l'indépendance. Loin des pièges de l'interprétation des faits, l'auteur s'en tient à ce qu'il a vécu, ce qui confère au récit une garantie de véracité. Il focalise sur les grands événements, ceux qui l'ont le plus marqué pour la vie et où par moments il a sérieusement exposé celle-ci, comme à Kakenge au Kasaï, et surtout à Stanleyville en 1964 où il est au cœur de la tragédie, partout avec un courage qui lui fait honneur. La tragédie de Kisangani, qui coûta la vie à des centaines d'expatriés et à des milliers d'autochtones, l'a à ce point marqué que pour marquer le cinquantième anniversaire de la prise d'otage de 1964, il se démena pour organiser à la cathédrale de Bruxelles une grande cérémonie religieuse en mémoire des victimes, toutes les victimes, en ce compris celles qui succomberont aux rébellions qui suivront et qui tombent encore chaque jour. La messe fut concélébrée par l'archevêque de Belgique et celui de Kisangani, dans un parfait esprit de fraternité. Cette fraternité que l'auteur a cherchée au Congo, sans l'avoir rencontrée partout et toujours. Comme Michel est un compagnon assidu de Mémoires du Congo, chaque membre de l'association se doit de prendre connaissance de son témoignage.

Fernand Hessel



Lamalle J.,
Mémoire noire, Les Arènes,
Paris, 2015, cartonné,
324 pages de papier noir,
290 x 300 mm, 69 €.
En vente à la boutique de CAPA/Tervuren.

Magnifique album, consacré à l'Afrique noire des explorateurs de 1880 à 1910 et comprenant 250 photographies légendées, introduites par une préface de l'auteur qui explique et justifie sa démarche. Les chapitres, introduits par quelques rapides citations empruntées à des auteurs qui ont arpenté le terrain, en réalité ou en pensée, évoquent avec une volonté délibérée d'idéalisation les sujets pris sous la loupe des photographes :

- Comme aux premiers commencements du monde
- Brèves rencontres
- De huttes et de terres
- Au village sans prétention
- Un certain regard
- L'œuvre au noir.

250 documents d'époque, arrivés jusqu'à nous grâce à la passion des conservateurs, triés sur un énorme volet qui en comprenait 50.000, décrivant, mieux que tous les livres d'histoire, ce qu'était l'Afrique noire au moment où les Blancs commencent à la pénétrer. Un album que tout ami de l'Afrique noire ne peut être qu'heureux d'avoir dans sa bibliothèque. Les remerciements adressés par l'auteur indiquent à suffisance qu'il a puisé aux meilleures sources : les Archives nationales d'outre-mer (ANOM) à Aix-en-Provence, le MRAC à Tervuren, le Musée du Quai Branly à Paris…

Fernand Hessel